



HAL
open science

Expériences migratoires de Mauriciennes employées de maison. Les avatars de la “ bonne ” et de la “ nénène ”

Colette Le Petitcorps

► **To cite this version:**

Colette Le Petitcorps. Expériences migratoires de Mauriciennes employées de maison. Les avatars de la “ bonne ” et de la “ nénène ”. Géographie. 2011. dumas-00662054

HAL Id: dumas-00662054

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00662054v1>

Submitted on 23 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Poitiers
UFR Sciences humaines et Arts
Département de Géographie

Master 2 Recherche, Migrations Internationales : Espaces et Sociétés

Année 2010-2011

**EXPÉRIENCES MIGRATOIRES DE MAURICIENNES
EMPLOYÉES DE MAISON.
LES AVATARS DE LA « BONNE » ET DE LA « NÉNÈNE »**

PRESENTE PAR COLETTE LE PETITCORPS

SOUS LA DIRECTION DE MARIE-ANTOINETTE HILY

Le 25 mai 2011

Remerciements

Je remercie tout d'abord toutes les personnes qui ont accepté de livrer le témoignage de leur vie avec générosité et confiance. Je tiens également à exprimer ma gratitude à Marie-Claire Dignan qui m'a permis de rencontrer des femmes mauriciennes pour mener mon enquête et qui m'a aidée dans ma réflexion tout au long de ce travail.

Enfin, je tiens à remercier Marina Hily pour son aide précieuse et sa disponibilité dans l'encadrement de cette recherche.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 5
Chapitre 1 : Construction de l'objet de recherche	p. 9
1.1 Problématique	p. 11
1.1.1 <i>L'apport des théories de l'intersectionnalité et du care pour cerner le contexte migratoire</i>	p. 11
1.1.2 <i>Les théorisations du projet migratoire et de l'événement marquant</i>	p. 14
1.1.3 <i>Positionnement théorique</i>	p. 16
1.2 Démarche et choix de méthodes	p. 20
1.2.1 <i>Va et vient théorique et empirique et révision de la problématique</i>	p. 20
1.2.2 <i>Echelles d'analyse et approche biographique</i>	p. 23
1.2.3 <i>L'enquête de terrain et l'entretien biographique</i>	p. 25
Chapitre 2 : La migration des pionnières, à l'aube des années 1970	p. 31
2.1 Contexte de l'émigration	p. 31
2.1.1 <i>Les départs vers la France et l'Indépendance de Maurice</i>	p. 32
2.1.2 <i>Les femmes créoles et leurs relations avec les patrons blancs, point nodal de l'émigration</i>	p. 34
2.1.3 <i>L'appropriation de son départ dans le contexte familial</i>	p. 37
2.2 Les femmes mauriciennes dans le marché du travail domestique	p. 40
2.2.1 <i>Les expressions de la rupture et de la continuité en migration</i>	p. 40
2.2.2 <i>Migrations et politiques migratoires dans la domesticité dans les années 1970</i>	p. 43
2.2.3 <i>Les migrations par contrat de travail des jeunes filles mauriciennes</i>	p. 46
2.3 La question de la continuité de l'exploitation de type coloniale dans l'insertion professionnelle à l'arrivée	p. 49
2.3.1 <i>Naturalisation et ethnicisation des compétences domestiques dans les familles de Blancs mauriciens</i>	p. 50
2.3.2 <i>Faire la différence entre « employée de maison », « bonne » et « nénéne » ?</i>	p. 53
2.3.3 <i>L'événement « marquant » de la première insertion professionnelle en migration</i>	p. 56
Chapitre 3 : Dynamiques et transformations des espaces et temps du care	p. 61
3.1 Espaces et temps de l'intime dans le care domestique et leurs ambiguïtés	p. 61
3.1.1 <i>Les ambiguïtés de la relation de care instaurée avec la famille employeuse</i>	p. 61
3.1.2 <i>La problématique du temps et de l'espace privé lorsque le logement est sur le lieu de travail</i>	p. 64
3.1.3 <i>Les dessous du travail non déclaré</i>	p. 66

3.2 L'irruption d'événements « marquants » dans le quotidien et la naissance des projets migratoires « genrés »	p. 70
3.2.1 <i>Le mari fait-il partie des rencontres marquantes ?</i>	p. 70
3.2.2 <i>Événement des naissances et projet migratoire genré de la maternité</i>	p. 73
3.2.3 <i>Événement et projet, et l'expression des changements durables par les femmes</i>	p. 75
3.3 Pluralité des appropriations des espaces et temps du care : du double effet sur les conditions de travail et sur les rapports de genre dans la famille	p. 78
3.3.1 <i>L'expérience des mobilités et le care domestique</i>	p. 78
3.3.2 <i>L'importance de la dissociation entre vie professionnelle et vie familiale, et les ambivalences</i>	p. 81
3.3.3 <i>Temps du projet et temps du care, concordances et discordances</i>	p. 84
Chapitre 4 : Recompositions et continuités dans le genre par les femmes migrantes, et les changements dans l'ethnicité	p. 87
4.1 L'action migratoire des pionnières dans la « genrisation » des parcours familiaux	p. 87
4.1.1 <i>« Les femmes d'abord »</i>	p. 88
4.1.2 <i>Le report de l'événement manqué sur d'autres femmes</i>	p. 90
4.1.3 <i>Rapport de genre et domination : la question des hommes</i>	p. 92
4.2 Des différents parcours des femmes et de leur mise en compétition	p. 95
4.2.1 <i>L'insertion professionnelle, clé du changement de la féminité ?</i>	p. 95
4.2.2 <i>La question de la situation familiale et de la possession</i>	p. 98
4.2.3 <i>La question de la maternité et de la grand maternité</i>	p. 102
4.3 Les changements de l'ethnicité dans le genre	p. 105
4.3.1 <i>L'expérience de « la mobilité ethnique » par le genre</i>	p. 105
4.3.2 <i>Changer l'ethnicité de l'intérieur</i>	p. 108
4.3.3 <i>Les hommes créoles sont-ils absents de la lutte contre la condition de misère d'origine ?</i>	p. 110
CONCLUSION	p. 114
Table des Annexes.....	p. 118
Annexes.....	p. 118-129
BIBLIOGRAPHIE	p. 130

INTRODUCTION

« Est-ce un hasard sociologique et historique si ces femmes, en l'occurrence créoles, c'est-à-dire appartenant au groupe ethnique majoritairement employé dans les services domestiques des Blancs même après l'abolition de l'esclavage, ont été les premières à initier ce courant migratoire ? » (V. Vuddamalay, 1993, p. 327)

La génération des femmes qui ont été les premières à quitter l'île Maurice dans les premières années de la décennie 1970 a éveillé notre curiosité. En France, au moment où les scientifiques et les hommes politiques réduisaient les femmes migrantes au stéréotype de l'épouse qui rejoignait le travailleur immigré dans le cadre du regroupement familial (N. Moujoud, 2011 ; A. Golub *et al.*, 1997), des Mauriciennes avaient pris la route, seules, sans enfants ou en laissant leur famille au pays, pour travailler comme employées de maison. L'étude de leurs trajectoires défie les représentations essentialisantes des femmes qui « subissent la migration » (C. Catarino, 2005, p. 7) et dont la mobilité n'existe pas en-dehors de celle de la famille (A. Golub *et al.*, 1997).

Dans le courant des recherches sur les femmes en migration qui ont pris leur essor à partir des années 1980, nous explorons à nouveaux frais l'histoire du mouvement migratoire mauricien vers la France en insistant sur le rôle des femmes, particulièrement des femmes créoles, dans cette histoire. Les travaux de M. Morokvasic, parmi lesquels « Women in Migration », numéro spécial de la revue *International Migration Review* qu'elle dirige en 1984, ceux de J. Costa-Lascoux sur « Les femmes immigrées oubliées de la politique française » (1981), ou l'étude sur le cas des femmes mauriciennes en France de M. Perrot (1983), stimulent la redécouverte d'anciennes migrations féminines. Ces chercheuses proposent une relecture des différentes mobilités internationales des femmes en soulignant leur part d'initiative dans l'acte de migrer. Loin de corroborer le stéréotype de la mobilité passive des femmes, elles font aussi apparaître la dimension sexuée des politiques migratoires nationales et du système capitaliste global, ce qui permet d'expliquer en partie pourquoi aujourd'hui la moitié des migrants sont des femmes qui, pour une large part, n'accompagnent pas leur mari.

« La redécouverte des femmes qui bougent implique une relecture du champ migratoire qui modifie à son tour la pensée sur les migrations » (N. Green, 2002, p. 107). L'approche du genre poursuit ce raisonnement car elle offre un cadre heuristique novateur pour comprendre le phénomène migratoire. Elle ne réduit pas la dynamique migratoire à l'addition des mobilités des hommes et des femmes. Cette approche permet d'appréhender les migrations comme un fait sexué, dans une perspective relationnelle qui montre le genre comme un pouvoir

structurant et un processus subjectif (K. M. Donato *et al.* , 2006 ; A. Miranda¹). Les migrations internationales et les expériences migratoires des hommes et des femmes sont imprégnées de l'ordre genré. Mais la place des hommes et des femmes dans les rapports de genre est réinterprétée en fonction des expériences relationnelles et quotidiennes de chacun(e) dans le parcours migratoire.

Nous proposons d'étudier les migrations mauriciennes en France en partant de l'expérience des femmes mauriciennes, primo-arrivantes par rapport aux hommes. Nous analysons d'abord comment la filière migratoire des employées de maison est structurée selon des logiques sexuées et racisées. A savoir que les compétences du souci de l'entretien ménager et du souci des autres à l'intérieur de la sphère domestique sont considérées par les acteurs de la filière comment relevant de la « fonction naturelle » des femmes immigrées. A partir de ces caractéristiques migratoires, nous interrogeons comment les relations de genre se transforment, à la manière dont les femmes mauriciennes interprètent leurs expériences dans ce contexte.

V. Vuddamalay a souligné quel avait été le rôle des femmes créoles dans la structuration du mouvement migratoire mauricien vers la France, en insistant sur l'aspect « ethnique » qui fait de « la créole » une première migrante. Il néglige cependant la question du genre pour traiter des conséquences du fait que les femmes migrantes soient pionnières dans la migration par rapport aux hommes de leur famille. Parmi les travaux sur les migrations mauriciennes, nombreux ont été les auteurs qui ont remarqué la place singulière des femmes dans ces flux (M. Perrot, 1983 ; M. Halajkann, 1994). Pour autant, ils n'ont pas exploité le biais du genre pour comprendre l'intégralité du processus migratoire, de la question du départ, à celle des retours, en passant par les évolutions des réseaux migratoires, des insertions professionnelles et des migrations familiales, par l'action des pionnières.

En associant les courants de recherche des femmes et du genre en migration, nous voulons montrer quel a été le rôle principal des Mauriciennes dans cette histoire migratoire. En conséquence, nous rendrons compte d'un rôle secondaire des hommes dans l'activité migratoire et dans les changements sociaux qui y ont pris place. Notre travail consiste aussi à saisir les continuités et les changements dans l'ethnicité perpétrés par les femmes mauriciennes en migration en partant des transformations de genre qui vont caractériser leurs expériences en premier lieu dans les métiers du *care* domestique. Le travail de « bonne » ou de « nénéne » résume la place que les femmes en situation précaire, le plus souvent créoles, tiennent dans la société mauricienne post-indépendantiste du début des années 1970. Ce sont deux tâches

¹ L'approche du genre en migration a été présentée par A. Miranda lors d'un cours du Master 2 Migrations Internationales à la faculté de Sciences humaines et Arts de Poitiers le 20/10/2010

distinctes attribuées dans les maisons de planteurs franco-mauriciens : la première consiste à faire le ménage, la seconde à garder les enfants de la famille. Ce système hérité de la période esclavagiste a survécu à l'abolition de l'esclavage en 1835 et à l'indépendance en 1968. Etre « bonne » ou « nénéne » n'est pas seulement occuper un emploi. C'est une fonction professionnelle « ethnicisée » et « genrée », qui s'introduit dans la sphère privée, et qui influe sur les temps et les espaces de l'accomplissement de l'épouse et de la mère. Tandis qu'elles empruntent le réseau migratoire vers la France qui perpétue leur consécration à plein temps à la domesticité, comment des femmes mauriciennes trouvent-elles les capacités à expérimenter des formes relationnelles nouvelles dans l'insertion professionnelle et dans la vie de famille ? La diversité des parcours recueillis servira à illustrer la complexité des recompositions de la place de chacune dans les relations de genre et dans les relations ethniques, en agissant simultanément sur les conditions d'exercice professionnel et sur la construction de sa vie privée.

A l'image de ce que J-P Olivier de Sardan préconise, nous recherchons des discours contrastés pour « faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude » (1995), dans le but de désessentialiser le groupe « femmes migrantes mauriciennes ». Tel que le revendique F. Ferrarotti (1983), appréhender la diversité par une étude microsociologique ne veut pas dire qu'on ne peut pas atteindre une connaissance du général. Notre démarche consiste à s'inspirer des récits biographiques pour comprendre des phénomènes sociaux. Nous l'explicitons en associant dans l'écriture, des extraits de récits avec des interprétations fondées sur les concepts mobilisés pour investir ce champ d'étude. Nous suivons les conseils de C. Geertz qui indique que « le rôle de la théorie est de fournir un langage dans lequel ce que l'action symbolique dit elle-même puisse s'exprimer. L'objectif est de tirer de larges conclusions à partir de petits faits » (2003, p. 229).

Par conséquent, nous n'avons pas cherché à construire un échantillon de personnes enquêtées qui soit représentatif des premières migrations mauriciennes du début des années 1970. Nous avons choisi une méthodologie qualitative basée sur l'approche biographique pour explorer les dimensions relationnelle et contextuelle du genre à travers les récits de cinq femmes d'origine mauricienne. La méthode choisie ne permettra pas, et n'aura pas pour but, de dresser divers portraits représentatifs des trajectoires « genrées » des femmes mauriciennes employées comme domestiques et d'en tirer des typologies. Souligner la complexité de leurs trajectoires en regard de leur expérience biographique correspond davantage à la démarche compréhensive que nous voulons entreprendre.

En suivant cette démarche, le **premier chapitre** est consacré à l'élaboration du cadre théorique et à la mise en place d'un dispositif méthodologique pour construire l'objet de recherche. A partir de cette construction théorique et des considérations méthodologiques, la restitution des résultats d'analyse du matériau de terrain à la lumière du corpus bibliographique se fera selon une progression correspondant au cheminement de la problématique.

Dans un **deuxième chapitre**, nous abordons les conditions de l'émigration et de l'immigration des femmes mauriciennes migrantes des premières années de la décennie 1970. Nous interrogeons les continuités et les ruptures de l'événement migratoire dans le genre et dans le système de « naturalisation » des compétences domestiques, de type colonial, aux femmes créoles.

Dans un **troisième chapitre**, nous traitons des expériences des femmes mauriciennes dans la prérogative de *care*. Nous prêtons attention à la manière dont les espaces et les temps de ce travail qui s'exerce dans le domaine de la profession et du privé se transforment par des événements qui marquent leur vie quotidienne.

Pour finir, dans un **quatrième chapitre**, nous montrons comment les premières migrantes des années 1970 sont des actrices majeures du réseau migratoire mauricien vers la France, ce qui leur donne des opportunités pour changer leur place dans les relations de genre et pour transgresser des normes croisées entre le genre et l'ethnicité, tant dans les conditions de travail que dans les réorganisations familiales.

Chapitre 1 : Construction de l'objet de recherche

D'après les travaux de V. Vuddamalay, M. Halajkann ou M. Perrot, les pionniers des migrations mauriciennes vers la France ont pour point commun d'être des femmes, créoles et employées dans les services domestiques. La réunion de ces trois conditions pour émigrer est interprétée par V. Vuddamalay comme un dérivé du système colonial instauré à l'île Maurice, intériorisé par les populations créoles et « perpétué dans la société d'immigration, sous certaines modalités d'insertion professionnelle » (1993, p. 309). Une sorte de prolongement de la domination coloniale s'établit en migration par le biais de l'insertion des femmes dans le secteur des services domestiques.

Deux aspects sont à prendre en compte pour saisir ce mécanisme. Le premier est qu'il existe une demande dans l'ancien pays colonisateur de main d'œuvre dans les emplois domestiques. Cela se traduit par un retour au recours à la « bonne » mauricienne « qui contribue à alimenter la filière domestique » (M. Halajkann, 1994). Les premières migrantes créoles ont souvent suivi la famille franco-mauricienne qui les employait, à leur retour en France, dans les années qui ont suivi l'Indépendance de 1968 (V. Vuddamalay, 1993). La réputation de la « bonne mauricienne » s'est ensuite diffusée par un mode réticulaire assez efficace auquel nous ferons référence dans le Chapitre 2.

Le deuxième aspect à considérer concerne la relation paternaliste qui s'est tissée entre le Blanc et le créole dans la société mauricienne. En dépit de l'abolition de l'esclavage, les nouveaux esclaves affranchis ont continué à travailler dans les maisons des planteurs, ce qui a maintenu une relation de domination et de dépendance dans l'espace privé. Les Blancs de Maurice appartiennent pour la plupart à des familles d'anciens colons français qui ont conquis l'île au XVIII^{ème} siècle à la suite des Hollandais. Ces familles d'anciens colons français ont conservé leurs plantations et l'exploitation du sucre pendant la période coloniale anglaise (1814-1968). Cela explique en partie pourquoi les créoles ont majoritairement choisi la destination française, étant donné les liens de service maintenus avec les possesseurs de plantations français. Il faut ajouter à cela que la Grande-Bretagne a pris des mesures visant à restreindre les migrations des colonies à partir de 1962 dans le cadre du *Commonwealth Immigration Act*². Les flux de migrants mauriciens se sont donc d'autant plus reportés vers la France. Un dernier élément à prendre en compte est la prise du pouvoir politique par les

² L'entrée en Grande-Bretagne est conditionnée à la possession d'un contrat de travail et d'une qualification, tandis que des quotas sont instaurés pour les migrants non-qualifiés : connaissances apportées dans le cours de M2 Migrations Internationales dispensé par P. Venier sur « Le système migratoire sud-asiatique, l'exemple de l'Inde », à la faculté de Sciences humaines et Arts de l'Université de Poitiers le 4/01/2011

Hindous qui s'érigent en groupe « majoritaire », terme à prendre dans les deux sens : en nombre³ et dans les rapports de pouvoir, parce qu'ils prennent le contrôle politique de l'île et parviennent à devenir propriétaires de terres. A titre d'exemple, le poste de premier ministre a toujours été détenu par un Hindou. En ce qui concerne la propriété de la terre, S. Chazan-Gillig compare le processus d'accumulation foncière des Indiens au XIX^{ème} siècle qui consacre leur enracinement insulaire en devenant commerçants ou agriculteurs, avec l'accès à la propriété de la terre non abouti pour les « gens de couleur libres », puis pour les « anciens esclaves émancipés » au moment de « l'ouverture » de la société esclavagiste, entre 1776 et 1835 (S. Chazan-Gillig, 2009⁴). Selon M. Halajkann, ces changements sociétaux qui ont préparé l'Indépendance revendiquée principalement par les Hindous⁵ alimentent un sentiment d'exclusion chez les Créoles, sentiment qui pèse dans la décision d'émigrer (1994).

Ces éléments d'explication des migrations par des facteurs macrosociologiques, qui se rapprochent d'une analyse des déterminants de la migration par des facteurs *push* et *pull*, sont à prendre en compte. Néanmoins, ils n'explorent pas de manière approfondie l'intersectionnalité entre femme, créole et employée dans les services domestiques qui caractérise les pionnières des migrations. Ils ne permettent pas de comprendre les évolutions du processus migratoire qu'on observe : comment l'insertion professionnelle des migrant(e)s change avec le temps, comment s'opère le regroupement familial par les femmes, comment les structures et l'organisation familiales changent en migration, comment le niveau d'études s'élève de la génération des migrantes à celle des enfants. Hormis les explications du départ, comment la relecture de ces premières migrations, par une analyse du genre et pas seulement de l'ethnicité, permet-elle de comprendre les changements sociaux qui surviennent par la suite dans les mouvements migratoires et dans les familles mauriciennes ?

En privilégiant les théories de l'intersectionnalité et du *care* pour saisir l'expérience migratoire des femmes mauriciennes dans le croisement des relations de genre et de race qu'implique le travail de domestique, nous choisissons d'aborder la thématique du changement en migration en travaillant les concepts de projet migratoire et d'événement biographique

³ Chiffres du recensement de 1983 répertoriés par M. Dinan (1985), *Une île éclatée. Analyse de l'émigration mauricienne 1960-1982*, Maurice, Best Graphics Ltd, et repris dans les travaux de J-L Alber (1994) : Hindous 51,8% ; Musulmans 16,6% ; Sino-Mauriciens 2,9% ; Population générale 28,7%

⁴ S. Chazan-Gillig défend l'idée que « Quant aux Créoles, ils n'ont pu véritablement bénéficier de la révolution politique de l'abolition dont les effets attendus ont été limités par le fait qu'il n'y a pas eu avec elle une véritable révolution des mentalités » (2009, p. 41)

⁵ Les quatre catégories du recensement élaborées en 1983, population générale, Hindous, Musulmans et Sino-Mauriciens laissent de côté les Tamouls, Télégous, Marathis et Goudjeratis (J-L Alber, 1994)

marquant dans une perspective de genre. Ces concepts s'articulent dans le but de rendre l'approche biographique cohérente et appropriée à une analyse du changement social.

1.1 Problématique

1.1.1 L'apport des théories de l'intersectionnalité et du care pour cerner le contexte migratoire

Les théories de l'intersectionnalité sont applicables au cas des migrations mauriciennes vers la France, configurées par le genre et par l'ethnicité. S. Knudsen recommande en effet de mobiliser ce cadre heuristique pour analyser l'appartenance changeante de chaque individu dans les rapports de pouvoir (2005), ce qui nous est utile pour construire l'objet d'étude autour du thème du rôle des migrantes dans les changements sociaux.

Ces théories prennent pour élément critique central l'analyse du pouvoir, en cherchant à identifier « les rapports entre les multiples dimensions et modalités des relations sociales et de la formation des sujets » (L. Mc Call, 2005⁶). Les rapports sociaux de pouvoir sont dynamiques et prennent de nouvelles formes dans leur production et reproduction consubstantielles et coextensives. Ces deux qualificatifs ont été développés par D. Kergoat pour désigner l'impossibilité de séparer les rapports sociaux pour comprendre leur dynamique dans la formation du sujet d'une part, et la co-production mutuelle de ces rapports lorsqu'ils se déploient d'autre part (2009, p. 112). C'est-à-dire que lorsque les rapports de genre évoluent, les rapports de « race » s'altèrent aussi. Les rapports sociaux ne se séparent que de manière théorique, et non dans la réalité relationnelle qui modèle les appartenances.

Différentes conceptualisations existent parmi les théories de l'intersectionnalité. Nous nous inspirons particulièrement de celles qui mettent en valeur l'impératif d'historicisation et de matérialisation des rapports sociaux pour rendre compte de la permanence des structures de pouvoir autant que de leur transformation au gré de certains événements (D. Kergoat, 2009, p. 119). Pour D. Kergoat, cela consiste à retracer l'histoire de la construction des rapports sociaux et leur évolution qui situent un individu et sa famille dans une société à un moment donné. La matérialité des rapports sociaux s'exprime par la division du travail sociale, c'est-à-dire par la

⁶ cité dans P. Purtschert, K. Meyer (2009), « Différences, pouvoir, capital. Réflexions critiques sur l'intersectionnalité », in E. Dorlin (dir.) *Sexe, race, classe., pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf

fonction professionnelle occupée dans le travail productif ou reproductif⁷ (H. Hirata *et al.*, 2000).

Sans expressément utiliser les théories de l'intersectionnalité, les chercheurs sur la société mauricienne ont exploré la corrélation entre les différences socio-économiques et les distinctions ethniques qui se sont construites durant les périodes coloniales française (1715-1815) et anglaise (1815-1968).

Ce que S. Chazan-Gillig nomme le « processus de créolisation » traduit la manière par laquelle la restructuration sociale et économique s'est fondée sur la différenciation ethnique pendant la période coloniale anglaise (2001). Tandis que la société esclavagiste de plantation sous la colonisation française avait institué des rapports d'exploitation entre le maître et l'esclave basés sur la couleur, cette différenciation raciale s'est transformée en réalité ethnique instituée par l'Etat britannique. De cette manière, l'Etat a créé une représentation binaire du corps social à l'île Maurice en séparant dans les catégories du recensement, la « population générale » qui englobe les Blancs et les créoles déjà sur le sol mauricien, et les groupes d'origine géographique récemment immigrés, notamment les « Indo-mauriciens » arrivés comme commerçants indépendants ou par les contrats d'engagisme⁸. La dualité ethnique de la population, distinguant le monde blanc et assimilé du monde communautaire, a profilé des distinctions de classe (S. Chazan-Gillig, 2009). Les activités économiques et sociales ont été réparties selon des logiques ethniques, répartition qui est miniaturisée dans la maison du colon blanc, lequel distribuait les tâches quotidiennes selon les « qualités » attribuées aux différents groupes ethniques : « la bonne créole s'occupe des enfants, le Tamoul est cuisinier, le Musulman chauffeur, les Hindous jardiniers. . . »(V. Vuddamalay, 1993).

La croyance mythique à une origine commune entre le Blanc et le Créole symbolisée par la catégorie de la « population générale », et la relation d'intimité privilégiée des femmes créoles qui travaillent dans la maison des Blancs, prennent part à l'explication de leur rôle précurseur dans les migrations vers la France. En contrepartie, cette place dans la société qui repose sur l'ethnicité et sur la fonction de domestique leur a réservé la condition la plus dominée et la plus défavorisée qui a créé un sentiment de frustration que l'on a appelé le

⁷ Outre la hiérarchie des professions à l'intérieur des deux catégories de travail productif et travail reproductif, la division sexuelle du travail sépare et hiérarchise le travail exercé à l'extérieur du foyer qui consiste à subvenir aux besoins de la famille, naturalisé masculin, et le travail d'entretien ménager et de soin aux membres de la famille, naturalisé féminin (H. Hirata *et al.*, 2000)

⁸ « Après l'abolition officielle de l'esclavage(1835) et pour pallier à la baisse de la productivité du travail des esclaves, la main d'œuvre nécessaire au développement de l'économie sucrière a été recrutée par la base d'un système contractuel », l'Indentured labour, ou l'engagisme, voir les travaux de S. Chazan-Gillig pour plus de précisions sur ce point (2009, p. 25).

« malaise créole »(S. Chazan-Gillig, 2001). Ce malaise qui associe son appartenance créole à un sentiment d'infériorité performé par la précarité économique et sociale a pu intervenir dans la recherche d'un avenir meilleur ailleurs, en exploitant la relation privilégiée avec le Blanc par les services domestiques dans la migration.

S. Carmignani évoque la réappropriation de « l'identité esclave » par les Créoles à Maurice aujourd'hui au travers des commémorations (2006, p.29), en enterrant la figure de la victime passive pour lui préférer celle du « marron »⁹. Nous nous demandons parallèlement si les femmes ne reconstruiraient pas cette créolité dans le système d'exploitation continu en migration qui les assigne au métier d'employée de maison. Nous complétons alors cette articulation de l'ethnicité et de la situation sociale avec le genre. S. Chazan-Gillig affirme que « la violence symbolique de l'Etat et du pouvoir n'ont pu se jouer ailleurs que sur le terrain de l'espace privé où s'élabore et se légitime le lien social »(2009, p. 48), lorsqu'elle mentionne la séparation ethnique qui s'est introduite profondément dans les pratiques sociales. Pourtant, peu d'auteurs se sont interrogés sur le rôle particulier des femmes, actrices de la sphère privée, dans la fonction professionnelle comme dans leur foyer, à déployer les « armes du faible » (M. Bessin, L. Roulleau-Berger, 2002) pour résister à la situation de domination héritée de la période coloniale. Au lieu de réutiliser l'image du « marron » masculin résistant, nous nous intéressons aux pratiques de contestation du quotidien laissées sous silence des femmes mauriciennes qui ont vécu l'insertion dans les emplois du *care* domestique en migration. J. Tronto définit le *care* comme « des expériences ou activités qui consistent à apporter une réponse concrète aux besoins des autres » (P. Molinier *et al.* , 2009, p. 11). Au-delà d'un service, le *care* valorise le savoir-pratique et les compétences acquises dans un travail des relations quotidien. En réinvestissant l'idée de ces travaux scientifiques selon lesquels, plus que la réponse à un besoin immédiat, le *care* est un engagement pratique et une éthique des relations humaines (P. Molinier *et al.* , 2009), on peut se demander si cette forme d'expertise des relations privées ne réserve pas une place privilégiée pour acquérir une lucidité sur les rapports de domination et jouer habilement avec ces relations pour en réajuster les asymétries de pouvoir.

Les activités de *care* sont hiérarchisées, et celles qui concernent les services à domicile sont communément dépossédées de la reconnaissance des compétences qui sont mobilisées par les pourvoyeuses de *care* (P. Molinier *et al.*, 2009). Les contributions d'A. Miranda, E. Lada,

⁹ En 2005, le 170^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage a été commémoré au Morne Brabant, montagne qui est un symbole de lutte des marrons

F. Scrinzi, parmi d'autres, ont permis de mettre en évidence le processus de racisation dans les métiers du *care* domestique, et l'exacerbation des relations de domination entre femme employeuse autochtone des pays occidentaux et femme employée immigrée.

L'intersectionnalité et le *care* sont deux apports théoriques qui permettent de contextualiser les migrations des femmes mauriciennes employées de maison au début des années 1970. Ils sont en revanche moins performants pour saisir les mécanismes par lesquels les femmes agissent de manière à introduire des changements dans le quotidien du *care*, des relations de genre et de « race ». Nous empruntons alors des concepts aux études sur les expériences de la temporalité et de l'espace qui permettent d'appréhender le point de vue de l'acteur et ses pratiques en migration.

1.1.2 Les théorisations du projet migratoire et de l'événement marquant

Les chercheurs qui travaillent sur le concept de « projet migratoire », parmi lesquels nous citons E. Ma Mung, C. De Gourcy, S. Bouly de Lesdain et A. Alaimo, proposent une analyse alternative aux conceptions déterministes qui expliquent les phénomènes migratoires par des causalités qui relèvent des inégalités économiques et sociales dans le monde. L'idée principale signifiée par le « projet migratoire » que nous retenons pour notre objet de recherche consiste à explorer la manière dont les migrants « aménagent les contextes » pour réaliser leurs projets, selon les termes d'E. Ma Mung (2009, p. 27). C. De Gourcy prend comme objet d'investigation « l'activité migratoire » (2005, p. 21), dans le but de saisir la dynamique du fait migratoire par la manière dont les migrant-e-s s'approprient l'espace/temps migratoire. Selon E. Ma Mung, « Quel que soit le poids des contraintes et conditions (naturelles et sociales), il y a une part d'initiative dans les actions des sujets. (. . .) L'initiative, le pouvoir faire, est précisément la capacité de transformer ces contraintes en un pour-soi du sujet » (2009, p. 30).

Un mauvais usage du concept de projet migratoire reviendrait à le considérer comme une intention immuable et durable qui n'attend que sa réalisation finale. Ce serait perdre le caractère dynamique et changeant des pratiques des migrants qu'il permet de saisir. A cet égard, S. Bouly de Lesdain propose d'aborder le « projet migratoire » comme un processus qui se comprend par deux notions complémentaires, celle de « cheminement » et celle des « bifurcations » dans le parcours migratoire (1999). Dans cette logique, la focalisation sur le « projet migratoire initial » qui correspond aux intentions de la personne candidate à l'émigration au moment de son départ, ne permet pas de comprendre l'activité migratoire qui

succède au premier déplacement d'un migrant du pays d'origine au pays d'accueil. Cela correspondrait à une conception du phénomène migratoire limitée à l'émigration, sans tenir compte de l'après. L'usage du terme de « cheminement » par S. Bouly de Lesdain renvoie à la façon dont les migrants vont réadapter leur projet initial en fonction des aléas de la migration. Elle entend par là que le projet se construit et change au cours des « bifurcations », c'est-à-dire des moments de la vie où il faut savoir saisir des opportunités, gérer les incertitudes et s'approprier l'inattendu (1999).

Cette conceptualisation du projet migratoire comme processus qui s'alimente des bifurcations de la vie est reprise par C. De Gourcy (2005) qui s'appuie sur le travail de R. Koselleck¹⁰ pour saisir la tension qui rassemble les expériences passées et les attentes dans l'avenir, dans un même temps présent qui va constituer dans la biographie du migrant ce que M. Leclerc-Olive appelle « un événement marquant ». Introduisant de la discontinuité dans le projet migratoire, les événements marquants « décrivent un parcours sémantique dont l'ultime sanction est appropriable par la personne, permettant que s'achève en se stabilisant, fût-ce provisoirement, un processus de construction d'un sens de l'événement qui permette de « tourner la page » »(M. Leclerc-Olive, 1997, p.10). Opposés aux catastrophes qui laissent un parcours inachevé et dont l'obsession empêche de tourner la page, les événements biographiques marquants agissent sous la forme d'une réorientation du parcours de vie. Certains événements invitent à concevoir de nouveaux projets faisables et sont considérés par la personne comme décisifs sur la conduite de sa vie à venir.

Le récit reconstitue la logique de succession de ces événements et reconstruit la structure évidente selon laquelle le projet précède l'action, et tel événement incite à de nouveaux projets et à de nouvelles actions. En réalité, la succession logique des projets et des actions à partir d'événements marquants semble se construire rétrospectivement, a posteriori de l'action proprement dite. Le « dire » de l'événement biographique (M. Leclerc-Olive, 1997) revêt donc toute son importance car il est le pouvoir discursif par lequel chaque individu totalise de manière subjective sa vie en mettant en saillance certains événements qui font sens dans la poursuite ou/et la réadaptation de certains projets. Dans cette idée, les non-dits sont aussi éloquents que la mention des événements qui, ensemble, mettent en perspective le récit de parcours (D. Demazière, 2008). Au-delà des défauts de mémoire, D. Demazière précise que les récits de vie sont toujours incomplets parce que les personnes « prennent position sur leur

¹⁰ R. Koselleck (1990), *Le futur passé ; Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Ed. EHESS, cité dans C. De Gourcy (2005) et M. Leclerc-Olive (1997)

propre histoire »(2008). La sélection des épisodes témoigne d'un point de vue sur le sens de sa vie.

1.1.3 Positionnement théorique

Cette dernière précision est à l'origine de la construction d'un positionnement théorique et méthodologique. Partir du point de vue de l'acteur est central dans notre démarche scientifique qui intègre les théories de l'intersectionnalité, du *care*, du projet migratoire et de l'événement marquant dans un même cadre heuristique pour comprendre des changements sociaux à l'œuvre à travers les expériences en migration des femmes. En nous inspirant des travaux de F. Ferrarotti qui a entrepris d'insuffler une autre conception de l'histoire dans le monde des sciences humaines (1983), nous tentons de contribuer à la connaissance scientifique sur les femmes migrantes dans les métiers du *care* domestique en partant de leur subjectivité, leur vie étant « une pratique qui s'approprie des rapports sociaux, les intériorisent et les retransforment »(F. Ferrarotti, 1983, p. 50).

Le cas des migrantes mauriciennes employées de maison qui arrivent en France au début des années 1970 s'inscrit dans le contexte politique et économique d'une mondialisation et d'une nouvelle division internationale du travail reproductif. Une logique sexuée préside à la régulation des faits migratoires (F. Bloch, A. Miranda, 2010). En effet, les migrations des femmes du Sud et de l'Est sont sollicitées par les pays occidentaux pour pallier à une insuffisance de main d'œuvre dans le secteur des services à personne qui n'est pas délocalisable. Dans ce contexte, les pays développés « extraient » du Sud et de l'Est des femmes pour les utiliser dans une conception aristotélicienne de la nature féminine dévolue aux tâches dans la sphère privée. Cette considération sexiste est couplée à la racisation des emplois dans les services domestiques. De la sorte, les rapports de genre et de « race » semblent moins susceptibles de changer en migration que dans le pays d'origine quitté.

Comment vont-elles alors relever le « défi migratoire » qui consiste à transgresser les normes de genre et de « race » ainsi posées ? Nous réutilisons le terme « d'aventurière » proposé par S. Bouly de Lesdain (1999) pour intégrer la dimension de genre au concept de « projet migratoire ». Nous partons de l'hypothèse que le temps, sa perception et sa performance, ne sont pas neutres. Des différences de genre sont à considérer dans la manière dont les migrant-e-s vont concevoir leurs projets et dans leur interprétation des événements qui vont être marquants pour leur vie. Il ne s'agit pas de dégager une théorie d'un temps typiquement féminin, comme C. Gilligan a pu faire de l'éthique du *care* la « voix des

femmes », une morale propre aux femmes¹¹. Nous nous appuyons davantage sur la position de J. Tronto qui soutient que « c'est l'expérience du travail qui transforme le sujet » (P. Molinier *et al.*, 2009, p. 15). Nous élargissons cette idée forte à l'expérience en migration des femmes, tout en gardant l'idée que l'expérience professionnelle du *care* domestique en migration est primordiale et marquante dans le cheminement de « projets migratoires genrés ». Ces projets s'alimentent d'une part d'expériences vécues en tant que femme et immigrée, et d'autre part d'attentes en termes de son « devenir-femme autrement ».

Pour ainsi dire, en s'attachant à « genrer » les concepts de projet migratoire et d'événement biographique marquant à la lumière des théories du *care* et de l'intersectionnalité, nous en venons à déconstruire les dichotomies sclérosantes pour l'analyse, tradition et modernité, continuité et discontinuité. Alors que les conceptions communes font de la femme migrante la « gardienne de valeurs traditionnelles incompatibles avec celles de la modernité » (H. Hirata *et al.*, 2000, p. 115), nous proposons, en prenant appui sur la manière dont les femmes migrantes mauriciennes expriment le cheminement de leurs expériences, de réunir les temps de l'incertitude, de l'héritage et de la projection dans une même analyse des changements en migration par leur action. Par un travail qualitatif sur des biographies, nous déconstruisons la séparation théorique entre continuité et discontinuité que peu de typologies arrivent à éviter. En se basant sur l'idée soulignée dans le dictionnaire féministe selon laquelle les femmes « inventent la tradition », il ne nous semble pas pertinent de retenir les figures migratoires développées par C. de Gourcy pour notre analyse. Cette auteure distingue le pionnier dont le projet migratoire rompt avec le modèle assigné par la naissance, l'héritier qui reproduit les migrations familiales, et le déserteur qui se désengage par rapport à un mode de vie envisagé sous l'angle de la contrainte (2005). Par une analyse du genre, il s'agit d'appréhender comment les héritières sont aussi des pionnières ou des désertrices. Comment, dans un cadre normatif genré et racisé, elles innovent des pratiques à partir d'un héritage intériorisé, en gérant un contexte d'incertitudes par des événements inattendus appropriés.

Dans cette logique, l'analyse de l'articulation des différents temps de l'incertitude, de l'héritage et de la projection dans les récits amène à saisir le changement social, dans le genre et dans l'appartenance ethnique. L'abandon des métiers du *care* à partir d'événements inattendus, ou la conservation d'un héritage de la compétence de *care*, mais par des expériences professionnelles interprétées qui modifient le travail et ses relations de pouvoir, sont deux formes de changement dans l'intersectionnalité du genre et de la « race ». En somme,

¹¹ Gilligan C. (1982), *In a different voice: Psychological theory and women's development*, Cambridge, Harvard University Press

nous nous demandons comment, en réinventant leur rôle dans le travail du *care* domestique, les femmes changent au plus profond de l'intime, et donc dans leur contexte familial, les relations de genre avec l'appartenance ethnique. Dans le contexte de la mondialisation du *care* domestique, nous choisissons de privilégier les relations de genre et de « race » qui structurent la position professionnelle et familiale des femmes migrantes. La dimension de classe est plutôt secondaire. Pour K. Pannell et M. Altman (2009), les femmes migrantes employées dans les métiers du *care* domestique appartiennent à des milieux sociaux extrêmement variés. Le fait que la profession soit sexuée et racisée limite la prise en compte de leur condition sociale d'origine, de leurs qualifications et de leur capital culturel. Les rapports de classe résultent en quelque sorte des rapports de genre et ethniques qui déterminent la fonction professionnelle à Maurice, et à l'arrivée en France.

L'étude de cas des Mauriciennes vient conforter des conceptualisations déjà engagées pour d'autres populations concernant les aspirations des femmes seules en migration. Lorsque A. Ramirez Fernandès évoque des « projets migratoires propres » aux femmes marocaines en Espagne (2002), et lorsque L. Mozère parle des mobilités des femmes philippines qui deviennent « à compte d'auteur », la même idée ressort que « là où nous pensons exil, les migrantes disent projet »¹². Nous pensons que cette dimension de l'aspiration dans la migration des femmes a été sous-estimée dans les études, souvent macrosociologiques et macroéconomiques, qui les réduisent à des pourvoyeuses de ressources financières pour la famille restée au pays d'origine¹³. Nous voulons mettre en évidence dans le cas des Mauriciennes, la force de leurs projets individuels affectant le genre, y compris dans le cas des mères qui cherchent à subvenir aux besoins de leurs enfants. Nous prenons alors position contre l'hypothèse défendue par L. Roulleau-Berger et M-T Lanquetin (2004) selon lesquelles, sur la base de la fragmentation du travail dans ses dimensions instrumentale, sociale et symbolique, la dimension instrumentale l'emporte sur les deux autres dimensions chez les femmes immigrées.

En donnant la parole aux femmes, et en tirant de la connaissance scientifique à partir de ce matériau, on peut au contraire reposséder ces actrices de la migration du sens symbolique et social que recouvrent leurs expériences professionnelles dans leur « devenir-femme autrement ».

¹² A. Tarrus (2002), *La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterrain*, Paris, Ed. Balland, phrase citée dans L. Mozère (2004).

¹³ voir par exemple l'ouvrage de L. Roulleau-Berger (2010), *Migrer au féminin*, Paris, Puf

A l'issue de ce cadre théorique, nous interrogeons les migrations des femmes mauriciennes d'une autre manière que dans les travaux cités au début de ce chapitre. Nous cherchons à voir en quoi ces migrantes subissent l'épreuve de relations d'exploitation héritées de la période coloniale comme prolongées dans la migration par leur insertion professionnelle à l'arrivée dans le pays d'accueil. Comment le vécu du passé colonial transmis dans l'histoire familiale est-il performé par les femmes dans la migration ? Cherchent-elles à lutter contre ces formes de l'esclavage rescapées d'un passé à priori révolu ?

Au regard de cette apparente continuité de la domination coloniale dans l'expérience du travail dans l'espace privé en migration, comment le genre intervient-il dans le projet de réviser sa place dans des rapports de pouvoir exacerbés lorsqu'ils prennent racine dans l'espace de l'intime ? C'est-à-dire, dans quelle mesure le métier d'employée de maison est-il un tremplin pour envisager de nouvelles perspectives professionnelles et relationnelles ?

Nous avons restitué une synthèse des résultats d'enquête des chercheurs qui reconnaissent aux femmes mauriciennes un rôle majeur dans le réseau migratoire vers la France par le biais de leur insertion première dans les emplois du *care* domestique. A partir de cette synthèse, nous nous demandons si ce statut migratoire particulier leur conférerait une place privilégiée permettant d'acquérir la lucidité nécessaire à la préparation d'une contestation face à des conditions de travail et des structures familiales jusque-là inchangées. Au croisement du professionnel et du familial, leur statut d'employée de maison qui les rend primo-arrivantes par rapport aux hommes, et l'expérience qu'elles font au quotidien des rapports de domination dans la sphère privée, donnent quelques armes pour projeter de modifier, d'innover sa féminité et son appartenance ethnique au travers d'un réajustement des conditions de travail et d'une recomposition de la maternité et de la vie de famille. L'événement de l'abandon des métiers du *care* domestique est un événement parmi d'autres bifurcations possibles dans l'histoire personnelle et familiale avec lesquelles les femmes s'efforcent de recomposer le quotidien et les normes relationnelles qui y sont mobilisées, tout en fabriquant de la continuité, et ce dans un contexte souvent jalonné d'incertitudes et d'imprévus.

Nous interrogeons simultanément les continuités et les ruptures dans l'expérience migratoire de ces femmes avec leur place dans la société mauricienne post-coloniale lorsqu'elles quittent le pays dans les années 1970. En insistant sur leur insertion professionnelle comme employée de maison en migration, nous mettons en relation l'expérience des professions qui s'exercent dans l'espace privé, l'évolution des conditions de travail et les changements de profession, avec l'expérience de la maternité et de la vie de famille. A travers la diversité des parcours des femmes rencontrées, de leurs motivations et de

leurs points de vue, une volonté partagée domine leurs différences. La question qui se pose justement lorsque ces femmes ont travaillé dans l'espace privé, c'est celle d'acquérir un droit à la vie privée, dans des conditions de travail qui permettent d'en avoir le temps et l'espace.

En réponse à ces questionnements, nous adoptons une démarche compréhensive qui consiste à voyager « de la biographie au système social, et du système social à la biographie », pour reprendre l'expression de F. Ferrarotti (1983, p. 59). Ou comme le soutient C. Geertz, on s'attache à placer l'analyse des réalités dans un cadre compréhensible et signifiant (2003). Nous croyons fermement que les mémoires et les histoires de vie de femmes migrantes ordinaires, mais qui racontent des expériences migratoires originales et singulières, peuvent s'inscrire dans une entreprise scientifique novatrice pour le champ d'étude des migrations. Nous analyserons les histoires de vie à l'aide d'un cadre théorique requestionné de manière dynamique à l'épreuve de ces témoignages de réalités multiples. Ce va-et-vient est explicité par l'écriture du mémoire qui confronte les données du terrain avec les concepts mobilisés afin de démontrer la qualité d'une analyse microsociologique des phénomènes migratoires.

1.2 Démarche et choix de méthodes

1.2.1 *Va-et-vient théorique et empirique et révision de la problématique*

Notre démarche correspond, pour reprendre la formule de B. Veith, à « une itération entre réflexion théorique et analyse de récits contextualisés » (2004, p. 50). C'est ce « modèle d'interaction » (A. V. Cicourel, 2003, p. 380) reliant des informations empiriques à une analyse théorique qui offre une première garantie de scientificité au travail sur des biographies, travail qui se veut sociologique et non littéraire.

Dans la continuité du Mémoire de M1¹⁴, les théories de l'intersectionnalité et du *care* sont mobilisées pour resituer les pratiques des femmes mauriciennes dans le contexte des rapports ethniques et de genre de la société d'origine, et dans le contexte migratoire de la mondialisation du *care* qui se caractérise par la sexuaction et la racisation du travail reproductif. L'enquête de terrain du mémoire de M1 a abouti à la pertinence de l'usage des concepts de projet migratoire et d'événement biographique marquant pour mieux saisir les expériences migratoires restituées dans les récits biographiques. Ils permettent de mieux comprendre d'une

¹⁴ Le Petitcorps C. (2010), *Habilitation des femmes migrantes et évolution des rapports de genre. Etudes de cas de femmes migrant seules*, Mémoire M1, Université de Poitiers

part les trajectoires complexes des femmes migrant seules, à savoir les changements professionnels donnant lieu à des désorganisations et à des réorganisations familiales. D'autre part, ils facilitent l'interprétation de leur discours caractérisé par le champ lexical récurrent du choix et de la décision individuelle, ce qui laisse à penser que les femmes s'approprient leur parcours migratoire et soulignent leur autonomie. Le travail de conceptualisation s'élabore donc par un double usage des travaux scientifiques sur le sujet et de l'interprétation des données recueillies sur un premier terrain.

De façon à définir un terrain faisable et cohérent, nous avons évité des caractéristiques trop disparates ayant trait à l'origine nationale, aux divers types d'insertion professionnelle et aux divers temps de migration des femmes précédemment rencontrées, pour analyser une complexité plus subtile. Nous avons cherché à rencontrer, lors d'un terrain qui a commencé en février 2010, et qui s'est étoffé entre février et mars 2011, des femmes d'origine mauricienne qui sont parties seules¹⁵ de l'île Maurice entre 1968 et 1974, âgées entre 17 et 28 ans, pour être employées de maison en France. Le choix de cette période migratoire se justifie parce que les travaux sur les migrations mauriciennes repèrent dans les statistiques les premières émigrations dans la période qui suit l'Indépendance de l'île, et parce que les caractéristiques des migrations de cette première vague se démarquent de celles de la période qui suit la fermeture des frontières en France en 1974. L'origine socio-ethnique n'a pas constitué un critère de sélection, alors qu'on aurait pu s'y attendre puisque ce sont principalement les femmes mauriciennes créoles qui sont à l'origine du réseau migratoire vers la France, au début des années 1970. Nous avons conservé le témoignage de Cindy, qui est une femme d'origine hindoue partie de l'île en 1971, parce qu'elle a fait l'expérience de la domesticité en France à l'image des autres, alors que cette insertion professionnelle n'était pas propre à son « ethnie » d'origine. Cette distinction fondamentale aura certainement une influence dans l'interprétation de ses opportunités en migration.

La problématique a évolué au fur et à mesure de la pratique du terrain. Nous avons avancé l'idée que la « démission » des métiers du *care* domestique était un événement majeur dans la révision des normes et des relations de genre dans l'espace professionnel et privé des femmes. En revanche, la rencontre de femmes créoles qui ont exercé jusqu'à leur retraite dans les métiers du *care* domestique a enrichi la problématique pour prendre en compte les changements ethniques et de genre qui interviennent au sein d'une apparente continuité professionnelle. Par ailleurs, nous avons préféré réutiliser dans l'écriture les « catégories

¹⁵ Le terme de « femmes seules » est fréquemment employé par les chercheurs pour distinguer celles-ci des femmes accompagnant leur mari ou migrant pour rejoindre leur mari. C'est cette définition par la négative qui est la plus utilisée. Voir les travaux de N. Moujoud (2003), M. Morokvasic (2005), L. Oso, C. Catarino (1997).

indigènes », c'est-à-dire les mots employés par les femmes pour décrire leur situation, plutôt que de mobiliser des termes insignifiants à leur égard. Par exemple, le mot de « tabardène »¹⁶ a disparu de l'analyse pour laisser place au qualificatif « rebelle » répété par plusieurs femmes.

En plus des raisons théoriques et historiques que nous avons développées, le choix de cette population d'anciennes migrantes est particulièrement adapté pour travailler sur des récits rétrospectifs qui se caractérisent par une totalisation subjective du passé des femmes. En effet, on peut supposer qu'elles ont pu en l'espace de 40 ans achever des projets, réussir ou échouer dans leurs aspirations. Nous cherchons davantage leur interprétation rétrospective des changements survenus au cours de leur vie quant à leur place dans les relations de genre, que produire notre analyse par l'observation et l'extrapolation de changements en cours observables par des pratiques. Cela ne veut pas dire que leur horizon d'attente est achevé. Nous pensons qu'il ne faut pas réduire projet migratoire et événement marquant à des individualités, mais voir en quoi les femmes projettent un nouveau champ de possibles sur d'autres membres de leur famille.

Des interprétations des phénomènes sociaux trop éloignées du point de vue de l'acteur et des histoires de vie peuvent se révéler erronées, à plus forte raison lorsqu'elles s'appuient sur des concepts faisant référence à des temporalités, ce qui appartient au domaine du subjectif. Nous voulons justement redonner sa place à la subjectivité, ce qui suppose de s'écarter de la démarche de L. Roulleau-Berger par laquelle elle analyse les bifurcations comme si c'était un phénomène dénombrable, objectivement observable par la reconstitution d'un parcours biographique chronologique formalisé dans un tableau : « Leur fréquence (aux bifurcations) varie en fonction des répertoires de ressources. (. . .) La fréquence des points de bifurcation dans les parcours biographiques est plus faible chez les femmes qualifiées »(2010, p. 148). Cette interprétation ne rend pas compte du sens propre à chaque personne que prend un événement qui se détache des autres par ce qu'il suscite comme nouvelles aspirations, et dont l'inattendu de sa parution dans le quotidien est réapproprié comme projection. Il s'agit dans cette perspective de donner voix aux actrices plutôt que de les enfermer dans des idéologies victimisantes.

¹⁶ Mot kreol qui qualifie « la femme émancipée, vive et décidée, sortie des normes du devoir ». « Dotée de potentialités généralement réservées à l'homme, (. . .) elle pourrait forcer l'admiration mais dans la rhétorique masculine elle est dépréciée. » (S. Boolell, 2000). Pourtant, aucune des femmes ne semblait connaître le mot, sauf Nathalie, qui a émigré à la fin des années 1980, qui attribuait ce terme péjoratif au caractère des hommes. Ce qui nous fait penser que c'est peut-être un mot nouveau dans la langue.

1.2.2 Echelles d'analyse et approche biographique

M. Halajkann a étudié le cas des jeunes femmes mauriciennes créoles qui ont initié les réseaux migratoires mauriciens vers la France (1994). Selon l'auteure, différents facteurs expliquent ce profil : la demande en services domestiques dans le pays d'accueil, l'existence de réseaux migratoires entre l'île Maurice et la France, la volonté d'émancipation des filles du contrôle social de type insulaire, la crise des emplois dans les secteurs traditionnels d'activité et l'insatisfaction dans les nouveaux secteurs d'activité à l'Indépendance de l'île en 1968. En somme, M. Halajkann se demande pourquoi et comment les jeunes femmes mauriciennes émigrent des années 1960 aux années 1990. Elle y répond par des facteurs structurels à une échelle macrosociologique.

Il est nécessaire de prendre en compte cette échelle en s'appuyant sur la plupart des travaux qui ont été effectués sur les migrations mauriciennes vers la France. Cependant, il est à noter que nous ne nous demandons pas pourquoi les jeunes femmes mauriciennes partent. Le « pourquoi » incite bien souvent à une réponse unique qui ne rend pas compte de la complexité des volontés individuelles dans les circonstances du départ. Par contre, nous nous interrogeons sur la façon dont elles partent et dans quel contexte familial. L'analyse du déplacement combine dans cette perspective un niveau macrosociologique et un niveau intermédiaire. Le premier niveau prend en compte l'appartenance socio-ethnique des jeunes femmes, l'existence d'un réseau migratoire, la demande de pourvoyeuses en services domestiques en France et le contexte post-colonial comme englobant ces différents paramètres. Les travaux sociologiques sur les migrations mauriciennes et sur la nouvelle division internationale du travail reproductif travaillée par les théoriciennes de l'intersectionnalité et du *care* servent d'information pour ce niveau. Le second niveau consiste à lire le contexte familial dans la mise en œuvre du départ de ces femmes. Ce niveau suppose de consacrer une part des entretiens à l'histoire familiale du genre en sollicitant les souvenirs d'enfance, pour comprendre les différentes stratégies et représentations par lesquelles les femmes vont innover leurs pratiques dans les rapports de genre et ethniques. Cela consiste à inscrire des parcours dans la totalité du processus migratoire en prenant en compte l'histoire familiale dans le pays d'origine pour comprendre les différents sens qui vont être donnés aux événements dans la migration.

Comment tenir dans une même analyse le contexte d'insertion des femmes mauriciennes dans les activités de *care* domestique à leur arrivée en France et la réinvention de

leur rapport à ces activités-là telle qu'elles l'interprètent en racontant leur histoire ? L'approche par les événements de la vie permet d'introduire un niveau intermédiaire entre l'échelle macrosociologique et l'échelle microsociologique. Nous avons insisté sur l'idée que notre travail consistait à analyser l'interprétation, la subjectivité des femmes dans la totalisation de leur parcours et dans ce qu'elles identifient être des événements introduisant des changements dans leur vie. L'événement biographique se définit autant par le sens que les personnes lui donnent que par les éléments du quotidien qui vont le provoquer. En retour, l'événement donne lieu à un réaménagement de la quotidienneté dans la relation entre activité rémunérée et activité familiale dans le cas qui nous intéresse. L'événement marquant est à utiliser en tant qu'outil du niveau intermédiaire parce qu'il n'influe pas seulement sur l'histoire personnelle, mais dans bien des cas sur d'autres membres de la famille de la personne interrogée, puisqu'il met en acte des relations que chacune rapporte dans son histoire de vie.

Le travail sur les parcours biographiques traite de détails microsociologiques du quotidien présents dans la vie ordinaire et commune des personnes. En outre, il exploite les singularités tout en les ramenant à des considérations macrosociologiques, parce que les événements biographiques s'introduisent dans une histoire familiale, et dans une histoire migratoire.

L'approche biographique permet d'appréhender ces différents niveaux parce que l'expérience des personnes a une valeur cognitive : elle est une interaction entre le moi et le monde (D. Bertaux, 1980). C'est le point de vue de chacun sur les contraintes et les opportunités de sa position dans tel contexte qui amène à adopter des pratiques qui sont explicitées dans un récit de vie. Cette approche met en application la théorie de la connaissance située, ou *standpoint theory* revendiquée par les chercheuses sur l'intersectionnalité. Toute connaissance est située dans la position sociale et dans l'histoire et doit faire l'objet d'une analyse (C. Poiret, 2005). On admet que la personne ordinaire est mieux informée que le sociologue sur sa position¹⁷, et que son point de vue sur cette position est à prendre au sérieux pour comprendre ses pratiques, ses projets migratoires et les changements qu'elle opère par ses actes dans le quotidien. Ainsi, l'approche biographique permet de mieux saisir les rapports sociaux et leur dynamique en entrant par le point de vue de l'acteur, plutôt que de lui appliquer des catégories d'analyse construites a priori de la rencontre, qui entraveraient la compréhension de tout un phénomène social.

¹⁷ voir la méthodologie employée par H. Becker (2003) *Les Ficelles du métier*, Paris, La Découverte ; H. Garfinkel (1986), *Ethnomethodological Studies of Work*, Londres, Routledge & Kegan Paul

1.2.3 L'enquête de terrain et l'entretien biographique

La relation d'entretien

La première étape dans cette mise en œuvre de l'enquête par entretien biographique consiste à réfléchir sur le contexte et la relation d'entretien. Nous savons que l'entretien se révèle illusoire pour répondre à certaines questions et qu'il n'apportera qu'une vérité partielle. Tout en étant consciente de ces limites, il faut nous demander quelle part de la vérité importe le plus pour notre travail.

Est-ce vrai que les relations de genre changent dans la migration ? Est-ce que cette femme dit vrai lorsqu'elle affirme avoir eu plus ou moins d'opportunités qu'une autre Mauricienne en France du fait de son appartenance socio-ethnique ? L'entretien ne permet pas de répondre à ces questions. Par contre, l'entretien nous apporte le point de vue de chacune sur ses possibilités en France et sur son itinéraire biographique. C'est la manière dont elles vont relater comment elles ont saisi des opportunités, comment des événements ont constitué une nouvelle base pour la suite de leur parcours, qui va différencier chacune dans sa façon de voir son rôle en tant que femme. Plutôt que de contourner la difficulté du « dire » biographique et la question de sa véracité pour des questions macrosociologiques, il nous semble judicieux de travailler sur cette « mise en scène » de soi, sur la subjectivité de cette totalisation et sur le sens attribué aux événements et aux relations du quotidien. Ces personnes ont une capacité réflexive. La vérité recherchée, c'est celle des pensées intimes. Comment ces femmes repensent leur place dans la famille en fonction de leur interprétation des événements de leur vie.

L'approche biographique demande donc un travail relationnel exigeant, qui s'inscrit dans la durée parce que nous cherchons à établir une relation de confiance. Le récit doit être libre et auto-initié pour qu'on puisse travailler sur les événements tel qu'ils vont être sélectionnés et mis en scène dans l'entretien biographique. Dans le cadre de l'objet d'étude tel que nous l'avons construit, il est plus pertinent d'analyser la spontanéité, les contradictions et le cheminement désordonné d'une histoire de vie, que d'essayer de récupérer tous les événements qui se succèdent dans un ordre chronologique (G. Varro, 2008). Cette relation de confiance a un rôle capital dans le déroulement du terrain. Si elle n'est pas instaurée, des réseaux se ferment, et l'entretien biographique n'est plus possible.

La constitution du corpus des femmes enquêtées

Le biais des associations pour les femmes migrantes ne s'est pas révélé fructueux pour rencontrer les personnes avec le profil recherché. Parmi les associations pour les immigrés et pour les femmes migrantes que nous avons contactées¹⁸, aucune n'a eu de Mauriciennes comme participantes ou bénéficiaires. Cette réalité contribue à les invisibiliser davantage, et à ne pas faire connaître l'histoire des femmes migrant seules, primo-arrivantes par rapport aux hommes, qui n'ont pas recours à ces organismes. La découverte tardive de l'Aumônerie mauricienne à Paris fournira une entrée de terrain nouvelle pour un prochain travail.

Ainsi, nous nous sommes principalement appuyée sur les relations d'inter-connaissances à partir de nos propres contacts. Nous avons exploité principalement le réseau d'amis des deux femmes mauriciennes que nous avons rencontrées l'année dernière, Annie et Cindy. Par le hasard des rencontres, le terrain s'est élargi et nous avons pu nous entretenir avec Nadine, Jacqueline, Anne et Nathalie, par l'entremise d'une salariée de l'Association Toit du Monde à Poitiers de notre connaissance.

Cette méthode a été rendue possible grâce à la relation de confiance qui s'est tissée avec les personnes que nous avons rencontrées l'année passée, ce qui les a incitées à être actrices des rencontres qui ont enrichi ce travail. Le deuxième atout est l'intérêt qu'elles ont porté à cette étude, ce qui s'est diffusé à l'intégralité des personnes qui ont participé à l'enquête. Leur témoignage s'est révélé constituer un apport sociologique par leur regard éclairé sur le sujet, comme si cette implication rattrapait l'impossibilité dont elles avaient souffert, de ne pas faire d'études. A cela s'ajoute leur volonté de m'aider pour plusieurs raisons : elles ont remobilisé pour certaines, la relation de *care* qu'elles ont construit dans le professionnel en me soutenant dans la progression de mon travail ; notre différence d'âge a pu jouer aussi, comme reconstruisant la situation d'une grand-mère qui raconte son histoire à sa petite fille ; enfin, le fait que ma belle-famille soit d'origine mauricienne s'est souvent révélé être un sésame.

Cette approche du terrain permet d'utiliser les relations entre les personnes dans l'entretien biographique en cherchant à ce que les femmes comparent leur parcours avec leurs connaissances. Cela peut aider à caractériser leur singularité par rapport aux autres femmes mauriciennes. Cela invite aussi à un jugement positif ou négatif, à une opinion « normative » sur son parcours et sur ce qui le différencie des autres. L'annexe 1 précise les liens familiaux ou amicaux entre les femmes de ce travail. La comparaison inter-féminine s'est obtenue

¹⁸ Promo-femmes (Bordeaux), Association Mana (Bordeaux), VIMA(Poitiers), RAJFIRE (Paris)

principalement lorsque nous avons participé aux discussions informelles qui ont fait intervenir parfois plusieurs personnes, échanges que le tableau des entretiens de l'enquête de terrain retrace en Annexe 2.

Des différents usages des entretiens et de la diversité des profils recueillis

Nous avons réalisé des entretiens biographiques longs et répétés avec cinq femmes mauriciennes migrantes du début des années 1970 comme employées de maison. Neuf autres femmes rencontrées qui ne correspondent pas pleinement au profil recherché, ou avec lesquelles nous avons décidé de ne pas prolonger les entretiens, pourront enrichir certains points abordés. Également, en étant proche de la famille d'Annie, nous avons réalisé des entretiens avec sa fille, son fils et son frère, ce qui a permis de mettre en évidence certaines réalités complémentaires à son récit quant à son parcours migratoire genré, en croisant les données. Les rencontres avec chacune sont donc très inégales quant au temps consacré et quant au matériau à exploiter, ce qui fait du terrain en même temps ses difficultés, ses complexités et sa richesse. Dans un souci de clarté de la recherche, nous n'exploiterons pas toutes les données recueillies, et nous nous concentrerons essentiellement sur les récits de cinq femmes analysés en profondeur.

Le corps principal du matériau à analyser est donc constitué par cinq femmes avec lesquelles nous avons pu travailler les objectifs de l'entretien biographique que nous nous étions fixés, à savoir de repérer les événements biographiques importants pour les femmes mauriciennes interrogées et leur rôle dans la reconstitution de projets affectant le genre de manière plus ou moins directe. Annie, Cindy, Jacqueline, Fabienne et Sylvie sont cinq femmes parties de l'île Maurice pour faire employées de maison¹⁹. Seule Jacqueline a d'abord émigré en Grèce en 1975, pour émigrer en France en 1991. Cela n'enlève pas la cohérence au corpus, ni l'intérêt de son témoignage pour notre objet, car nous n'étudions pas l'immigration des femmes mauriciennes en France dans les années 1970, mais les expériences migratoires des femmes parties de l'île Maurice pour travailler comme employées de maison, fonction professionnelle qui les rend pionnières de la migration, particulièrement en France. Comme le phénomène est moins important en Grèce (ces flux ne sont même pas pris en compte dans le répertoire des destinations migratoires établi par S. Chazan-Gillig et I. Widmer, 2001), il nous a semblé plus pertinent de rechercher des femmes qui avaient participé aux filières migratoires

¹⁹ Je renvoie à l'annexe 1 qui constitue un repère des caractéristiques biographiques principales de toutes les femmes rencontrées.

des employées de maison en France. Mais ça n'empêche pas d'analyser les expériences migratoires et le rôle de Jacqueline dans les changements de genre et de l'ethnicité, parce qu'elle est pionnière de la migration en tant qu'employée de maison en 1975.

Parmi ces cinq femmes, certaines se sont spécialisées dans les métiers du *care* domestique tout au long de leur parcours migratoire, et d'autres ont envisagé une autre insertion professionnelle. Hormis Jacqueline que nous n'avons pas pu rencontrer, car elle vit en Normandie, mais avec laquelle nous avons eu un échange téléphonique des plus intimes, l'entretien biographique s'est étalé dans la durée, allant souvent de deux à cinq rencontres, le temps consacré à chacune étant compris entre 2 et 8h (voir Annexe 2).

Nous n'avons pas pu mener à bien l'entretien biographique avec Marie-Pierre, Florise et Dédette, qui correspondaient pourtant au sujet. Plusieurs obstacles l'expliquent. La question de l'indisposition et de l'indisponibilité se pose lorsque les femmes atteignent un certain âge d'une part, et lorsqu'elles sont occupées par le travail de *care* d'autre part. Les problèmes de santé de Florise, ainsi que le traumatisme de la mort de son fils qui la hante nous ont conduite à interrompre le travail que nous avons commencé ensemble. Avec Marie-Pierre, probablement que la relation de confiance ne s'est pas construite comme avec les cinq femmes du corpus principal, car elle a manqué un de nos rendez-vous. Nous n'avons jamais réussi à la joindre à nouveau, ce que nous attribuons probablement à la diffusion des *palabes*²⁰ dans le réseau des Mauriciennes de Bordeaux. S'agissant de Dédette, l'histoire est plus complexe. Ayant vécu depuis son arrivée en France chez les mêmes employeurs dans le Tarn-et-Garonne, elle est entièrement dévouée à sa patronne, à tel point que cette dame actuellement malade, requiert ses soins quotidiennement, et n'accepte pas de visites concernant son employée.

En revanche, nous possédons des informations pour chacune d'entre elles qui nous permettent de les inclure à l'analyse, grâce aux premières prises de contacts et à travers des paroles rapportées sur leur compte qui ont leur part de subjectivité. Ces informations sont suffisantes pour appuyer certains arguments, et mieux cerner les divers types de migrations et de réseaux migratoires qui ont existé dans les années 1970. En ce qui concerne Dédette, elle est un personnage fondamental de ce travail, car elle constitue à la fois un mythe familial et migratoire, tant l'image que les femmes rencontrées gardent d'elle renvoie au passé de l'exploitation de type colonial : sa situation actuelle est jugée archaïque et anormale.

²⁰ Les *palabes* est un terme kreol que nous avons appris avec Annie : « C'est des gens qui passent leur temps à dire des choses sur les autres. C'est des gens qui disent n'importe quoi, enfin, pas qui disent n'importe quoi, mais qui racontent les histoires des autres, qui font la gazette. » Marie-Pierre connaît une dame que nous avons cherché à contacter l'année dernière et qui n'avait pas voulu nous rencontrer. Selon Annie, elle a raconté à plusieurs personnes que la belle-fille d'Annie cherchait à « savoir des choses sur nous ».

Le témoignage de Nadine n'entre pas dans le cadre d'un entretien biographique car ce n'est pas une Mauricienne qui est partie pour faire employée de maison, mais une femme d'origine franco-mauricienne, qui se dit « mulâtre », et qui a employé une femme créole dans sa maison en France. Outre l'apport de sa vision des migrations mauriciennes en globalité, l'intérêt majeur de notre discussion est d'enrichir l'analyse sur la naturalisation, la genrification et l'ethnicisation des compétences domestiques des femmes créoles à Maurice et en France encore vivantes dans le discours de cette personne.

L'entretien avec Anne est aussi particulier car il possède une double richesse. Celle-ci offre une vision générale et globalisante des migrations mauriciennes qui se sont succédées en France, en mettant l'accent dans la discussion sur celles des premières années de la décennie 1970. De plus, elle croise deux vies dans un récit, en racontant l'histoire de sa mère partie dans ces années-là, et son histoire en tant que fille d'une employée de maison qui est venue par regroupement familial. Ce regard à la fois extérieur et intérieur aux conditions de travail de l'employée domestique donne des éléments pour un jugement critique de cette situation professionnelle.

Anne, mais également Catherine, sont deux personnages secondaires dans l'analyse, mais importants, en ce qu'elles illustrent l'influence que les premières migrantes des années 1970 ont eu sur l'évolution du mouvement migratoire par une innovation de l'insertion professionnelle à l'arrivée de ces jeunes femmes appartenant à la même famille.

Enfin, Marie-Ange, Nathalie et Lisa sont trois mauriciennes arrivées en France après les années 1970, par un biais différent des premières. Ce sont des entretiens à exploiter plus tard dans un traitement plus large des migrations mauriciennes. En outre, sur certains points, leur mode d'arrivée et d'insertion professionnelle peut nous aider dans la caractérisation des premières migrations des années 1970 de par leurs différences.

Evolution des méthodes d'entretien

Nous présentons en Annexe 3 le guide d'entretien de départ qui a permis de prévoir l'entrée sur le terrain en gardant en tête les objectifs fixés. Cependant, nous nous en sommes éloignée petit à petit, en raison de la diversité des types de matériaux récoltés tel que cela vient d'être expliqué, et parce que la réflexion problématique est sensible aux avancées du terrain, ce qui en retour modifie l'appréhension de ce dernier. Par exemple, nous avons cherché à orienter davantage les entretiens vers une histoire familiale du genre, en abordant la question de l'héritage pour attendre leurs expressions de la continuité et des changements en migration.

Nous avons voulu également laisser une grande part de l'entretien maîtrisable par l'interlocutrice, de manière à travailler sur l'événement, et à suivre le fil conducteur de la personne plutôt que celui du guide. Pour travailler avec les temporalités subjectives dans les récits, nous avons abandonné la technique de formalisation chronologique de la biographie par un tableau. Le tableau réalisé avec Annie, présenté en Annexe 4, n'est pas une entreprise incohérente, parce que cette forme correspondait à la manière dont Annie racontait sa vie, en insistant sur la linéarité et sur la carrière professionnelle dans son parcours. Mais elle s'est révélée impossible avec d'autres femmes, comme cela a été testé avec Cindy, parce que les expressions du temps sont différentes. Elles peuvent ne pas valoriser forcément la carrière, mais plutôt le temps du *care* passé dans l'éducation des enfants, ce qui entremêle un travail du quotidien, comme un travail de la projection du devenir des enfants, c'est-à-dire deux temps rarement associés dans les constructions théoriques.

Les entretiens téléphoniques n'étaient pas prévus. Ils ont pourtant constitué un avantage pratique et relationnel. Ils sont une facilité technique pour un terrain qui n'a pas été délimité par une zone géographique plus petite que le territoire national. Egalement, ils mettent une distance parfois nécessaire pour que les femmes aient l'aisance de se confier, sans le regard de l'autre, et sans risque pour leur réputation. Le téléphone est aussi un outil pour solliciter des discussions allégées des conditions de concentration exigées par l'entretien biographique.

En revanche, les discussions téléphoniques fréquentes avec Annie ont d'autres explications, et m'amènent à évoquer la relation de *care* que j'entretiens moi-même avec ces femmes. Le téléphone permet de garder contact, de prendre des nouvelles de santé, de montrer ma reconnaissance envers ces femmes qui m'ont donné leur confiance, et de ne pas en faire de simples outils de recherche, mais des personnes de valeur et de qualité qui méritent d'être remerciées et considérées.

Ce recours à la conversation constitue une forme d'observation participante anthropologique dans le sens où nous prenons part à des échanges de points de vue, notamment au sein de la famille d'Annie, au travers des rendez-vous amicaux dans lesquels nous avons été présente. Toutes ces discussions n'ont pas été enregistrées, mais les situations d'énonciation, ainsi que des extraits considérés importants ont été écrits dans un carnet de terrain.

Dès lors, c'est à travers ce cadre théorique et ce dispositif méthodologique que nous revisitons l'histoire des femmes migrantes mauriciennes de la première vague migratoire des années 1970.

Chapitre 2 La migration des pionnières, à l'aube des années 1970

On se tromperait probablement de question si on se demandait « Les femmes mauriciennes s'émancipent-elles en migrant ? ». La réponse serait trop complexe pour que finalement, cette question de départ ait un sens. On ne peut comprendre la migration de ces jeunes célibataires ou jeunes mariées avec enfant qu'en établissant une corrélation entre contraintes structurelles et choix individuel dans un certain contexte familial. Mais il faut bien saisir la particularité de ce cas dans un premier temps. N. Moujoud met en garde contre les discours sur l'émancipation qui oublient aussi les luttes des femmes avant d'arriver en France, alors que leur migration en tant que femme seule est révélatrice même du changement²¹. L'étude du cas des Marocaines entrées seules en France révèle que ce sont les statuts stigmatisés dans la société d'origine, être veuve, divorcée, répudiée, célibataire, qui les poussent à partir (N. Moujoud, 2003). Cependant, la migration des femmes mauriciennes parties pour travailler dans les emplois de maison a des caractéristiques différentes d'autres migrations de femmes seules. Ce ne sont pas pour la majorité des femmes qui, en travaillant dans les services domestiques dans le pays de destination, entérinent une trajectoire de régression et de déqualification (L. Oso Casas, 2002). Une certaine continuité socioprofessionnelle caractérise leur déplacement migratoire, ce qui peut faire dans un premier temps obstacle à des perspectives de changement. Leur mobilité, au contraire des Marocaines, prolonge une situation professionnelle sexuée et ethnicisée. Elle ne résulte donc pas d'une marginalisation dans la société d'origine, ni d'une lutte envers sa condition féminine.

Travailler le concept de l'événement va nous permettre d'interroger la question de la continuité ethnique et de genre dans l'insertion professionnelle à l'arrivée en France. Les récits de la première expérience migratoire des femmes nourriront l'analyse, avec l'appui de productions scientifiques sur le sujet.

2.1 Contexte de l'émigration

Plutôt que d'avancer des causes déterminant les migrations des femmes mauriciennes au début des années 1970, nous allons rendre compte de l'articulation subtile entre des conditions structurelles partagées par toutes, et des raisons plus personnelles, plus individuelles à l'émigration de chacune. Nous adhérons ainsi à la perspective du structuralisme post-

²¹ Argument exposé dans sa conférence « Genre et construction de la figure migrante en France » à l'Espace Mendès France (Poitiers) le 20/01/2011

structural que N. Green définit ainsi : « Il doit tenir ensemble la perspective des acteurs sociaux, sans oublier les aspects internationaux et nationaux qui entourent les choix individuels et familiaux » (2002, p. 104).

2.1.1 Les départs vers la France et l'Indépendance de Maurice

M. Dinan a recensé 32 728 départs de l'île Maurice entre 1964 et 1973 pour une population de 784 145 habitants, ce qui revient à un nombre moyen d'émigration annuelle de résidants à 3273 sur ces dix années-là²². M. Dinan ne considère pas les migrations avant 1958 comme significatives, les émigrés entre 1958 et 1964 étant déjà relativement peu nombreux (468). Après 1974, le nombre d'émigrés augmente, mais modérément si l'on compare son pourcentage par rapport à la population en transition démographique. L'année 1968 enregistre un nombre de départs important, tandis que le mouvement va ralentir dans la deuxième moitié des années 1970, pour reprendre avec une croissance soutenue dans les années 1980 et 1990.

Les destinations choisies ont suivi les divisions ethniques internes. Dans les années qui nous concernent, les migrations vers l'Australie et l'Afrique du Sud étaient essentiellement composées de Mauriciens blancs et mulâtres d'origine française. Au contraire, les flux à destination de la Grande Bretagne et de la France ont suivi les différenciations qui se sont constituées dans les différents contextes coloniaux, les Indo-mauriciens prenant la première route, et les Créoles la deuxième. Les migrations vers la France se caractérisent par un taux plus important de départs informels. Les flux varient aussi dans ces deux zones en fonction des politiques d'immigration de fermeture (à partir de 1962 pour la Grande-Bretagne, 1974 pour la France) (S. Chazan-Gillig, I. Widmer, 2001).

Plusieurs profils de migrants composent les mouvements migratoires vers la France dans les années 1970. De 1968 à 1974, les femmes qui viennent travailler seules comme employées de maison forment la majorité des flux, et construisent les réseaux migratoires (M. Halajkann, 1994). Elles arrivent de manière informelle, ou par contrat de travail. Nous n'avons pas rencontré de femmes correspondant à la première catégorie. Certaines sont déjà mariées, et ont des enfants, d'autres sont célibataires²³. Elles sont jeunes (M. Halajkann, 1994), les femmes que nous avons rencontrées étant par exemple âgées entre 17 et 35 ans à leur arrivée. Les étudiants prennent aussi part au mouvement, en empruntant d'autres filières²⁴. Il y a des

²² Données réanalysées dans l'article S. Chazan-Gillig et I. Widmer (2001), p.83, présentées en Annexe 5

²³ Se reporter à l'Annexe 1 pour apprécier ces différents profils parmi les femmes rencontrées

²⁴ Ils ont souvent une bourse d'études, et sont essentiellement hindous, selon les témoignages de Nadine et d'Annie

raisons de penser que les femmes employées de maison vont être davantage influentes dans l'histoire des migrations mauriciennes et de l'installation des familles en France que les étudiants dont le séjour est provisoire (S. Chazan-Gillig, I. Widmer, 2001), ce qui amenuise d'autant plus nos chances d'en rencontrer aujourd'hui en France.

Dans la deuxième moitié des années 1970, on assiste à la venue des enfants et des maris des femmes dans le cadre du regroupement familial. Parallèlement, la filière des employées de maison se poursuit en attirant des femmes originaires d'autres groupes ethniques. Elle se caractérise notamment par une augmentation des migrations informelles, conséquence de la politique de fermeture. Après la migration des femmes créoles, certains hommes immigreront seuls pour travailler dans la maçonnerie et dans la construction de bateaux²⁵, ou se concentreront dans l'industrie de l'habillement ou dans l'entrepreneuriat (V. Vuddamalay, 1990).

Un phénomène statistiquement mineur, et qui pourtant a retenu l'attention à l'époque, est le mariage par correspondance qui va amener des Mauriciennes à rejoindre un époux agriculteur en France. Plutôt que de se contenter des seuls emplois de domestiques, ces femmes vont trouver dans le mariage une alternative migratoire (M. Perrot, 1980).

En constatant le pic des émigrations mauriciennes en 1968, les travaux scientifiques et les témoignages des femmes considèrent l'Indépendance de l'île comme un événement historique déclencheur de ces vagues d'émigration, principalement des Créoles vers la France. Il s'ensuit en effet une période de « détresse économique et de crise politique » (V. Vuddamalay, 1990, p. 233). Des rivalités interethniques dérapent en émeutes à la veille de l'indépendance, le Parti hindou pour l'Indépendance (Parti Travailleiste) s'opposant au Parti créole qui se positionne contre (Parti Mauricien Social Démocrate) (L. J. Chan Low, 2006).

Et comment vous êtes partie de l'île Maurice ?

Florise : Ben c'est-à-dire quand on a eu l'indépendance par les Indiens, c'est pour ça que y en a beaucoup qui sont partis hein.

Et Dédette elle est arrivée à quel âge en France ?

Annie : Ah, l'âge je sais pas trop dire. Mais par contre la date je sais, elle est arrivée l'année où tout a changé. Parce qu'à l'île Maurice c'était l'indépendance, et en France c'était la guerre.

La guerre ?

Oui, la révolte des étudiants, c'était bien en 68 ?

Anne : Ma maman ça faisait partie des femmes, des mères qui quittaient à l'époque parce qu'après l'indépendance à Maurice, c'était pas facile du tout, pour les gens qui n'en avaient pas, pour une certaine classe sociale, voilà, donc si vous voulez il y avait une vague

²⁵ Anne confirme ce point, car un de ses cousins correspond à ce cas : il travaillait avec d'autres Mauriciens au Havre dans la construction de bateaux

d'émigration entre 68 et 72, 73 à Maurice, et en ce qui concerne la France, il y a eu beaucoup de femmes surtout qui sont venues en France.

L'événement de l'Indépendance apparaît dans les récits comme motivant les départs, non pas pour des raisons conflictuelles, mais parce qu'il consacre l'infériorité des Créoles dans une société à présent dirigée majoritairement par la communauté Indo-mauricienne. On ne pourra lier l'Indépendance à cette émigration de Créoles vers la France que par le constat, car nous ne disposons pas de tous les éléments pour comprendre en quoi ce moment rend leur situation plus défavorisée, si ce n'est que la relation privilégiée instaurée avec le Blanc par leur labeur perd de son intérêt lorsque ces derniers ne sont plus les maîtres de l'île, et partent dorénavant chercher refuge dans d'autres pays.

Nadine : C'est-à-dire que l'Indépendance c'était le péril indien. Les Indiens ont pris le pouvoir politique. Pour beaucoup l'Indépendance c'était la catastrophe, le cataclysme, la seule issue était l'exil. On croyait qu'il y allait avoir des conflits entre les communautés, que ça allait être l'anarchie et la fin de tout ordre.

L'initiative des Mauriciennes créoles d'émigrer est souvent expliquée par le « sentiment d'exclusion sociale » (M. Halajkann, 1994). L'Indépendance entérine un renversement déjà amorcé des rapports de pouvoir inter-ethniques entre les Franco-mauriciens et les Indiens. Cela fait partie des facteurs qui encouragent les Créoles à quitter l'île – à l'instar des Mauriciens blancs – en cherchant peut-être à renouer une relation privilégiée avec les Blancs, mais ambiguë, sous d'autres formes et dans un autre contexte imaginé.

Anne : Les femmes sont parties parce qu'on était dans la misère. On pouvait gagner notre vie que par ces personnes-là, que par les Blancs quoi.

2.1.2. Les femmes créoles et leurs relations avec les patrons blancs, point nodal de l'émigration

Toute l'ambiguïté de ce constat que fait Anne réside dans la double conscience de la « reproduction de la domination passée dans les générations des familles créoles » (S. Chazan-Gillig, 2009, p. 41) à Maurice et de l'instrumentalisation de la relation personnalisée construite avec le Blanc par celles qui partent en France. Pour comprendre comment la relation de domination entre le maître et l'esclave a survécu à l'abolition et est restée soutenable pour les Créoles jusqu'à la fin des années 1960, il faut revenir à cette fameuse constitution de la catégorie de la « population générale » par opposition aux « Indo-Mauriciens », et comment cette séparation « ethnique » s'est traduite dans la vie ordinaire.

Dans la constitution britannique, la catégorie de « population générale » créée en 1810 désigne « Every person who does not appear, from his way of life, to belong to one another of

those three communities (Hindu, Muslim and Sino-Mauritians) »(J-L. Alber, 1994, p. 126). Cette définition par la négative montre bien que l'on ne peut unir les Blancs et les Créoles dans une même classe autrement qu'en accentuant la séparation des communautés – définies par leur pays d'origine (Inde et Chine notamment) puis, à la suite des affrontements entre Hindous et Musulmans, par la religion – avec le monde blanc. Les « gens de couleur » (qui regroupent les mulâtres et les créoles)²⁶ quant à eux, sont associés, par leur proximité, aux Blancs. La distinction de couleur au sein même du groupe, malgré que la catégorie de « population générale » vise à faire disparaître les bases de l'ancienne société esclavagiste, réactualise les inégalités passées. Parallèlement, la différenciation ethnique entre « gens de couleur » et « Indiens », créée par l'Etat britannique pour fonder sa légitimité et reproduire les clivages entre les Empires coloniaux, instaure une situation sociale et des fonctions professionnelles précises sur ces bases ethniques : les Indiens laboureurs dans les plantations, les gens de couleur dans la domesticité, l'artisanat, la mécanique et la voirie (S. Chazan-Gillig, 2009). La reconstruction ethnique britannique assise sur la fonction professionnelle a malgré tout pérennisé la relation esclavagiste entre le Blanc et le créole.

La croyance en cette origine commune consacrée par la catégorie de « population générale » s'est traduite dans la vie ordinaire par le partage de la religion catholique, et l'instauration d'une relation de confiance et d'intimité dans la maison des Blancs qui s'est transmise entre les générations : les familles franco-mauriciennes continuent parfois à employer les mêmes familles créoles. De ce fait, la relation de domination est reconnue juridiquement et traverse le temps parce qu'elle repose, dans un système paternaliste, sur une relation privilégiée dans les liens du travail. Celle-ci assure une protection alimentée « d'avantages non-salariaux et de redistribution indirecte contre les risques naturels »(S. Chazan-Gillig, I. Widmer, 2001).

Annie : Eux ils nous faisaient beaucoup de cadeaux. Ils employaient ma marraine, ma tante et j'étais tout le temps chez eux.

C'est-à-dire qu'ils s'occupaient de vous ?

Non mais on avait le droit d'aller chez eux quand on voulait. C'est eux qui avaient le livre « la mode de Paris », et après ma tante elle nous faisait des robes à partir des modèles du livre. (. . .)Et puis c'est eux qui nous montrent le catéchisme aussi.

Ce sont tout particulièrement les femmes créoles qui font l'expérience quotidienne de la relation de proximité privilégiée avec le propriétaire blanc, en travaillant dans l'espace

²⁶ Les mulâtres sont la population métissée blanche native de l'île qui a accédé à la propriété des terres et a participé à l'accumulation capitaliste locale, « l'élite créole ». Les Créoles correspondent à la catégorie des anciens esclaves aux origines africaines, malgaches et indiennes, et sont plus noirs que les mulâtres (S. Chazan-Gillig, I. Widmer, 2001). Nadine se dit « mulâtre », mais à partir de ce qu'on sait sur sa famille, riche propriétaire à Maurice, elle ferait plutôt partie de la catégorie des Blancs.

intérieur de leur domaine. Au contraire, les femmes hindous sont rarement investies du travail de maison, et sont davantage employées à l'extérieur. Cette division spatiale est source d'estime pour les femmes créoles par la forme personnelle du lien qu'elles créent avec les différents membre de la famille de Blancs, en étant « bonne » ou « nénéne ».

Fabienne : Chez les Créoles nous on travaille pas dans les champs. C'est plutôt les Hindous qui travaillent dans les champs de canne à sucre. C'est comme ça. Nous on nous verra pas travailler dans les champs parce que c'est mal vu, c'est pas digne de nous. (. . .) Souvent les femmes hindoues elles aident leur mari au jardinage. Mais elles sont pas forcément payées pour ça. Et c'est plus les Créoles dans la maison, et les Hindous à l'extérieur. Ils côtoient pas les Blancs comme les Créoles les côtoient. . . Avant l'île Maurice c'était comme ça, c'était un peu traditionnel, il y avait que les maisons des Blancs et des champs de canne à sucre.

Anne : Ma mère elle était bonne. Elle était bonne dans une famille très riche d'ailleurs, où y avait le cuisinier, enfin tous les domestiques, ma mère elle s'occupait principalement du patron, de ses costumes, tout ça.

En même temps que cette relation de privilèges est valorisée, l'autre face, plus obscure, qui est celle de la domination et de l'infériorisation, est de moins en moins consentie par les femmes de la génération des adolescentes à l'Indépendance. Celles-ci se forment un regard critique sur le travail de leur mère, quand elles ne sont pas employées elles-mêmes dans ces maisons, à partir du moment où « le lien personnel de l'esclave vis-à-vis du maître n'a plus été l'unique vecteur de l'intégration sociale »(S. Chazan-Gillig, 2009). La prise de conscience de la réussite des Hindous sans l'appui des Blancs a certainement eu son effet sur la projection d'un avenir plus glorieux à l'étranger, en utilisant ses propres atouts. Les femmes créoles sont en quelque sorte les cerveaux de cette forme de stratégie.

Jacqueline : Oui on a toujours suivi les Blancs tu vois. Et puis quand on partait chez les Blancs c'était toujours Monsieur, Madame tu vois, c'était pas, c'était pas par leur prénom et tout ça. C'était le grand respect si tu veux. Mais, oui mais il fallait toujours faire comme les Blancs. C'est vrai que quand tu travaillais et puis tu mangeais jamais avec les Blancs ! T'étais jamais à la table avec eux. Quand eux ils avaient fini de manger, tu débarrassais tout, et puis, enfin moi, où je travaillais et tout. Moi je débarrassais, et après toi tu prends ton assiette à la main et tu manges quoi.

C'est un système un peu esclavagiste quoi.

Ben oui c'était, les Blancs nous ont bien, hein, hein, je veux pas te vexer.

Non.

Mais ils nous ont bien écrasé.

Sylvie : A l'époque c'était, ils étaient un peu servis comme des rois.

Fabienne : J'ai fini par vivre ici en me disant que j'allais faire les choses autrement de là-bas, que je pouvais vivre ici et faire autre chose, voir autre chose.

Il y a donc bien cette volonté de s'extraire de la relation de subordination avec le Blanc dans l'expérience migratoire, tout en restant dans des emplois domestiques comme cela est le cas pour les trois femmes qui viennent d'être citées, mais en négociant les relations de *care*,

pour en garder seulement les avantages, comme la relation de confiance et le travail d'intérieur qui leur plaît.

Pour compléter cette exploration des raisons à l'origine de l'initiative migratoire des Mauriciennes, il nous faut introduire les motivations plus personnelles et singulières de chacune, puisqu'il est évident que ce ne sont pas toutes les jeunes femmes créoles qui ont émigré, ce ne sont pas non plus que des Créoles, et les événements déclencheurs ne sont pas identiques à toutes.

2.1.3. L'appropriation de son départ dans le contexte familial

En révisant le modèle néo-classique selon lequel la rationalité de l'individu est à l'origine de la décision d'émigrer, les travaux des années 1980 s'intéressent au rôle des institutions intermédiaires, notamment la famille, comme unité effective de la prise de décision (A. Phizacklea, 2003). En réalité, A. Phizacklea précise bien que ce n'est pas la famille qui décide, mais certains de ses membres.

Nous adhérons à sa proposition de prendre en compte l'institution de la famille dans n'importe quelle migration, mais de manières très diverses, ce qui, concernant les femmes, implique de l'associer aux questions de leurs désirs et de leurs pouvoirs. L'expérience des Mauriciennes enrichit le sujet à cet égard, parce que les parents, en particulier le père, et l'époux, disposent d'un rôle à la fois contraignant et passif dans l'acte migratoire tel qu'il est décrit dans les récits. Nous avons amorcé l'entretien biographique par l'événement de l'émigration. La manière de raconter cet épisode témoigne de l'appropriation personnelle par toutes de la décision d'émigrer, même si des contraintes composent aussi les raisons du départ. Il importe peu que la décision individuelle soit véridique. C'est ce que cette lecture subjective de son parcours génère comme perspectives pour son « devenir-femme » qui attire notre attention.

Le double statut des parents et de l'homme (l'époux ou le père) comme personnification de la contrainte à la migration, qui est en même temps déjouée et rendue stérile par les stratégies des femmes, caractérise le récit du départ des pionnières par rapport au reste des membres de la famille. L'indépendance vis-à-vis du contrôle familial est un trait commun de la description du désir d'émigrer.

Cindy : Je suis partie j'avais 19 ans, et comme la majorité c'était à 21 ans, le père devait signer pour qu'une fille parte seule. Et là je me rappelle très bien ce qu'il m'a dit, où j'ai eu très peur. Il m'a bien rappelé que s'il voulait il pouvait ne pas me laisser partir. Je me rappelle très bien comment il m'a regardé, il savait qu'il avait un pouvoir sur moi, mais il a signé quand même (rires).

Jacqueline : Et moi quand j'ai fait mes démarches pour aller en Grèce, ma mère savait pas tu vois la dernière semaine que j'ai eu mon passeport qu'elle a su et encore pas avec moi.

Fabienne : Moi par contre, j'étais venue, j'avais pas envie de venir, j'étais venue parce qu'à l'époque je fréquentais le papa de Christine et lui il voulait partir en Angleterre parce qu'il voulait faire des études d'infirmier et de là j'avais envie de venir. Mais sinon je serais pas venue. Et là j'avais envie de venir et donc j'ai pris l'occasion je suis venue moi aussi.

Dans ce dernier cas par exemple, la situation contraignante du départ est réinterprétée comme un choix individuel et une opportunité possible²⁷. Le départ de Sylvie, outre la question de l'indépendance vis-à-vis de l'autorité des parents, se caractérise par sa fuite vis-à-vis de l'emprise de son époux. Cette motivation introduit explicitement la question de sa place dans les rapports de genre, sans que mon interrogation n'ait sollicitée cette réponse.

Et comment vous êtes arrivée ici, comment vous avez trouvé un contrat de travail ?

Sylvie : Alors moi, moi j'étais déjà mariée à l'île Maurice, j'avais un mari qui buvait énormément. Mes parents n'étaient pas d'accord pour que je me marie, et je me suis mariée quand même, et en m'en rendant compte que j'avais fait une bêtise un peu tard, et quand je m'en suis rendue compte, je crois que mes parents m'ont frappé, m'ont foutu une raclée encore (rit), donc je me suis mariée et après bon j'ai eu Jean-Marc très vite, bon à l'époque la contraception ça commençait juste, on connaissait pas, on entendait dire beaucoup de choses mais on savait pas vraiment, donc j'ai pensé que la grossesse ça allait le calmer et ça l'a pas calmé donc je l'ai quitté plusieurs fois. Et puis j'ai eu une amie, c'est elle qui devrait venir travailler ici, en France, et quand Mme B...a envoyé la photo de la maison, un petit château en lui disant que Bordeaux est à 60km de Pessac-sur-Dordogne, elle a vu les arbres partout à côté, elle a pas voulu venir, elle a dit « Moi je peux pas aller, c'est trop loin, non, non ». Et moi étant séparée de mon mari et étant chez mes parents, avec des parents extrêmement sévères donc j'ai demandé à partir, et que je voulais aller travailler chez eux comme employée de maison.

Le retour à la situation des femmes migrantes dans un contexte familial structuré par des rapports de genre, ethniques et de classe dans la société mauricienne est une exigence d'analyse pour saisir en quoi le départ en migration va donner son sens à l'expérience biographique racontée, et faire de l'événement migratoire le moment-clé de l'irréversibilité et de la rupture. Seulement, cet événement n'a pas la même portée selon les histoires de vie. Certaines privilégient la description du départ à celle de l'arrivée et inversement.

Cindy : Alors je suis partie de l'île Maurice un peu contrainte. Je n'avais pas idée de ce que j'allais vraiment faire, mais je me suis sentie obligée de partir, parce que mes parents étaient témoins de Jehovah. Et moi je ne voulais pas rentrer dans cette vie-là. (. . .) moi je suis hindoue hein. (. . .) J'ai été la première de ma famille à aller en France, c'était pas courant chez les Hindous de venir ici.

Cet accent mis sur la singularité ethnique de la destination de Cindy exprime d'autant plus la rupture que la migration représente par rapport à sa famille, ce qu'elle va utiliser

²⁷ L'ironie du sort est que Fabienne va partir, alors que son ami ne va pas en avoir l'occasion. C'est donc elle qui va le faire venir ensuite en France. C'est une énorme bifurcation dans les projets qui va avoir des incidences sur les rapports de genre.

comme un argument pour dépeindre son autonomisation dans la migration en échappant au destin tracé par sa famille. Mais le revers de la médaille est que cet événement impose une structure et un rythme à son récit qui consiste à interpréter chaque rupture comme une réitération du renoncement à d'autres possibles. L'origine hindoue prend part à cette auto-analyse, car elle est le socle du sentiment de déqualification que Cindy subit en migration en étant employée comme domestique, tâche qui n'est pas estimée par les Hindous à l'île Maurice. Cette expression d'un choix coûteux mais obligé se ressent dans la manière dont elle insiste sur son départ, et tout ce à quoi elle renonce, alors qu'en comparaison, Annie insiste sur la description de son arrivée en France et tout ce qu'elle y découvre. On a l'impression dans le récit de Cindy qu'il n'y aura jamais de point de chute aux bifurcations pour réenvisager son avenir, alors qu'Annie fera de l'inattendu une opportunité pour nourrir des projets²⁸.

Cindy : D'abord j'ai eu mon bac à Maurice, j'ai eu tous mes diplômes que je voulais, j'enseignais des cours d'anglais, j'étais bien, j'aimais bien ce que je faisais là-bas. Je gagnais autant que ce que j'ai gagné en arrivant en France, alors qu'en France tout est beaucoup plus cher. (. . .) Alors moi je voulais partir malgré tout ce que je laissais là-bas, mes copines, mon travail, mais je voulais pas rester à cause de mes parents. C'est moi qui ai décidé de partir.

Annie : J'avais ma tante qui était déjà en France et puis moi j'avais 17ans et j'avais écrit à ma tante je voudrais venir en France et ça m'a pris comme ça, je suis vraiment partie inconsciemment (. . .). Et puis après j'ai eu 18 ans quand je suis arrivée en France et je suis tombée dans une famille, c'était le maire du village dans le Tarn et Garonne, exactement à Cazes-Mondenard. Et ma tante était là-bas, ça faisait deux ou trois ans déjà qu'elle était en France, donc je suis arrivée, et puis lui il était maire et boucher ; j'étais employée de maison, je devais faire le ménage et puis je devais soi-disant aller à l'école, et puis j'ai vu le niveau et après j'ai dit non tant pis. J'ai décidé de pas y aller, peut-être par correspondance, et puis j'ai trouvé que c'était trop dur, j'avais pas de niveau. Et puis j'ai travaillé. J'avais une chambre, j'avais une salle de bain, par rapport à l'île Maurice, là j'étais une princesse quoi, quand je suis arrivée là et puis pas savoir parler français. Bon ma tante habitait pas loin et puis j'avais une copine aussi qui est arrivée quelques temps après moi et elle elle travaillait dans la restauration, c'est-à-dire elle faisait employée de maison mais eux ils faisaient la restauration.

Pour tous ces éléments d'analyse, l'entretien biographique avec Cindy conserve tout son intérêt, en ce qu'il nous permettra de souligner le sentiment de promotion en migration des femmes créoles, en opposition au sentiment de déqualification de cette femme hindoue . Son parcours nous montrera que malgré tout, elle est une actrice des recompositions de genre et de l'ethnicité en migration.

A partir de cette lecture microsociologique du départ en migration, nous avons une clé d'analyse à exploiter qui est celle de l'expression de la migration comme événement, soit dans

²⁸ Il faut considérer que le premier entretien avec Cindy s'est réalisé en présence d'Annie. Elle a donc certainement mis en scène son récit de manière à accentuer les différences entre elles, ethniques et sociales, ce qui singularise les expériences migratoires, et Cindy choisit de les opposer. Dans le deuxième entretien que nous avons eu avec elle-seule, les expressions des opportunités manquées sont adoucies.

le départ, soit dans l'arrivée. Nous pouvons en tirer des premiers résultats pour la problématique qui nous concerne sur les continuités et les ruptures en migration.

2.2 Les femmes mauriciennes dans le marché du travail domestique

On peut aisément deviner ce que le départ en migration a pu introduire comme rupture et comme indépendance vis-à-vis des conditions familiales dans le pays d'origine. En revanche, l'appropriation personnelle de la décision d'émigrer laisse souvent place à la désillusion en France, ce qui se traduit dans un premier temps par la dépendance à l'employeur(e) de la sphère privée dans un contexte étranger. Plus largement, les femmes expriment alors la contrainte de l'insertion professionnelle dans les services domestiques que le pays d'accueil leur réserve. Nous allons voir à travers nos lectures et les témoignages recueillis, comment le désir du changement en migration, et une « certaine » continuité de la contrainte professionnelle coexistent.

2. 2. 1 Les expressions de la rupture et de la continuité en migration

Les projets que les femmes évoquent aujourd'hui dans le récit rétrospectif, qui sont à l'origine de l'acte migratoire, contrastent avec les conditions de travail à l'arrivée. Cette conjonction de deux sens contraires qui caractérisent deux événements très proches dans le temps, le départ et l'arrivée, va nourrir la conscience qu'ont ces migrantes de leur situation de domination par la continuité du travail domestique vécue.

L'idée que Jacqueline avait en partant de l'île Maurice était de mettre un terme à son entière dévotion à la survie de la famille en remplaçant sa mère auprès de ses frères et sœurs. La décision de partir implique une rupture radicale avec les prérogatives familiales qu'on lui avait imposées en tant que fille aînée, ce qui supposait de travailler très jeune comme « nénène » dans une famille de Blancs.

Jacqueline : Alors j'ai quitté l'île Maurice, il faut dire à l'île Maurice il y avait la misère et ma maman elle avait beaucoup d'enfants tu vois, et elle m'a fait quitter l'école parce qu'elle voulait me faire garder mes frères et sœurs. Et après à l'âge de 13 ans je suis allée travailler pour gagner de l'argent. Et tu vois à ma maman, je lui donnais les sous, et puis bon y avait un moment j'en avais marre de vivre cette vie-là. Je grandissais, je vieillissais et puis, je voulais avoir une vie un peu plus décente quoi.

Dans chaque initiative migratoire, il y a l'idée d'accomplir ailleurs ce qui n'est pas faisable à l'île Maurice en raison de sa condition ethnique, sociale et de genre. Pour Florise il s'agit de pouvoir vivre avec son mari d'origine musulmane sans se cacher. Pour Annie,

reprendre des études en France fait partie de ses objectifs. Pour autant, le départ ne constitue pas toujours un événement marquant en rétrospective car les projections initiales ne se réalisent pas par la suite. Il représente malgré cela une rupture du fait qu'il absorbe dans la plupart des cas le récit d'enfance, comme si ces épisodes du passé étaient fondamentalement dissociés des expériences en migration par lesquelles les femmes mauriciennes se construisent. En cela, le départ est symbolique du trait tiré sur les conditions de vie antérieures, qui ne sont pas décrites spontanément. La manière par laquelle Anne raconte le départ de sa mère est particulièrement intéressante, parce qu'elle fait de ce moment un instant partagé par la mère et la fille qui reste symbolisé par l'avion comme gage du tournant dans la condition ethno-sociale.

Anne : Maintenant les Mauriciens bougent à Maurice, ils voyagent beaucoup, mais à cette époque-là quand c'était la misère et qu'on partait, c'était les Blancs à cette époque-là qui prenaient l'avion. Les gens très riches qui prenaient l'avion. Moi ma mère quand elle avait pris l'avion elle s'était dit, elle part pour ne plus jamais revenir ! Ma grand-mère lui avait fait sa valise de vêtements chauds, cousus et tout ça, bien, ben elle partait il fallait qu'elle s'habille bien parce qu'elle prenait l'avion, elle partait c'était la première fois. On prenait l'avion. Et puis on savait pas quand est-ce que la personne allait revenir !

De manière surprenante, l'expression de cette fracture co-existe avec celle de la répétition du « même » travail dans les services domestiques alors que la migration aurait pu en casser l'héritage familial.

Jacqueline : Mais toujours, tu vois même en Grèce j'ai travaillé c'était la même chose. Toujours dans les familles tu vois toujours surveiller les enfants, toujours faire le ménage tu vois c'était comme ça. (. . .) Je travaillais toujours chez des familles je travaillais toujours ici aussi, et comment dire, toujours surveiller les enfants un peu, mêmes affaires hein ! (. . .) Et puis bon ben voilà, et puis maintenant moi j'étais toujours été, j'ai jamais changé de machin. Et puis tu vois j'ai fait beaucoup de formations, mais à la fin tu vois y a rien au bout.

Les expériences de Jacqueline sont pourtant, on va l'apprendre au cours de l'entretien, assez variées dans les métiers du *care* domestique, car elle va commencer comme employée de maison, puis uniquement garder les enfants. Elle va obtenir le diplôme du CAP Petite Enfance et travailler dans une école, pour finir aide à domicile auprès des personnes âgées, munie d'un diplôme également. Malgré les « contenus » différents de ces emplois, elle les réunit sous la même « forme », pour reprendre cette distinction kantienne travaillée en sociologie par G. Simmel (1908). Privilégier l'unicité de l'expérience professionnelle a plusieurs sens. Cette expression péjorative de la mêmété exprime l'impossibilité de choisir son métier en-dehors des normes sociales de genre, et de « race » véhiculées au-delà des frontières, que ce soit à Maurice, en Grèce ou en France. Dans le même temps, cette contrainte de la récurrence est réappropriée, car par la suite Jacqueline va valoriser la relation de *care* comme lien logique entre toutes ses expériences, qui caractérise sa compétence personnelle.

Mais quelle continuité pouvons-nous établir entre la situation dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil pour les femmes qui n'ont pas expressément travaillé comme employées de maison à Maurice ?²⁹ C'est à ce propos que les femmes adoptent un point de vue sociologique dans le sens où elles assimilent leur place professionnelle à celle de leur mère, dans une histoire de la reproduction familiale de la domination de type coloniale. Annie décrit par exemple avec insistance la transmission inter-générationnelle du travail de « nénéne » ou de « bonne » : sa mère était nénéne, sa grand-mère était nénéne, sa tante était bonne. . . De la même manière, elle généralise la première occupation professionnelle des Mauriciennes en France.

Et Marie-Ange elle est arrivée comme employée de maison aussi ?

Annie : Oui. De toute façon on a toutes commencé comme ça.

L'expression de la situation de dominée dépasse son vécu propre pour adopter une perspective relationnelle des subordinations de genre croisées avec celles de race. C. Poiret conseille de partir de l'expérience subjective des femmes pour composer « un cadre de connaissance général du racisme, mis en œuvre pour appréhender la réalité » (2005, p. 211). Le récit de Fabienne débute par le souvenir du racisme ressenti lorsqu'elle arrive en France.

Fabienne : Vous savez quand je suis arrivée en France ça a été très très dur, vraiment très très dur. Moi je pleurais tous les jours d'avoir quitté mon pays. Parce qu'en plus j'étais toute seule à Bordeaux moi, mais pas que toute seule des Mauriciennes ! On était trois noires, et quand on allait au cinéma on était trois noires et tout le monde nous regardait comme si on était des bêtes sauvages quoi. Et donc j'ai commencé ici par faire le ménage, et j'ai vécu des moments très difficiles. Et tout ça je m'en suis souvenue au moment du décès d'Annie Girardot parce que je me rappelle c'était un film avec elle qu'on était allé voir.

Le vécu du racisme est associé au premier emploi exercé, par lequel elle va généraliser son observation sur le but que poursuivent les employeur(e)s de maîtriser les femmes mauriciennes représentées comme dociles.

Fabienne : Moi je sais ce qu'ils pensent. Ils pensent qu'on est manipulables, qu'on va tout faire sans rien dire et qu'on va être dociles.

La continuité de la domination des Blancs s'établit dans l'esprit des femmes mauriciennes créoles par l'expérience du vécu intime du rapport d'exploitation dans le travail domestique. Cette conscience est encore plus frappante lorsqu'elles se pensent « femme », en même temps qu'elles conçoivent la différence d'opportunités entre la femme occidentale autochtone et la femme migrante « racisée ».

Florise : Ah ben c'est pas comme vous qu'on a eu le choix de faire les métiers qu'on voulait. Vous savez les femmes qu'on a fait venir à l'époque c'était pour faire le ménage, pour faire des trucs comme ça hein. . .

²⁹ Consulter le tableau de l'Annexe 1 pour les expériences professionnelles pré-migratoires des femmes

Ces remarques des femmes situent leur expérience de l'insertion professionnelle à l'arrivée dans une réflexion plus globale sur les opportunités des Mauriciennes en France. Plutôt que de souligner le prolongement des conditions d'origine, elles éprouvent la déception d'une perspective de changement en migration rendue caduque à l'arrivée lorsqu'elles sont confrontées à l'utilisation des femmes migrantes comme main d'œuvre pas chère et facilement exploitable dans les services domestiques, réalité politique, économique et sociale, qu'elles savent si bien dépeindre. C'est donc par l'expression de la rupture en migration et de la projection d'un vivre autrement que ces jeunes migrantes acquièrent une lucidité sur la position de domination au sein de cette activité professionnelle.

2.2.2. *Migrations et politiques migratoires dans la domesticité dans les années 1970*

Avant de décrire le réseau migratoire des Mauriciennes employées domestiques, nous reconstituons les rouages de la mondialisation du travail domestique qui se mettent en place à partir des années 1970 (A. Miranda, 2004). La sédentarité a souvent été attribuée dans les représentations aux femmes. Or, les flux migratoires féminins liés au secteur domestique ont commencé en Europe dès le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle par le biais de migrations internes de femmes venues des régions rurales pour travailler dans la ville, comme l'illustre la « Bécassine » (G. Noiriel, 1990). Mettre en lumière les migrations féminines effacées de l'histoire par un système de représentations androcentriques implique de s'interroger aussi sur les mécanismes de leur invisibilisation pour comprendre pourquoi les politiques migratoires sont inadaptées au phénomène lorsqu'elles ne tiennent pas compte de la dimension sexuée des mobilités internationales.

L'une des questions les plus épineuses de l'objet de recherche des femmes en migration a trait aux sens que recouvre la terminologie de la « féminisation des migrations », phénomène souvent imprécis daté des années 1970. Il faut avancer avec prudence, car si l'on estime que la présence des femmes dans les flux migratoires ne devient signifiante qu'à partir de ces années-là, avec les meilleures intentions féministes de visibilisation, on nie leur participation passée dans la mobilité. Le travail démographique de M. Morokvasic sur les migrations des femmes déjà nombreuses dans les années 1946 en France³⁰ (A. Golub *et al.*, 1997) dément l'assertion fréquente qui dit que « les recherches (sur les femmes migrantes et la variable genre)

³⁰ En 1946 en France, les femmes représentent 42,6% des immigrés, en 1954 38,6%, en 1975 40%, enfin en 1982 42,8%. Recensements de population de 1946 à 1982, INSEE, cités par M. Morokvasic (1989), « Femmes immigrées en France et en Europe francophone : bilan et perspectives » in Actes du séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la Francophonie, Québec

n'existent pratiquement pas parce que l'accélération de la migration féminine est un phénomène récent »(H. A. Mchichi, 2007). La « féminisation des migrations » désigne peut-être davantage, non pas particulièrement une croissance en nombre, mais plutôt un phénomène qui intéresse parce qu'il renverse les stéréotypes communs et parce qu'il s'inscrit dans la mondialisation et dans la progression du système capitaliste global. Il s'agit de ces actrices indépendantes dont la migration s'organise selon une restructuration de l'économie mondiale par une nouvelle division internationale du travail dans laquelle elles ont un rôle économique grandissant (F. Reysoo, 2004). Tandis que la recherche de la production à moindre coût conduit à délocaliser certaines activités du secteur secondaire, la nature non-délocalisable par définition du secteur des services domestiques entraîne, dans le jeu capitaliste de la ponction des mains d'œuvre à bon marché dans les pays en voie de développement, au « *care drain* » (K. Pannell, M. Altman, 2009) des femmes du Sud ou de l'Est « naturalisées » dans les fonctions domestiques. Ces migrantes ont un rôle capital dans la survie et dans la reproduction du système capitaliste global en servant la main d'œuvre professionnelle hautement qualifiée des « villes globales », véritables plateformes organisationnelles de l'économie mondiale (S. Sassen, 2010). Et pourtant, la cécité androcentrique en politique et en économie, sur tout ce qui relève des activités de la sphère privée « traditionnellement » dévolues aux femmes, intégrées le plus souvent dans les circuits de l'économie informelle, rend ces travailleuses invisibles. Cela amène S. Sassen à conclure qu' « être femme migrante coupe le lien entre le fait d'occuper une fonction importante dans l'économie capitaliste mondiale et la possibilité de devenir une force »(S. Sassen, 2010, p. 38). Cela permet de comprendre en partie la manière par laquelle elles n'ont pas été considérées comme pleinement actrices des mouvements migratoires, tant le travail dans la sphère reproductive est associé à un conditionnement naturel des femmes. Elles ne sont donc pas jugées comme étant parties prenantes de la « vraie » économie ou du « vrai » projet migratoire.

Cette demande gourmande des familles de classes moyenne et supérieure notamment des pays du Nord en travailleuses domestiques s'explique, en plus de ce qui a été déjà dit, par l'entrée des femmes occidentales dans le monde du travail productif. Les migrantes se substituent donc aux autochtones dans la sphère reproductive, ce qui ne remet pas en cause la division sexuelle du travail dans le foyer. Du fait des carences des services publics en termes de garde et de soins, il persiste un « modèle bourgeois de la domesticité » (A. Miranda, 2004) dans lequel l'employeur(e) a un pouvoir sur l'employé(e) et « consomme » le travail migrant, plutôt que ne l'emploie sous les termes d'un contrat de travail (K. Pannell, M. Altman, 2009). En somme, selon ces deux auteurs, les femmes sont appréhendées dans les mœurs comme

ayant une fonction dans la société, « *what women are for* ». La présence des femmes mauriciennes migrantes en France est donc dépendante du marché du travail domestique.

Cindy : Quand on est arrivées au début, on devait faire employées de maison, pas autre chose. On ne pouvait pas choisir le métier qu'on voulait. C'est avec Mitterrand que tout a changé, que là on a pu changer de métier, c'est pas toi toute seule qui décide (à son amie Annie). Aujourd'hui c'est redevenu comme avant d'ailleurs, c'est même pire.

Cette dernière phrase de Cindy nous amène à évoquer la place des travailleuses sans papiers dans les mobilités et dans les changements migratoires qui ont suivi la politique de fermeture des frontières en France en 1974. I. Widmer fait remarquer que dans la deuxième moitié des années 1970, le nombre de migrations informelles concernant les flux mauriciens augmente³¹. Le fait que les politiques soient assez ignorantes de l'influence du sexe sur le fait migratoire instaure un décalage entre les volontés gouvernementales d'arrêt des migrations et la réalité de la recrudescence des flux qui s'alimentent en réaction par des migrations irrégulières. En raison de la force de l'offre et de la demande en travailleuses domestiques migrantes dans le marché global, la politique restrictive n'a pas les effets attendus (K. Pannell, M. Altman, 2009). Les politiques ont pour effet de faire accéder les familles occidentales de classes moyenne et supérieure à une main d'œuvre moins coûteuse et plus vulnérable.

Anne : Non, pour être exploités vous savez en France je vais vous dire c'est pas de la politique, tant qu'il y a des immigrés, des étrangers, dans les rapports de toute manière quand ils disent il faut démanteler tout le travail clandestin tout ça, mais ça arrange pour ceux qui ont de l'argent. Dans certains cas ça les arrange pour pas déclarer un employé ou une employée.

Une deuxième observation qui dénote cette lacune du pouvoir politique en manière d'analyse du genre en migration est la manière dont le droit au regroupement familial des immigrés a été mis en place dans les années 1970. Sans tenir compte de l'existence de femmes arrivées seules pour travailler avant 1974, les lois et décrets d'application du regroupement familial se sont appuyés sur le schéma de l'homme faisant venir sa femme et ses enfants : « L'Office d'immigration n'a pas cru nécessaire d'indiquer le sexe des conjoints entrés au titre de l'immigration familiale »³². Or, dans les premiers circulaires et décrets entre 1975 et 1978, le droit au regroupement familial était conditionné au renoncement des personnes qui rejoignent le dit « mari » à exercer un emploi. Outre l'aberration d'une telle condition « portant atteinte aux principes généraux du droit français et au droit fondamental à la vie

³¹ Sur la base des recherches de M. Dinan et de son travail doctoral réalisé en 1999, intitulé *Migrations, emploi, développement : analyse comparée de l'île de la Réunion et de l'île Maurice*, Paris IDUP/INED, I. Widmer indique que « l'émigration vers la France réserve une place plus grande à l'émigration non officielle de 1973 à 1982 (S. Chazan-Gillig, I. Widmer, 2001, p. 91)

³² F. Gaspard (1996), « Pourquoi avons-nous tant tardé à introduire la problématique du genre dans les études sur les migrations ? », *Les Cahiers du Mage*, n°3, p. 115-118 ; cité dans N. Moujoud, 2003.

familiale »³³ (J. Costa-Lascoux, 1981, p. 574), elle est absurde en ce qu'elle nie la possibilité de travailler, particulièrement aux femmes, tandis que les actrices du regroupement familial mauricien, parmi d'autres cas, sont des travailleuses. Le cas de la mère de Fabienne illustre cette incohérence. Sa fille organise son voyage en la faisant immigrer par regroupement familial à condition de ne pas travailler, condition dont elle va évidemment s'affranchir, la pression de l'offre et de la demande n'ayant pas d'équivalent en termes d'interdictions administratives.

Compte tenu de ce contexte macroéconomique, on comprendra mieux pourquoi les femmes mauriciennes arrivent plus facilement de manière régulière au début des années 1970 que les hommes. Ces derniers arrivent souvent après 1974, et ne s'insèrent pas dans les « niches du secteur des services » (A. Miranda, 2004) qui recrutent dorénavant la main d'œuvre immigrée, davantage que le secteur industriel qui employait l'ouvrier immigré pendant les trente glorieuses.

2.2.3 La migration par contrat de travail des jeunes filles mauriciennes

Nous sommes consciente que le nombre de femmes rencontrées ne suffit pas à représenter les migrations des femmes mauriciennes employées de maison entre l'année de l'Indépendance mauricienne et celle de la fermeture aux migrations de travail. D'autant plus que nous n'avons pas connu de femmes qui sont arrivées de manière irrégulière, alors que B. Lehembre explique comment, suite à la période de chômage post-indépendantiste, la solution préconisée par Gaetan Duval³⁴ était de développer une émigration clandestine massive de Mauriciens pour résoudre le déséquilibre de l'offre et de la demande dans le marché du travail (1984). Cette main d'œuvre en situation illégale répond aux besoins immédiats des employeurs français, ce qui n'est pas méconnu ni déprécié des politiques publiques à l'époque, en témoigne la déclaration de J-M Jeanneney : « Une immigration, même clandestine, coûte moins cher à la France qu'une politique nataliste » (B. Lehembre, 1984, p. 181).

Par ailleurs, toutes les femmes de notre corpus sont arrivées par contrat de travail. Nous en venons à développer en quoi ce mode de migration soumet les femmes à une dépendance vis-à-vis de l'employeur et du travail domestique, autant qu'il consacre l'indépendance par rapport à la famille d'origine. Cette dialectique entre dépendance et indépendance peut en outre

³³ Arguments par lesquels l'arrêt du Conseil d'Etat de décembre 1978 annule le décret du 10/11/1977 qui concerne l'immigration d'actifs potentiels.

³⁴ leader du PMSD qui a rallié les partisans contre l'Indépendance, c'est-à-dire les Franco-mauriciens et les Créoles

créer les conditions pour envisager son parcours au singulier lorsqu'un pan d'obligations (familiales) disparaît et que l'expérience de conditions de travail insoutenables est recontextualisée en migration.

Nous avons souligné le rôle de Gaetan Duval dans les émigrations. Il est dans les années 1970 ministre des Affaires Etrangères, dans un gouvernement de coalition avec le premier ministre Sir Seewoosagur Ramgoolam, leader du Parti Travailleiste. Il met en place le plan Rima pour organiser les émigrations d'employées de maison en France, sans utiliser le biais des accords gouvernementaux (B. Lehembre, 1984). La mobilité des femmes va en quelque sorte s'organiser « par le bas ». Elles commencent par accompagner les familles franco-mauriciennes qui rentrent en métropole à la fin des années 1960 (V. Vuddamalay, 1993). La mise en relation entre employeur(e) et employée va s'établir ensuite par la diffusion réticulaire de la réputation des Mauriciennes. V. Vuddamalay souligne l'étroite collaboration qui s'instaure entre le même Gaetan Duval et les milieux d'affaires et politiques de la Droite française avec lesquels il est en liaison, « pour introduire des fractions de sa clientèle politique (les créoles) »(1993, p. 224).

A travers nos entretiens, nous avons pu appréhender le fonctionnement du réseau d'employées de maison qui se met en place du côté mauricien par les connaissances de chacune, et du côté français par les relations entre employeurs de Mauriciennes et futurs employeurs. L'exemple du « réseau de Dédette » illustre cette mise en relation rapide, par le bas, de l'employeur(e) en France avec l'employée à Maurice. Nous l'appelons ainsi parce que l'employée de maison mauricienne qu'est Dédette est comme le point nodal de la circulation de l'information de part et d'autres des intéressés. Cette dame a préparé la venue de cinq mauriciennes en France, de sa famille, ou de ses connaissances. Son employeur(e), contente de ses services, recommande à ses relations d'embaucher une Mauricienne pour exécuter le travail de maison. Si des personnes sont intéressées, elle presse Dédette de puiser dans ses connaissances pour communiquer la demande en main d'œuvre. C'est ainsi que le contact s'élabore à distance entre les deux parties qui conviennent d'un contrat dans lequel il est stipulé que le billet d'avion sera payé par l'employeur, mais devra être remboursé par ponction sur le salaire de l'employée durant un an.

Alors vous aussi vous êtes arrivée par Dédette ?

Fabienne : Enfin non pas tout à fait. Là il faut que je vous explique. C'est d'abord Annie qui est arrivée parce que Dédette travaillait déjà en France, et ces patrons étaient très contents d'elle, et des amis de ces patrons voulaient aussi avoir une fille comme ça. Alors elle a fait venir Annie dans le même village. Et après les patrons de Dédette ils passaient leurs vacances à la mer, je sais plus comment ça s'appelle.

A Soulac ?

Fabienne : Oui à Soulac. Quand eux ils allaient à Soulac ils ont rencontré ma patronne, parce que c'était des amis. Là ils ont dit à la patronne de Dédette qu'ils voulaient quelqu'un comme Dédette aussi. Là c'est là que Dédette elle m'a contactée, moi je suis pas venue tout de suite, c'est une amie que j'ai envoyé, et après là mon amie elle est restée un an et après elle pouvait plus, elle voulait pas rester, donc elle m'a demandé si je voulais qu'elle me laisse la place et donc là la patronne a pris contact avec moi.

Donc en fait vous l'avez remplacée.

Fabienne : Oui, et j'ai pris contact d'abord avec la patronne de Dédette. Je crois par Dédette elle a fait venir beaucoup de filles. Y a eu Annie, Cindy, Marie-José (vit actuellement à Toulouse) et Thérèse, on a été 5, 5. Mais après toutes les Mauriciennes sont venues à peu près comme ça, elles sont toutes rentrées comme ça parce que les gens ils faisaient venir comme ça.

Ce mode migratoire permet d'arriver en situation régulière, certes, mais le contrat ne garantit pas de réels droits du travail préservant des conditions d'exploitations.

Anne : Et c'était pas la même forme de contrat de travail qu'il y avait dans le temps avec ma mère ! C'était pas pareil, c'était pas la même chose. Maintenant vous avez un contrat de travail, avec les règles et tout ! Et avant c'était dans le contrat de travail voilà Madame untel de l'île Maurice à telle date est chargée de me rembourser le billet. Voilà. Puis les horaires ça c'était aléatoire. Voilà, voilà.

Il convient de prendre conscience que la vulnérabilité des travailleuses du *care* domestique n'est pas qu'une affaire de papiers à l'époque, et encore aujourd'hui. Tant que les politiques publiques se déchargeront des réglementations dans ce secteur des services, les femmes seront exposées aux abus de la part des employeurs qui dans leur espace privé, peuvent s'arroger tous les droits. Ce réseau entretenu autour d'un même travail fonctionne par la racisation des tâches dévolues à l'emploi proposé. Chacun cherche en somme à avoir « sa Mauricienne », en s'appuyant sur la référence de Dédette qui accomplit avec docilité les prérogatives qui lui sont dévolues, comme l'exprime Fabienne dans son interprétation des choses³⁵.

La dépendance à l'employeur(e) est une réalité cuisante à l'arrivée. Le mode de paiement du billet d'avion contraint les migrantes mauriciennes à ne pas quitter le contractant le temps du remboursement. Arrivées au terme de cette période, elles sont plusieurs à « prendre le large » en ayant préparé un deuxième point de chute professionnel en France, qui s'accompagne d'une mobilité et de nouvelles conditions de vie.

Cindy : Alors on a remboursé en un an notre voyage. Le lendemain même, le lendemain, moi je devais aider madame à préparer le repas, j'ai rien fait, j'ai tout laissé en plan, on a fait nos valises (avec Annie), et on est parties à Bordeaux en train. Sa sœur Fabienne était arrivée là-bas, et on lui avait demandé de nous trouver du travail. Dès qu'on a remboursé, on est parties (rires), parce que ça va un peu faire le ménage dans un village à la campagne !

³⁵ voir la citation juste ci-dessus.

Mais ce qu'il faut prendre en compte aussi, c'est que la charge du voyage n'a jamais incombé à la famille d'origine. Cela a pour effet de déresponsabiliser les cinq femmes interrogées de l'envoi d'argent aux proches pour un temps durable.

Ils étaient d'accord pour que vous partiez (vos parents) ?

Cindy : Oui, enfin pas tout à fait. Ça se faisait beaucoup de partir donc c'était normal que je parte. Et puis ils n'ont rien payé pour que je parte, c'est pas comme mes sœurs qui sont arrivées après. Nous, Annie et moi, on est les premières, on a tout fait toutes seules. On nous a payé le voyage pour venir, et nous on a toutes les deux remboursé en un an. On ne doit rien à personne, et c'est ça, notre vraie indépendance. C'est pas pareil que celles qui sont arrivées après.

Dans le cas de Jacqueline particulièrement, cela consacre un véritable tournant dans son parcours, alors qu'à Maurice elle était forcée de verser son salaire à sa mère pour faire vivre la fratrie.

Et toi quand tu étais ici t'as envoyé des sous à ta famille.

Jacqueline : Non. Mais tu vois quand j'étais en Grèce, je pouvais pas envoyer des sous, premièrement. Parce que ma patronne, c'est elle qui m'avait payé le billet, en disant que quand je rentre pour travailler, elle prélèvera tous les mois tu vois, jusqu'à ce que je puisse terminer de payer mon billet quoi. Et puis après, avec ce que j'avais pff, et puis la Grèce c'était pas l'Europe.

Entre l'indépendance familiale et l'allégeance au travail, F. Bloch et A. Miranda conseillent d'évoquer le courage des femmes migrantes travaillant dans le *care*, plutôt que l'autonomie, qui est relative au début de l'expérience migratoire, surtout quand elles sont aussi confrontées à la solitude, revers de l'indépendance familiale (2010). En effet, la solitude les expose à des risques en termes de flexibilité et de précarité du travail.

Cindy : C'est pas pareil quand t'as quelqu'un de la famille, tu peux dire à une personne que t'as une sœur qui peut t'aider, et alors on profite moins de toi. Moi j'étais vraiment toute seule, j'avais personne. C'est pour ça qu'on a un peu profité de moi.

Anne en vient aussi à qualifier ces femmes mauriciennes parties seules au début des années 1970 de « courageuses », parce qu'il faut reconnaître que, bien loin de trouver la liberté et de réaliser certains projets d'émancipation qu'elles ont pu imaginer en émigrant, elles accèdent au bout du compte, dans un premier temps, à un statut socio-professionnel plus ou moins apparenté à ce qu'elles avaient a priori laissé derrière elles par l'initiative migratoire.

2.3 La question de la continuité de l'exploitation de type coloniale dans l'insertion professionnelle à l'arrivée

Contrairement à beaucoup de migrations du *care* domestique qui, au service de la reproduction du capitalisme, contribuent à déqualifier les femmes du Sud dont on ne reconnaît

pas d'autres compétences que celles soi-disant attribuées par la nature, nous avons vu que les Mauriciennes utilisent la filière d'un domaine professionnel auquel le vécu familial et personnel a été confronté, dans le cas des Créoles tout du moins. On pourrait donc conclure à une continuité socio-professionnelle en migration si l'on ne regardait pas dans les détails. C'est en insistant sur le vécu des femmes, sur leur point de vue, leurs définitions et leurs catégories d'analyse, que notre démarche micro-sociologique déconstruit la dichotomie entre continuité et discontinuité.

2.3.1 Naturalisation et ethnicisation des « compétences » domestiques dans les familles de Blancs mauriciens

Comment ne pas être surprise par le souvenir précis que les femmes mauriciennes, âgées pour la plupart aujourd'hui d'une cinquantaine d'années, gardent d'un système esclavagiste de domination à l'intérieur des maisons des Blancs à Maurice ? Comment imaginer que cette réalité coloniale a priori éradiquée depuis 1835 soit encore en vigueur dans les années 1970 et reproduite de génération en génération de Créoles au service des anciennes familles françaises installées sur l'île ? Pour comprendre cette survivance du passé même après l'Indépendance, il s'agit d'analyser, à travers le discours de Nadine notamment, comment « l'idée de nature » et de « différences naturelles » organisent les relations de pouvoir dans lesquelles le travail domestique des femmes créoles est socialement construit en fonction de la race et du genre. Autrement dit, les « formes mentales » qui nourrissent le discours sur les qualités propres aux femmes créoles fondent la « réalité matérielle des relations de pouvoir » vécue au quotidien et transmise entre les générations, devenue tellement ordinaire qu'elle n'est pas remise en question (C. Guillaumin, 1992).

Le discours actuel de Nadine enrichit notre démonstration parce que la relation personnalisée et paternaliste qui s'instaure entre la famille blanche et l'employée créole est encore présente, actualisée par ses mots, en même temps qu'elle a douté et qu'elle doute du droit que sa famille a à maintenir ce qu'elle appelle elle-même un « modèle dépassé ». Comment cette schizophrénie verbale peut-elle avoir lieu ? Nous allons d'abord nous interroger sur les « formes mentales » de Nadine, pour ensuite les relier à la réalité matérielle qu'elles impliquent, concernant sa relation avec son employée de maison mauricienne Chantal. Nadine attribue aux femmes créoles des qualités particulières.

Nadine : C'est un système très paternaliste, mais en même temps il y a une reconnaissance du travail fait par les nénénes, parce qu'elles gardent les enfants. C'est vraiment une réalité partagée par toutes les femmes créoles. Elles ne faisaient que ça, elles n'avaient que cette

opportunité. Parce qu'elles ont ces qualités qui sont d'instaurer une relation affective et compassionnelle.

J'ai rencontré des femmes qui faisaient couturière aussi.

Nadine : Oui, parce que la broderie des femmes mauriciennes est très réputée. Toutes les compétences artisanales et ce travail de finesse, sont réalisés par ces femmes mauriciennes.

L'ambivalence exprimée en ces termes consiste à reconnaître certaines compétences louables et valorisées aux femmes créoles, tout en les y circonscrivant à cette seule opportunité, parce que leur savoir-faire n'est pas attribué à un apprentissage, ou à une acquisition par la formation, mais est genré et ethnicisé. Tout le système idéologique qui va assigner les femmes créoles à une fonction comme l'est une chose, est soutenu par la reconnaissance à ces personnes d'une intelligence pratique, une aptitude qui relève de la spontanéité et qui est comme inscrite dans le patrimoine génétique, dont le signifiant visible, argument donc imparable, est l'appartenance ethnique et de genre. Rappelons que le témoin que nous avons eu la chance de rencontrer est une femme. En définissant ces qualités comme typiquement féminines et créoles, elle concède pour sa propre situation le déterminisme naturel qui voue les femmes à certaines « fonctions », tandis qu'elle parle de ses relations avec les « nénénes » de sa famille avec la même intensité émotionnelle qu'elle leur prête.

Nadine : Elle (la nénéne) a sa place, elle a son mot à dire, on l'écoute, et elle est comme un membre de la famille. On la considère comme une grand-mère, ou comme une fille. Elle dort dans la même chambre que les enfants. Moi je me rappelle très bien de ma nénéne, et j'ai des souvenirs très forts avec elle, très forts.

Nous n'avons pas là un personnage fondamentalement raciste dans le sens où Nadine a réfléchi durant son expérience migratoire sur la condition des Créoles, et revoit son jugement au moment même de l'entretien. Notamment, elle attribue en réalité moins la compétence de la femme créole à un « gène héréditaire » qu'à un savoir pratique hérité par les femmes. Mais en ce sens, le système a des chances de se reproduire parce que la répétition de la condition sociale de ces femmes n'est pas prêtée au racisme et à l'archaïsme des Blancs, mais à une transmission familiale grâce à laquelle « tout le monde y trouvait son compte en quelque sorte » (Nadine, 14/03/2011). Plutôt que de considérer l'acteur blanc, elle considère l'acteur créole qui est de ce fait responsable de sa situation.

A partir de cette interprétation et de ce système de pensée, comment ces compétences reconnues sont-elles performées et usées dans le concret ? Pour cela, il nous faut retracer brièvement les expériences de vie de Nadine. Elle est partie en 1958 faire des études en France, a rencontré son mari, et a dû rentrer à Maurice par la suite parce que ses parents ne voulaient plus payer ses études. Elle a eu deux enfants à Maurice, qui ont été gardés par Chantal, une nénéne créole. Au moment où Nadine a décidé de partir avec son mari et ses enfants en Italie

(son époux était professeur d'Italien), Chantal a voulu partir avec eux pour suivre les enfants dont elle s'était occupée. En ayant construit une relation forte avec les enfants, elle a fait partie de la vie de famille et du projet migratoire, tout en restant à leur service.

Nadine : Avec Chantal vous voyez, elle a toujours fait partie de notre famille. (. . .) Et Chantal nous a supplié de partir avec nous. Tous les jours elle nous demandait de partir avec nous, qu'on ne pouvait lui faire ça, qu'elle s'était occupée de ses enfants comme de ses propres enfants et elle ne voulait pas les laisser partir. Elle est restée toute sa vie célibataire, et elle n'a jamais eu d'enfants. Alors on l'a emmenée avec nous, parce qu'on ne voulait pas lui faire de peine. Des fois je me demande de quel droit. De quel droit je ne l'ai pas laissée faire sa vie. Parce qu'elle est partie avec nous en Italie, elle nous a ensuite suivis en France, elle est allée voir une partie de sa famille en Angleterre. Ça lui a permis de voyager aussi. Et puis elle est venue habiter dans cette maison. (. . .) je lui faisais faire un peu le ménage. Mais elle le faisait à son rythme, elle faisait ce qu'il lui était possible de faire. Par contre elle mangeait dans la cuisine. Elle n'a jamais mangé avec nous. Et il ne nous est jamais passé par l'esprit qu'elle pouvait manger avec nous. Ça je me demande maintenant. Jamais ça ne nous est passé à l'esprit. Parce qu'à Maurice c'était comme ça. C'est comme ça.

Cette ségrégation spatiale dans la maison s'accorde avec les relations sentimentales sois-disant familiales entre la nénène, les enfants et les parents, le tout étant immobilisé par l'inertie de la quotidienneté privée. L'être « naturel » est réservé, dans la théorie de C. Guillaumin, à ceux qui, dans un rapport de pouvoir, sont la propriété d'un autre groupe humain, comme dans le sexage, ou l'esclavage (1992). D'une certaine manière, sous couvert de la compétence « relationnelle et compassionnelle » de la nénène, cette dernière est rendue consentante au renoncement à sa propre vie de famille, comme elle s'accommode de sa place dans l'espace privé.

Nadine : Et je pense que Chantal, ça l'aurait mortellement gênée si on lui avait proposé de manger avec nous. Parce qu'elle avait l'habitude de manger séparément. Parce que c'est comme ça.

L'appropriation de la nénène en vertu de sa compétence à s'occuper des enfants a pour travers principal de lui exproprier sa propre maternité et vie de famille. L'ethnicisation de la femme permet aux employeurs d'ignorer la relation compassionnelle que pourrait avoir la dénommée nénène avec ses propres enfants et son propre foyer (E. Nakano Glenn, 2009). Les quatre femmes créoles rencontrées ont témoigné de ce souvenir de leur mère qui n'avait tout simplement pas de temps à consacrer à ses enfants, alors que s'occuper des enfants est la qualité pour laquelle on l'embauche et qui la somme presque à temps plein d'accompagner la famille dans le quotidien et dans les voyages de vacances.

Annie : Ma mère était nénène. C'est-à-dire qu'elle gardait les enfants chez les blancs.

C'est que garder les enfants nénène ?

Ah oui. Elle était là 24h/24h pour s'occuper des enfants. Donc elle avait une maison où on habitait avec elle à côté. C'était la dépendance.

Et elle avait des congés ?

Ah non ça je crois pas. Quand ils partaient en vacances elle partait avec eux.

Et vous alors, vous vous débrouilliez ?

Ah oui on était tous seuls, on se débrouillait tous seuls.
Donc elle s'occupait plus. . .
 Oui elle s'occupait plus des autres enfants que de nous.

Cette histoire créole partagée par toutes est revisitée dans les récits et critiquée, l'expérience migratoire étant, à l'instar de Nadine, un temps de la réflexion. Tandis que cette dernière a des difficultés à concevoir que les femmes créoles puissent vouloir changer leur condition d'employée domestique des Blancs, nous allons voir comment le point de vue des femmes rencontrées sur les évolutions de leur parcours professionnel en migration, par rapport à leur mère notamment, mobilise une critique parfois acerbe du système esclavagiste qui règne dans les maisons de planteurs à Maurice, et conduit à relativiser la continuité que l'on peut observer d'un premier coup d'œil dans la mobilité.

Et est-ce qu'elle a voulu changer sa relation avec vous ici ? Est-ce que vos relations avec elle se sont transformées ?

Nadine : Non, parce que Chantal vous savez elle vivait avec le niveau d'instruction qu'elle avait. Elle savait à peine lire, d'ailleurs elle avait une bible, le seul livre que je lui ai vu lire, et je me demande bien ce qu'elle pouvait bien comprendre, m'étant rendue compte qu'elle savait à peine lire.

Elle n'a pas été scolarisée ?

Nadine : Non. Et elle n'a pas évolué, elle ne pouvait pas s'élever, et je me demande ce qu'elle pouvait comprendre à ces voyages, ces expériences en Italie, ses voyages en Angleterre.

« Parce qu'ils sont socialement construits, les systèmes de race et de genre font l'objet de contestations et de luttes »(E. Nakano Glenn, 2009, p. 58).

2.3.2 Faire la différence entre « employée de maison », « bonne » et « nénéne » ?

Nous avons vu précédemment que les femmes englobaient tous les emplois de la sphère privée sous la même forme de profession que l'on peut appeler *care* domestique. Pour autant, la quotidienneté des rapports de pouvoir peut se révéler différente en fonction des conditions de travail dans chaque emploi, que ce soit par l'acquisition d'un « nouvel habitus domestique » (A. Miranda, 2004), par un mode d'habitation distinct, ou tout simplement par des relations à chaque fois singulières avec les employeur(e)s. Ces distinctions dans les situations de la vie ordinaire impliquent un changement dans les façons de voir le travail à Maurice en comparaison avec l'expérience professionnelle en France.

Pour Nadine, le métier de « nénéne » et « d'employée de maison » sont incomparables dans les aspects relationnels qu'ils engagent.

Nadine : Il ne faut pas penser qu'il y a une continuité entre le travail de ces femmes à Maurice et en France, sauf dans les familles de Mauriciens. C'est là que je pense que dans votre sujet il y a quelque chose à creuser dans la différence entre employée de maison et nénéne. Parce que l'employée de maison, « employée », à Maurice on ne les appelle pas employées. On ne parle

pas de « patron » non plus. C'est très mal cerner la relation qui s'instaure entre la nénéne et la famille. C'est difficile de vous expliquer ça parce que ça ne ressemble à rien de connu en France. Les Français saisissent difficilement ce qui peut se passer entre la bonne et la famille où elle travaille. Parce qu'elle fait partie de la famille.

La reconnaissance de la compétence et la relation de proximité qui intègrent notamment la nénéne à la famille disparaissent dans les familles françaises. Nadine présente le fait que la nénéne dorme dans la chambre des enfants, qu'elle suive la famille dans ses voyages et qu'elle entretienne avec elle une relation sentimentale comme des aspects positifs du métier. Pourtant, sur ces mêmes aspects, les femmes créoles ont une lecture opposée, et considèrent ces conditions comme expropriant leur droit à la vie de famille et comme dénigrantes quant à leur place dans le foyer de quelqu'un d'autre. Le seul bénéfice commun qui est retiré selon elles, c'est la relation construite avec les enfants. Toutes vont insister sur cet aspect émotionnel qui rend leur travail gratifiant même a posteriori, dans un temps durable où les liens sont maintenus avec les enfants.

Jacqueline : Quand j'étais en France aussi, j'avais ma chambre. Mais quand je travaillais à Maurice j'avais pas ma chambre. Même si c'était chez des Blancs, je dormais toujours dans la chambre des enfants.

Ah oui.

Oui. Pas, pourtant j'étais chez des Blancs, mais pas dans un lit, mais sur un lit de camp tu sais qu'on ouvre. Mais bon, il fallait bosser, il fallait faire, il y avait un moment où t'en as marre quoi.

Anne : C'était un monsieur hein il me disait « Moi ça fait 25 ans que j'ai travaillé dans une famille », que maintenant il avait un peu plus de 50 ans qu'il avait jamais eu le temps de faire sa vie, qu'il a travaillé dans cette famille qui l'emmenait en voyage comme si c'était un sac à main pour moi, voilà, donc ils l'emmenaient partout, et donc ce monsieur-là, pour lui il a pas eu de vie pour lui.

Les femmes rencontrées partagent en général le même discours de distanciation volontaire en migration vis-à-vis du système domestique mauricien d'appropriation de la nénéne ou de la bonne comme une chose, un « sac à main » pour reprendre l'expression d'Anne. En revanche, leurs expériences en France sont moins univoques, ce qui contribue à personnaliser les définitions données à chaque titre d'emploi, à les comparer et à les mettre en perspective en fonction du vécu de chacune. C'est-à-dire que l'interprétation que les femmes se font de la dénomination des différentes professions relatives au travail de *care* domestique est tirée de leur expérience matérielle, concrète des conditions d'exercice diverses regroupées dans ce terme. La finesse de la description des différences entre chaque emploi témoigne d'une explication subjective de leurs possibilités de progression dans le domaine du *care* domestique, ou au contraire des impasses de cette voie pour leur accomplissement personnel, pour des conditions de travail décentes, et pour leur propre estime.

Et est-ce qu'on peut appeler nénéne le travail que vous faisiez en France ?

Cindy : Ah non. Non, non,non. En France on dit plutôt jeune fille au pair. C'est plutôt comme ça qu'on dit.

Oui mais sinon c'est le même travail ?

Oui. Oui enfin fille au pair elle dort la nuit dans la famille, alors que nénéne elle a sa maison et elle garde les enfants la journée.

Oui mais elle vit à côté dans la dépendance, donc elle doit être disponible aussi. . .

Voilà, voilà.

Et est-ce qu'il y a beaucoup de femmes hindoues qui font nénénes à l'île Maurice?

Ah ça, non. Ça c'est un métier plutôt réservé aux créoles.

Et donc ça n'a pas été un grand changement pour vous et pour votre famille de faire ce métier en France ?

Ah tout à fait, tout à fait oui. Pour moi c'était inconcevable que je fasse ça, pour ma famille encore moins. Mais je cherchais du boulot quoi, j'avais pas le choix quoi.

La distinction précisée par Cindy entre la « nénéne » et « la jeune fille au pair » prend racine dans son histoire personnelle dans laquelle elle fait l'expérience en migration d'un travail traditionnellement dévolu aux femmes créoles à Maurice. Cette transgression de la stratification ethno-professionnelle la conduit en outre à une déqualification et à un sentiment de dévalorisation professionnelle qui s'infiltré dans ses considérations les plus intimes en affectant les normes ethniques et familiales. Par ailleurs, l'aggravation des conditions d'emploi exprimée, par rapport à celles de la nénéne, traduit l'épreuve qu'elle a dû subir dans les premiers temps de son arrivée en France en tant que femme immigrée hindoue, alors qu'elle n'a jamais performé la condition de nénéne qui, pour les créoles est considérée plus pénible. Nous avons vu par exemple en quels termes Annie décrivait le travail à temps plein de sa mère. Ce souvenir précis de l'expropriation de la nénéne va être remobilisé pour expliquer ses choix professionnels de s'orienter vers des compétences inédites pour la femme créole.

Donc quand vous êtes arrivée en France vous n'étiez pas nénéne ?

Annie : Non, c'est pas ça. Moi je me suis jamais occupée d'enfants. Ni à Maurice ni ici. D'ailleurs j'aurais pas aimé faire ça, être la tout le temps pour eux. Moi si j'avais fait ça j'aurais dormi avec eux la journée (rit). J'ai pas envie d'être là 24h/24. Il faut être trop disponible. On n'a pas de vie personnelle.

Là encore, la différence faite entre nénéne et employée de maison sert à exprimer le choix d'une carrière indépendante en migration de l'assignation ethno-professionnelle véhiculée par l'histoire et par la transmission familiale. Les distinctions lexicales sont plus subtiles lorsque les femmes choisissent de démontrer leur progression à l'intérieur du *care* domestique tout au long de leur parcours de vie, ce qui n'est pas sans témoigner d'un tournant en migration, même si cela n'est pas aussi visible que pour les deux cas précédents.

Fabienne : J'ai toujours fait le ménage, j'ai fait employée de maison. Mais après quand je suis arrivée à Paris j'ai fait que la garde d'enfants, et ça ça me plaisait mieux, et là je me suis plus faite exploiter parce que j'ai posé mes conditions.

Donc là il y a eu un changement de métier.

Ah oui, c'est-à-dire il y a eu deux événements. D'abord j'ai été femme de ménage en arrivant. Et après j'ai gardé des enfants.

Fabienne ne met pas tellement l'accent sur la différence des tâches qui nous paraîtrait évidente entre les deux catégories d'emploi. La nuance majeure réside dans le rapport d'exploitation, le changement de forme relationnelle qui caractérise son ascension d'employée de maison à garde d'enfants. Cela serait absurde d'en généraliser la distinction à toutes les expériences des employées dans le domaine. La séparation que Fabienne construit entre les deux types d'emploi dans son discours rend compte d'une bifurcation personnelle d'un métier imposé par des circonstances dans lesquelles elle n'a pas pu exercer ses droits, à une occupation professionnelle qui correspond à ses exigences contractuelles qui permettent de réguler les relations avec l'employeur(e) dans un privé plus professionnalisé, moins soumis au seul bon vouloir du receveur de services. En ce sens, Fabienne ne cherche pas à retrouver la conditions de nénéne, mais à se réapproprier la forme relationnelle qu'elle implique tout en étant régie par un accord contractuel. La même perspective peut s'observer dans le parcours raconté par Jacqueline. Le témoignage de Sylvie souligne davantage, et cela va en contrepoint de l'opinion de Nadine restituée plus haut, la valorisation de la compétence que procure le métier d'employée de maison, contrairement à celui de bonne à Maurice, lorsque le savoir-faire s'acquiert et que la personne s'habilite en ayant l'impression de suivre une formation professionnelle, voire de maîtriser un art.

Sylvie : Au début c'était dur parce que je savais pas tenir la table, il fallait servir madame par la droite, servir monsieur avant, c'était l'art de servir la table chez des bourgeois. (. . .) Donc tout ça au début c'est très dur, mais après j'étais contente, je trouvais ça beau, c'était des très bonnes manières, je sais pas comment dire, voilà qu'on apprend des choses, moi j'ai beaucoup appris dans cette maison. (. . .) ça m'a enrichi déjà au point de vue culture, parce que bon comme ils recevaient il fallait que j'apprends, c'était bien. J'ai pas à me plaindre par rapport à certaines qui sont tombées dans des familles, moi je suis tombée vraiment dans une famille très bien.

Cette dernière observation de Sylvie qui resitue son expérience dans la diversité des vécus parmi les migrantes mauriciennes appuie notre idée qui voit dans les catégories d'analyse, par lesquelles les femmes définissent les différents emplois du *care* domestique, des signifiants de l'expérience personnelle interprétée pour reconduire des projets professionnels dont la logique nous est transmise a posteriori dans le récit. Il s'avère que pour toutes, les distinctions lexicales traduisent le fait que les expériences professionnelles en migration se dissocient progressivement de la condition de bonne ou de nénéne à Maurice, condition qui est dans leur récit immobilisée dans un passé révolu.

2.3.3 L'événement « marquant » de la première insertion professionnelle en migration

Nous avons remarqué à travers le travail de l'entretien biographique et de l'analyse du langage des femmes mauriciennes que la supposée continuité du travail domestique dans la

discontinuité spatiale était plus complexe que ce que nos catégories d'analyse nous permettaient de concevoir. Il s'agit maintenant de réfléchir aux différentes formes de rupture dans le parcours biographique performées dans l'immédiat suivant le déplacement migratoire, à savoir la première insertion professionnelle commune à toutes, celle d'employée de maison. La réfutation de l'hypothèse de la continuité par les données du terrain nous amène à évoquer la conception de M. Leclerc-Olive de l'événement comme catégorie première de la temporalité, avant le temps continu. Tout le travail qu'elle a mené sur les expériences du traumatisme l'a conduite à remettre en cause l'universalité du temps continu comme forme d'expression biographique partagée. L'événement marquant peut permettre d'analyser un parcours marqué par le traumatisme, tandis que la conception du temps linéaire n'aidera pas à saisir les effets d'un événement brutal sur l'appréhension subjective du temps par la personne³⁶.

Deux aspects de notre objet d'étude invitent à travailler avec l'événement plutôt qu'avec une perspective continue et carriériste de la progression des parcours. Nous avons utilisé la grammaire temporelle des parcours biographiques élaborée par D. Demazière³⁷ pour essayer de situer les cinq femmes mauriciennes de ce travail parmi les quatre formes temporelles proposées. Les récits biographiques des quatre femmes créoles semblent s'approcher du profil des opportunités et des projets. Ils se caractérisent par l'appropriation des changements souvent inattendus comme des pistes prometteuses alimentées par des projets personnels qui concrétisent les bifurcations. Le récit de Cindy s'apparente davantage à la rupture ou au deuil, l'inattendu conduisant en fait à des renoncements. La convergence du parcours de nos cinq femmes à une même figure du temps biographique confirme que l'expérience de la migration amène le plus souvent à de l'inattendu, les changements étant plus ou moins bien maîtrisés dans les projections à venir.

Le deuxième aspect qui nous invite à revoir la conception de la linéarité du temps est l'emprise de l'expérience professionnelle du *care* dans la subjectivité temporelle des femmes mauriciennes rencontrées. Dans ce contexte de première insertion, l'événement ne peut pas être appréhendé uniquement sous la forme d'un changement soudain, résultat d'une action. La première expérience professionnelle ne dure dans tous les cas pas moins d'un an, ce qui n'empêche pas de la conceptualiser comme « événement ». La durée de l'événement et l'inertie

³⁶ Position défendue lors de l'introduction du séminaire « Expériences migratoires » à l'EHESS, le 4/02/2011

³⁷ Dans le cadre d'un travail sur des récits de parcours professionnels de jeunes de faibles niveau scolaire, le chercheur a dégagé des « figures du temps biographique » qui associent un « style d'enchaînement temporel et de dénouement temporel », l'enchaînement étant l'articulation de séquences mises en cohérence, et le dénouement des débouchés de séquence mis en perspective, ce qui correspond un peu au travail sur l'événement. Quatre formes temporelles apparaissent : destin/vocation exprimés par la redondance ou la projection ; répétition/fatalité par la redondance et l'héritage ; opportunités/projets par l'inattendu et la projection ; rupture/deuil par l'inattendu et l'héritage (2009)

du quotidien répétitif de l'employée de maison ne rendent pas compte, à notre avis, de la profondeur du temps qui est envisagée par ces femmes à ce moment-là. Non seulement il est événement parce que pour toutes, cette situation est temporaire par rapport au reste du parcours, mais de plus, sa durée relativement courte dans la totalité de la biographie retient pourtant une large part descriptive dans le récit. Au cours de cette première expérience, des choses vont se passer. Des détails du quotidien vont soulever des questions de vie. Comme le dit S. Bulle à propos de l'approche pragmatique de W. James, la pensée agit.³⁸ Cette expérience va être le temps de la maturation de projets, professionnels dans un premier temps, qui s'élaborent souvent par le biais de l'acquisition de compétences et de la formation.

Sylvie par exemple exprime le tournant migratoire par le passage de la « fonction ethno-professionnelle » à Maurice à la « spécialisation professionnelle », dans le sens où elle acquiert des savoirs-faire plutôt que d'en hériter. Ils sont d'ailleurs inédits pour une femme créole, car elle insiste sur l'apprentissage de l'art de la décoration, du service et de la cuisine. Elle n'évoque pas dans ce premier travail chez les B. qui la forment, les tâches de ménage et de garde d'enfants. L'inattendu et la difficulté de cette arrivée en France chez des « bourgeois » qui ont des règles de maison strictes, nouvelles pour elle, lance une vocation, une carrière dans le domaine.

Sylvie : Parce que le matin il fallait que je porte le petit déjeuner dans la chambre de Mr, préparer le plateau, et puis à Mme aussi, je dépose le plateau, j'ouvre les volets, voilà, je descends avec les chaussures, cirer les chaussures, et madame descend avec le plateau, elle me donne l'ordre pour faire le repas, voilà et puis donc quand je suis arrivée il y avait une dame qui avait travaillé je crois 35 ans avec eux, et elle était restée, elle était revenue pour m'apprendre parce que bon, sortir le rôti de bœuf, la première fois que j'ai vu ça saignante, je me suis dit jamais je vais arriver à faire ça parce que tout était nouveau (. . .) c'était une famille bourgeoise avec qui j'ai appris à faire la cuisine, j'ai appris à servir à table.

De manière relativement comparable, Annie apprend la cuisine à son entrée dans son premier emploi rémunéré dans le Tarn-et-Garonne. Ce détail peut paraître anodin, et pourtant il est précisé parce qu'il va fonder un projet professionnel réactivé des années plus tard, d'entrer comme cuisinière dans « la vraie restauration » (Annie, 15/02/2010).

Annie : Elle m'avait montré comment il fallait tuer un lapin. J'ai appris à faire à manger, à faire la soupe parce qu'à l'île Maurice je savais pas trop faire à manger. J'ai inventé à faire la cuisine.

L'exemple d'Annie illustre l'appropriation du temps continu pour représenter le fil de la carrière, qui n'est en fait que reconstruit dans le premier récit. Par nos discussions informelles qui ont suivi ce premier entretien, nous avons constaté que cette carrière n'était pas longiligne, et que des allers et retours de profession en profession avaient été cachés dans un

³⁸ Idée soutenue lors du séminaire « Expériences migratoires », lors de la séance du 8/04/2011 à la MSHS Poitiers, sur les « Expériences de l'espace et espaces de l'expérience »

premier temps. Le projet professionnel de travailler en cuisine par exemple ne s'est réalisé qu'une petite dizaine d'années plus tard, sensible aux circonstances.

Contrairement aux précédentes, la première expérience de Fabienne est éprouvante, tant le rapport d'exploitation est vécu à son paroxysme. C'est précisément la dureté de la domination exacerbée par les employeurs qui la traitent comme une bête, jusqu'à la priver du minimum d'hygiène requis pour un être humain, qui est formatrice, et initie un combat vital pour la reconnaissance de ses droits et l'imposition de son respect dans le domaine professionnel et familial tout au long de son parcours.

Fabienne : Au mois de septembre en allant faire les vendanges, j'allais avec eux, et j'ai demandé où c'est que j'allais prendre mon bain. Alors il m'a dit « attendez je vais vous montrer ». Elle m'emmène dans le soubassement de la maison, je sais pas si c'est comme ça qu'on dit, et là en-dessous il y avait plein de trucs et elle m'a dit « vous rentrez vous verrez il y aura un seau. » Je vois le seau, mais le seau il est rempli de ciment. Je vois le seau mais il est rempli de ciment, il y a peut-être 5, 10cm qui est vide. Dessous y a plein de ciment, et là il me dit « c'est ça ». Mais je lui dis « mais comment je vais me laver dedans il y a plein de ciment ». Il m'a dit « vous vous débrouillez ». Là quand je suis rentrée y avait sa belle-fille, elle me voit pleurer elle me dit qu'est-ce qu'il vous arrive. Alors je lui dis qu'elle veut que je prenne mon bain dans un seau, alors elle me dit « elle est folle ou quoi, vous allez prendre ma salle de bain à moi ». J'ai pris sa salle de bain, et quand elle a su que j'avais pris la salle de bain, elle a secoué la porte pour me demander de sortir.

Quelle horreur !

Et je sortais pas parce que je prenais mon bain et j'avais de la force parce que sa belle-fille m'avait dit que je pouvais. C'est pour vous dire que c'est des choses qui m'a marqué quoi.

Surtout, un événement qui fait irruption dans le quotidien de la domesticité va provoquer le temps de la révolte, et symboliser un passé révolu, passé incarné comme un mythe par Dédette, qui est restée toute sa vie au service des mêmes patrons.

Fabienne : Et je vais vous dire quelque chose qui m'a marquée et qui m'a décidée à ne pas me laisser faire. C'est qu'un jour j'étais en train de faire le ménage chez mes premiers patrons quand je suis arrivée ici. Et bon j'étais curieuse. J'étais jeune et c'était un vice que j'avais j'étais curieuse. Et alors je suis entrée dans le bureau et en faisant le ménage j'ai vu une lettre sur le bureau. Je me suis dit « tiens, je vais regarder ce qu'il y a dans cette lettre ». Et c'était une lettre de mon patron à la dame chez qui était Dédette, et il y avait écrit que les Mauriciennes étaient manipulables. Alors là j'ai dit « non, non, tu vas voir si je suis manipulable moi ». Et c'est là que j'ai connu ce qu'ils pensaient de nous, et je voulais pas que ça se passe comme eux ils l'entendaient. Vous voyez, Dédette oui c'est un exemple, oui Dédette elle a fait tout ce qu'ils voulaient. C'est la seule qui a vécu que pour eux toute sa vie.

Les trois femmes (Fabienne, Annie et Cindy) qui sont venues par Dédette évoquent cette dernière comme pour mesurer les avancées de leur parcours en ce qui concerne cette époque où elles étaient au service de l'employeur(e), soumises à une disponibilité permanente. La vie de Dédette est relatée et représentée comme anachronique et anormale, ce qui implique de la part de ces femmes d'avoir reconceptualisé la normalité de la fonction professionnelle de la femme créole.

Pour finir, Cindy vit le travail domestique comme un traumatisme, comme une panne d'ascension professionnelle qui va symboliser tout le parcours migratoire. Par une lecture fataliste, Cindy fait de la première insertion professionnelle le temps de l'accident et de l'irréversibilité. Cependant, elle est tiraillée par un double mythe qui prouve que son appartenance ethnique est quelque peu ébranlée en migration. Dédette représente la femme qu'elle aurait pu devenir si elle ne s'était pas enfuie du village d'arrivée en France. Elle symbolise donc sa résistance et le choix d'un autre parcours plus prometteur. Mais un deuxième mythe perturbe le premier, celui d'une domestique hindoue qui s'est immolée en France parce qu'elle ne supportait pas les relations avec ses patrons. Cette image symbolise l'irréversibilité de sa décision de migrer, et tout ce à quoi elle a dû renoncer. Son récit sera toujours partagé entre ces deux interprétations des ruptures du départ et de l'arrivée en migration.

Il apparaît donc assez rapide, au regard de cette première analyse, d'assurer de manière péremptoire que la continuité professionnelle caractérise la migration des femmes mauriciennes parties comme employées de maison à l'aube des années 1970. Le départ ou/et l'arrivée peuvent constituer, différemment selon les interprétations des femmes, un événement marquant dans le sens où ils introduisent quelques formes de rupture et d'irréversibilité par rapport à la condition familiale vécue dans un système colonial dépassé. Sous couvert d'une « migration de mode » comme dit Nathalie (15/03/2011), formule qui tait les aspirations personnelles, chacune a construit des projets migratoires initiaux plus ou moins susceptibles d'affecter le genre, dans la sphère professionnelle et familiale. Souvent, la déception à l'arrivée d'une perspective de changement, parce que leur insertion professionnelle les subordonne à des normes de « race » et de genre et réitère sous différents contenus le rapport d'exploitation, les incite à acquérir une certaine lucidité sur la position de dominée. Là où « la pensée agit », nous appréhendons à présent la manière dont les changements dans la profession, qui croise les rapports de « race » et de genre, touchent alors aux appartenances de la personne qui sont aussi de l'ordre de l'intime, et interagissent avec les événements familiaux par l'action des femmes. Le double travail du *care*, qui n'est pas même, mais ressemblant, implique que les espaces et les temps du professionnel et du privé se chevauchent dans le quotidien au fil duquel, progressivement, chacune va à sa manière renégocier les relations de *care* de part et d'autres de ces deux sphères liées.

Chapitre 3 Dynamiques et transformations des espaces et temps du *care*

Des travaux, notamment de M. Bessin et de C. Gaudart (2009), ont analysé la sexuation des temps de l'activité, et comment l'assignation des femmes à la sphère privée, dans la profession et dans la famille, les situe dans une disponibilité temporelle permanente. Lorsque les femmes migrantes sont employées comme domestiques, elles sont disponibles parce qu'elles logent chez l'employeur, et doivent s'accommoder de ces conditions pour avoir le temps et l'espace à consacrer à leur famille. Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur des moments de la vie qui vont rompre avec ce temps et cet espace de l'allégeance dans l'intégrité de sa personne au travail de *care*, et qui vont ouvrir la capacité de revoir sa place de femme dans le travail rémunéré et non rémunéré, en gérant son temps et son espace à sa manière.

Nous illustrerons notre hypothèse de la construction de « projets migratoires genrés » à partir d'événements considérés comme marquants (singuliers et propres à chacune) pour les cinq femmes du corpus, en citant les passages où celles-ci nous ont décrit le quotidien, et la parution de plusieurs intrigues ou moments d'importance qui viennent rompre durablement leur engagement routinier pour le souci des autres, dans la famille de l'employeur, et dans la leur. C'est-à-dire que nous analysons le processus par lequel, pour reprendre l'expression de C. Guillaumin, ces femmes « reprennent possession de leur matérialité » (1992, p.27).

3.1 Espace et temps de l'intime dans le *care* domestique et leurs ambiguïtés

L'ambiguïté du travail qui engage une compétence de *care* est de reposer assez souvent sur l'instauration de relations sentimentales et affectueuses entre la pourvoyeuse et les receveurs de soins. Dans certains cas, le sentimentalisme peut nier aux femmes l'espace et le temps de leur intimité, jusqu'à les priver parfois d'horizons nouveaux et de la préparation de leur avenir personnel. Nous nous appuyons ici sur les expériences variées du *care* domestique en migration des femmes mauriciennes.

3.1.1 *Les ambiguïtés de la relation de care instaurée avec la famille employeuse*

J. Tronto avertit que c'est en pensant le *care* sous le prisme de la dyade que les relations inégalitaires se maintiennent dans le travail. C'est en effet par la soumission personnelle à un(e) employeur(e) individuel(le), par l'arrangement verbal, parfois par une estime réciproque,

par des relations personnalisées, que les possibilités de contrôle de l'inspection du travail sont écartées (V. Vuddamalay, 1990). Il y a en réalité souvent deux relations dyadiques à dissocier.

Dans le travail d'employée de maison, la relation principale qui régit l'accomplissement des tâches domestiques est le plus souvent celle qui s'établit entre l'employée et l'employeur. C'est-à-dire que les femmes migrantes ont vocation à se substituer aux femmes autochtones dans les tâches de l'entretien de la maison, que pour autant le travail de la sphère privée reste une « affaire de femmes ». Le mari qui emploie la Mauricienne est dans la plupart des récits présenté comme un receveur de soins, non comme un acteur de la distribution des tâches et de la définition du rôle de l'employée de maison. C'est la première caractéristique qui entretient la féminité et le sentimentalisme prêté aux activités du *care* de la sphère privée comme le souci naturel des femmes.

Mais si elle travaille pas cette dame, comment elle vous paie ?

Fabienne : Ah ben son mari lui il en a de l'argent. Mais comme elle elle travaille pas je vous ai dit je suis au noir.

Mais alors pourquoi c'est pas son mari qui vous paie ?

Ah ben c'est toujours comme ça. Je suis toujours payée par la femme, jamais par le mari. C'est toujours elle qui s'occupe de ça, de la garde d'enfants.

Lorsque l'employée est chargée expressément du soin et de la responsabilité d'une personne, comme dans la garde d'enfants ou l'aide à domicile, il y a deux relations dyadiques, plutôt qu'une relation triangulaire entre l'employeur, le bénéficiaire de soins et l'employée. Bien souvent, l'immigrée remplace l'autochtone dans ce travail de *care* privé aux heures où l'employeur exerce sa profession dans l'espace public. L'exercice de son travail s'installe dans l'intimité du lien qu'elle crée avec le receveur de soins en l'absence de la personne avec laquelle elle a signé le contrat. Ces relations personnalisées qui reposent sur la dyade sont à l'origine d'un traitement familial, avec toutes les ambiguïtés que ce terme comporte. En tant qu'employée dans l'espace de l'intime, la femme pourvoyeuse de *care* peut être traitée dans ces relations de proximité « comme si » c'était un membre de la famille. Dans le même temps, cette familiarité peut se traduire par une prise de liberté abusive de l'employeur vis-à-vis de la place qu'elle donne à l'employée dans l'entretien et dans le soin familial. Sous prétexte de faire partie de la famille, son espace professionnel est immobilisé dans le temps au dévouement familial, ce qui n'est pas, encore une fois, sans ressembler aux relations entre le maître et l'esclave. L'exemple de Dédette illustre les ambivalences de cette relation qui, sur fond de la compassion, lui assigne un devoir de service personnel envers sa patronne qui la contraint à l'immobilité et au renoncement à une vie pour elle, dans un jeu subtil de dépendance réciproque.

Vous savez pourquoi elle reste en France alors qu'elle construit une maison à l'île Maurice ?

Annie : Ah non je sais pas. Ah si, je pense que c'est pour sa patronne, parce que sa patronne elle est toute seule sans Dédette. C'est-à-dire toute seule non, elle a une fille qui est mariée, qui fait sa vie quoi. Et elle a pris Dédette comme sa fille quoi. Et Dédette elle demande tout, tout, tout. Comme pour le mariage. . . C'est comme si c'était sa fille adoptée par elle.

Ah d'accord. Donc en fait il y a une relation très intime entre elles.

Oui parce qu'en fait c'est comme si c'était sa fille quoi.

Sauf que en même temps, elle fait tout le travail à la maison quoi.

Oui, voilà, elle fait le travail à la maison, mais c'est comme si c'était chez elle. Elle est logée et nourrie. Elle fait pas les courses elle.

Les Mauriciennes elles-mêmes apprécient la reconnaissance dont témoignent en particulier les enfants qu'elles ont gardés lorsqu'ils entretiennent une forme de complicité avec elles qui dépasse le temps de l'exercice de la profession.

Fabienne : Je vous ai dit j'ai gardé contact avec la première fille que j'ai gardée qui a 18 ans maintenant. Même à un moment donné j'étais gênée parce que quand sa mère rentrait et que moi je parlais elle se mettait à pleurer.

Jacqueline : Et là il y a deux enfants que j'ai travaillé j'ai gardé chez eux aussi, de 92 à 94, tu vois je suis partie de chez eux et depuis des fois on s'appelle, on fait un cinéma-restaurant, on mange ensemble, et c'est bien quoi. Ça me reconforte. Je me dis, j'ai bossé avec eux, ils s'en souviennent et tout ça, regarde comment est-ce qu'ils me reçoivent tout quoi. Ça me fait chaud au cœur.

Cette forme de récompense fait partie du processus d'appropriation d'une compétence personnelle, qui reste le plus souvent féminine, non pas parce qu'elle est naturelle, mais parce qu'elle se construit dans ce contexte relationnel où le rôle du *care* domestique est sexué, et racisé. En somme, les femmes mauriciennes font l'expérience en migration d'un glissement de l'ethnicisation de la compétence domestique à sa racisation. De créole ou hindoue, elles deviennent noires, mutation du regard de l'autre qu'elles ont ressenti, comme l'indiquent les souvenirs de Fabienne cités en p. 42. L'épreuve d'un contexte relationnel différent dans la domesticité peut alors faire prendre conscience non de la nature, mais de la construction sociale de la compétence féminisée et racisée, surtout lorsqu'elles sont exploitées pour un « rôle domestique différent de l'origine à l'accueil » (A. Miranda, 2004) en exécutant du travail qu'elles qualifient de « sale ». Ce qualificatif renvoie aux expériences nouvelles en migration de la « bonne à tout faire » ou du soin apporté à un handicapé (un emploi qui a dégoûté Fabienne en termes de propreté) qui leur font ressentir que leur compétence ethnicisée ne représente rien ni n'est reconnaissable. Par contre, l'évidence somatique du sexe et de la couleur est le support de la fonction de services à personnes naturalisée et de l'emprise dominatrice que certains employeur(e)s exercent sur l'employée, encore aujourd'hui, comme l'illustre cette expérience récente de Lisa qui est arrivée en France dans les années 2000.

Lisa : Je nettoyait vraiment toute leur merde. Dans leur salle de bain ils avaient les toilettes d'un côté, le bidet et après la douche. Des fois, ils chiaient, ils s'essuyaient pas et ils passaient à la douche, il y avait des grosses merdes dans le bidet. Une fois, il avait chié dans son froc, il

avait mis son caleçon bien en évidence sur le panier à linge. Il fallait que je touche ça avec mes doigts. Ils ont aucun respect. (. . .) Ils m'avaient appelée pour Noël, le 25. J'étais arrivée, ils étaient en peignoir. Ils venaient de se lever avec les enfants. Je devais faire le repas. Il m'a demandé de faire le repas. Il m'a demandé d'aller chercher une corbeille, un panier, qui était en haut du frigo. Je suis montée sur une chaise, et mes cheveux ils bougeaient un peu puisque je cherchais le truc. Là, mon patron il a dit, « Toi Lisa, t'as pas besoin de ta serpillère, t'as tes cheveux », et là il se marre comme si sa blague était super drôle. Le travail au noir je te dis c'est de l'esclavage. On est des esclaves.

En somme, le problème de ce système de dyade et de relations personnalisées dans la sphère privée est que les conditions de travail sont incertaines. Le rapprochement familial peut avoir ses avantages en termes de reconnaissance, mais peut ouvrir à une exploitation sournoise et incontrôlable à un moment donné pour l'employée au service de la famille. Les femmes peuvent être aussi confrontées à un traitement déshumanisant qui les renvoie à une infériorisation violente et toujours actuelle, fondée sur le caractère somatique.

Les hommes ne sont pas complètement absents de ces expériences du travail privé racisé. Les tâches restent sexuées dans les propriétés bourgeoises, et les hommes mauriciens accèdent à des emplois de type chauffeur ou jardinier, par l'intermédiaire des femmes qui ont instauré la relation familière avec l'employeuse.

Fabienne : Alors là j'ai trouvé un travail chez une dame qui était très bien, et là je peux vous dire, toute la famille l'a connue. Parce qu'elle a employé Georges, Carole quand elle était petite elle allait à la piscine avec eux. (. . .) Elle a employé mon mari aussi. Il faisait des petits trucs dans le jardin, comme chauffeur ou quoi.

Nous voyons comment la logique de la familiarité peut s'étendre. Mais il y a une distinction à faire entre dire que l'on considère son employé(e) comme faisant partie de la famille, et reconnaître son employé(e) comme une personne aussi digne que soi d'avoir un temps et un espace privé pour lui/elle et pour sa propre vie de famille.

3.1.2 La problématique du temps et de l'espace privé lorsque le logement est sur le lieu de travail

Le paradoxe de la situation du service domestique à domicile est qu'il s'opère simultanément et au sein du même espace, une ségrégation spatio-temporelle entre l'employée et la famille employeuse, et l'expropriation à l'employée d'un espace et d'un temps privé. C'est-à-dire que si, à partir des récits, nous pouvons définir spatialement et temporellement les endroits et les moments où elle ne doit pas être, nous ne distinguons pas clairement les lieux et les instants qu'elle peut véritablement habiter et s'approprier pour son intimité. La ségrégation contribue à invisibiliser leur travail, comme le souligne E. Nakano Glenn (2009). Lorsque les

patrons mangent le repas qu'elle a préparé, l'employée de maison reste dans la cuisine, situation commune entre Maurice et la France, si l'on en croît les expériences relatées des femmes. Les migrantes remplacent la femme autochtone dans les tâches domestiques quotidiennes, mais leurs horaires de fonction dépassent ceux de la patronne. Elles sont déjà opérationnelles avant l'heure d'embauche de l'employeuse, et présentes au retour.

Anne : Moi entre temps j'allais à l'école et ma mère elle travaillait tard, jusqu'à 22h et tout, 22h30, des fois quand il y avait des dîners et tout ça, ma mère elle quittait tard quoi. Plus tard à minuit, elle rangeait et tout ça, donc j'allais aider ma mère quoi.

La ségrégation s'accompagne d'une privation du privé. Le logement attribué par l'employeur(e) leur rappelle qu'elles doivent rendre le service pour lequel on leur accorde cette faveur. Elles n'ont que rarement la possibilité de l'habiter, tant la concession d'un toit est conditionnée à l'allégeance à la famille qui reçoit, sans que le temps consacré au travail n'ait de limites spatiales. Dans le cas de Sylvie, les patrons s'approprient même le temps et l'espace de ses vacances.

Sylvie : Je me rappelle quand j'ai dit que je les ai quittés je suis partie en vacances à Castillon la Bataille. Et donc j'étais à Bordeaux, donc bon c'était pas loin, et j'allais faire la cuisine chez eux (rit). J'allais parce qu'on était bien, et puis d'après eux je savais très très bien faire la cuisine, donc alors quand je partais en vacances, une fois par semaine j'allais là-bas, je me remets à cuisiner, à faire des gâteaux (rit).

La dépossession liée du temps et de l'espace connaît son paroxysme dans l'expérience que fait Dédette aujourd'hui du soin qu'elle procure à sa patronne auprès de qui elle se tient en permanence, dans sa propre chambre.

Annie : C'est une petite esclave. La patronne ne veut pas qu'elle parte voir sa famille ni qu'elle reçoit des gens. Là elle a pu me parler au téléphone parce qu'elle était pas dans la même pièce.

Parce qu'elles habitent dans la même maison ?

Oui. Dédette elle a une chambre d'hiver et une chambre d'été. Mais là elle m'a dit que sa patronne elle dormait dans sa chambre parce qu'elle était malade. C'est une très grande chambre en fait.

Cette situation se prolonge même lorsque les femmes deviennent gardienne d'immeuble, ce que Nadine considère plutôt comme une promotion, tandis que celles qui ont vécu cette réalité de près y voient la reproduction d'un système de devoirs sans droits de l'employée à ceux qui lui attribuent un bien.

Anne : C'est une fonction, vous vous croyez peut-être vous êtes libre chez vous parce qu'on vous donne un logement, correct, et tout ça, et puis vous vous apercevez que les gens les propriétaires des immeubles, ils vous font comprendre que vous êtes chez vous sans l'être. Parce que c'est euh sur leurs charges que vous êtes rémunérée. Vous comprenez ?

Oui.

Ce sont leurs parts de charge entre propriétaires, donc c'est à partir de là que vous êtes payée, que vous avez un salaire. Donc voilà c'est pas évident de faire les caprices de ces messieurs de ces dames, parce que bon quand on a de l'argent on croît qu'on a tous les pouvoirs. (. . .) Donc euh vous avez vos heures de repos ils peuvent venir vous déranger c'est-à-dire ils se croient

tout permis, ils vous payent donc, que ce soit vos heures de repos ou non, ils viennent vous déranger. Voilà.

Souvent, lorsque les employeurs sont davantage intéressés à la force de travail qu'à la personne, pour celles qui sont mères, les conditions de vie sont problématiques. Nous verrons que l'expérience de la maternité en France va changer les conditions de travail des femmes mauriciennes. Mais pour celles qui arrivent seules, déjà mères, et qui finissent ensuite par faire venir leurs enfants, les relations de travail se compliquent. Cette situation met en évidence la négation par l'employeur(e) d'un temps et d'un espace qui puisse être consacré à la famille et à la relation de *care* non rémunérée de l'employée.

Anne : Et puis en 73 lorsque je suis arrivée, là aussi la patronne n'a pas gardé ma mère longtemps, même pas un an, quand elle m'a vu arriver, et puis ma mère elle a eu de la chance parce qu'elle était exploitée évidemment, dans une autre famille du XVIème, où elle était employée de maison à temps plein il faut dire. Elle n'avait que son mercredi après-midi, et sinon elle travaillait tout le temps. Mais dans cette famille, la dame, bon la patronne ben elle voulait que je mange avec ma mère dans la cuisine, donc c'était quelqu'un de plus humain. Qui acceptait plus ma mère avec sa situation familiale quoi. Bon d'un autre côté ma mère elle était exploitée quand même.

En quelque sorte, le travail dans la sphère privée rend l'intimité de la migrante publique, faisant fi d'une part de consécration à la maternité. Ces cas présentés montrent bien, comme l'ont revendiqué les *Black feminists*, que les réclamations des femmes noires ne peuvent pas être identiques à celles des femmes blanches. A l'inverse de ces dernières qui ont davantage cherché à investir l'espace public du travail productif pour ne plus être assignées dans la sphère reproductive, ces Mauriciennes sont avant tout, historiquement, des travailleuses, à qui l'on a refusé le temps et l'espace à consacrer notamment à la maternité. Conquérir un espace et un temps propre à soi et à sa famille va donc être un défi migratoire majeur à relever.

3.1.3 Les dessous du travail non déclaré

Les femmes mauriciennes qui ont émigré au début des années 1970 n'ont pas toutes travaillé à proportion égale en étant déclarées dans chaque emploi exercé. Cela sous-entend d'une part que les formes de relations avec l'employeur(e) peuvent être radicalement différentes d'une expérience à l'autre, et d'une biographie à l'autre. D'autre part, cela suppose une expérience différente du temps : temps de l'immédiat et de la survie contre temps de la préparation et du projet, familial et personnel. Malheureusement, l'emploi non déclaré permet rarement aux femmes d'avoir les capacités d'épargne nécessaires à la réalisation de projets. Cette question du travail non déclaré s'est beaucoup posée lors des entretiens du fait que

l'événement de la retraite soit éminent ou déjà vécu dans la situation d'énonciation. De plus, la réforme des retraites engagée en 2010 provoque des réactions de la part de ces travailleuses qui sont obligées de retarder leur temps de repos alors qu'elles sont employées dans des métiers qui demandent beaucoup d'efforts physiques.

Deux formes de relations de travail bien distinctes caractérisent l'expérience du travail non déclaré. Le travail non déclaré, voire non rémunéré s'observe, ce qui pourrait sembler paradoxal, dans les cas où une relation d'intimité et de familiarité s'est construite entre l'employée et la famille employeur(e). La personne pourvoyeuse de *care* étant progressivement considérée comme un membre de la famille, avec toutes les ambiguïtés que cela comporte, sa présence n'est pas « comptabilisée » comme force de travail proprement dite. L'habitude et la normalité de cette présence constante conduit à la longue, dans certains cas, à la déconsidération d'un service rendu contre rémunération. Nous avons vu comment Sylvie revenait pendant ses vacances, après avoir quitté ses patrons, faire des gâteaux. Le cas de Dédette paraît des plus insensés. A l'âge de 76 ans, elle reste employée de maison travaillant à demeure.

Mais depuis quand elle est plus rémunérée en fait ?

Annie : Et ben, je pense que ça fait longtemps. Je pense que c'est depuis qu'elle a travaillé à l'école qu'elle est plus payée³⁹.

Presque en opposition avec la relation qui vient d'être décrite, mais ayant les mêmes effets, les employeur(e)s profitent souvent des circonstances difficiles par lesquelles les femmes, cherchant la survie, acceptent un travail au noir, pour imposer des traitements inhumains et utiliser l'employée comme bonne à tout faire. Cependant, on peut observer ce genre de relations même lors de la signature d'un contrat de travail, comme nous l'avons constaté dans le cas de Fabienne. L'opacité de ces métiers du privé vis-à-vis des institutions publiques permet les abus dont témoigne aussi Cindy.

Cindy : Je faisais jeune fille au pair. Mais en fait quand on dit jeune fille au pair, je faisais tout. Du moment qu'un jour elle est rentrée tard, je ne pouvais pas laisser les enfants, je me suis dit il faut que je leur fasse à manger. Je me suis mis à leur faire un faisan. A partir de ce moment-là, j'ai tout fait. Mais tu crois qu'elle me payait plus ? Même elle me disait qu'elle mettait de l'argent de côté pour moi. J'avais rien et elle me disait que quand je partirais j'aurais tout. Je travaillais au noir à cette époque.

On peut considérer qu'il y a parfois un accord tacite entre les deux parties pour ne pas déclarer le travail. Mais cela relève plutôt de l'intérêt de l'employeur(e), l'employée étant dans une situation telle qu'elle peut être contrainte à accepter ce mode de paiement, lorsqu'elle est en situation irrégulière, ou lorsque sa filière d'emploi habituelle est compromise. Fabienne a

³⁹ c'est-à-dire, ça fait au moins 20 ans.

par exemple dû accepter récemment un travail au noir parce que son association de placement ne lui cherchait plus de travail suite à une faute professionnelle commise dans son dernier emploi.

La forme de l'emploi déclaré a des répercussions importantes sur les possibilités qu'ont les femmes de concevoir des projets et d'envisager des perspectives personnelles. A ce propos, nous distinguons le travail de *care* et le travail de domestique. Le premier n'est pas seulement un temps de la proximité, mais aussi un temps de l'opportun, du propice et qui considère les conséquences à venir (M. Bessin, C. Gaudart, 2009). Il est une manière « d'habiter le temps » dans ses dimensions passée, présente et future, pour reprendre l'expression kanake utilisée par J. Chesnaux (M. Bessin, C. Gaudart, 2009). Le travail de la domesticité réduit au rôle de bonne et agrémenté d'une rémunération dépendante du bon vouloir du patron ne permet de penser que dans le court terme. Cela permet de comprendre par exemple pourquoi Fabienne se sent « manipulée ». Dans ce cas-là, l'employeur(e) confine les migrantes dans « son » temps et dans « son » espace privé, cloisonné. En prenant en compte cette dimension spatio-temporelle de l'expérience du travail dans la sphère privée en migration, on comprendra comment la mobilité physique et la projection personnelle et familiale sont deux défis migratoires qui vont être relevés par les cinq femmes qui constituent notre corpus principal.

Le personnage de Dédette est symbolique du cloisonnement de l'employée dans l'espace et dans le temps définis par sa fonction dans la domesticité, ce qui lui ôte la maîtrise d'un cadre spatio-temporel d'épanouissement personnel. Elle a eu les capacités pour construire une maison à Maurice comme espace de vie de sa retraite. Mais la relation affective (non rémunérée) qui la lie à sa patronne l'empêche d'avoir le temps d'en bénéficier, c'est-à-dire d'aboutir à son projet personnel.

Mais du coup, la maison qu'elle construit, quand c'est qu'elle va en profiter ?

Annie : Ah ben voilà. Ça on se pose la même question nous. Et si ça se trouve elle va jamais en profiter. Et si ça se trouve, dès que sa patronne elle meurt, elle va y aller quoi. Donc elle a un plan pour partir avec ma mère, mais... il faut que sa patronne décède avant elle aussi (rit).

Un fossé sépare celles qui sont en mesure de toucher une retraite décente parce qu'elles ont majoritairement travaillé en étant déclarées, et celles qui ont souvent été employées au noir, pour lesquelles le droit de résidence en France à la retraite est remis en question. Pour les premières, le relevé de la retraite permet d'accéder à la reconnaissance de leurs expériences multiples et de leur travail rendu aux différents bénéficiaires de leurs services dans le pays d'accueil.

Annie : J'ai fait mon relevé pour la retraite, et je suis bien à jour. J'ai jamais travaillé au noir. Là où je travaillais, j'étais toujours déclarée, j'ai jamais travaillé en tant que clandestine. Quand j'ai eu le relevé de retraite, j'ai travaillé au Pacha, à Metro, Auchan, j'ai tout fait !

Cela semble anodin, mais cette régularité administrative rend légitime et possible financièrement la préparation de l'espace et du temps de la retraite pour soi, comme l'exprime Sylvie par la possession d'un jardin qui incarne le temps et l'espace d'un loisir, chose qui lui aurait semblé inimaginable si elle n'avait pas entamé un parcours en migration.

Sylvie : ça fait que c'est que depuis l'année dernière que je suis partie à la retraite, que je suis chez moi, que je vis, je découvre. . . autrement j'avais que le week end.

C'est maintenant que vous découvrez votre vie pour vous.

Voilà, voilà. (. . .) Là-bas une fois qu'ils (les créoles) sont chez eux, il n'y a pas un petit coin pour eux pour dire, voilà, je vais jardiner.

Pour les secondes, la cotisation est insuffisante pour avoir la possibilité de rester en France. En somme, l'expropriation du fruit de son labeur atteint son paroxysme en ce que, par le système de division internationale du travail reproductif, on a usé de leurs services, pour les contraindre au retour au pays d'origine quand leur force de travail est épuisée.

Jacqueline : En janvier j'ai eu 65 ans, alors pour la retraite. (. . .) Et puis là j'attends le premier virement de ma retraite et puis je le vire à l'île Maurice et après je m'en vais. Et je m'en vais pour toujours tu vois. Parce que le peu que j'ai ici je pourrai pas vivre avec ici.

Oui. Elle m'en a parlé Nathalie des femmes qui retournent à l'île Maurice pour la retraite.

Oui parce que tu vois j'aurai 392 euros. Avec 392 euros je pourrai pas vivre ici hein.

Non. Non.

Tu vois, par contre avec 392 euros je pourrai vivre à l'île Maurice.

Une autre configuration possible est que par le bénéfice du mariage, les femmes peuvent construire leur vie personnelle dans le pays d'accueil en vivant avec la retraite du mari, ce qui est le cas de Cindy. La plupart des Mauriciennes qui arrivent en France au début des années 1970 sont des travailleuses, mais peu seront celles qui auront pour récompense de leur acharnement au travail, l'apport financier de la retraite pour avoir un espace et un temps propre dûment gagné, sans vivre aux dépens de personne.

Nous avons voulu situer la matérialité de la condition de la femme mauricienne dans le temps et l'espace privé qui constitue le cadre de l'exercice de la domesticité. Du fait de la « racisation » de leurs compétences en migration, nous nous autorisons à reprendre les termes par lesquels A. Davis analyse l'histoire des femmes noires-américaines, en partant de l'héritage de l'esclavage : « C'est à travers leur rôle de travailleuses qu'il faut appréhender leur histoire. (. . .) Le travail forcé éclipse tous les autres aspects de leur vie »(1983, p. 9). Il était primordial d'aborder l'expérience migratoire des femmes mauriciennes sous l'angle de leur travail dans le secteur de la domesticité avant de décrire justement « les autres aspects de leur vie » qui, en

faisant irruption dans la quotidienneté du labeur, vont marquer différemment les trajectoires professionnelle et familiale « d'un genre nouveau ».

3.2 L'irruption d'événements « marquants » dans le quotidien et la naissance des projets migratoires « genrés »

Nous mobilisons le concept d'événement marquant afin d'analyser dans quelle mesure les trajectoires migratoires des femmes mauriciennes employées de maison opèrent, avec les manières les plus variées, un tournant dans la condition de domestique historiquement structurée. L'approche biographique consiste à saisir les changements sociaux en partant des histoires individuelles. Mais lorsqu'un événement biographique rompt avec la quotidienneté du travail domestique de ces femmes, il devient un tournant dans l'histoire familiale de la domesticité. Le terme de « naissance » a deux significations importantes dans les parcours décrits. Il évoque à la fois l'événement qui fait de la femme une mère, et l'événement qui déclenche des intentions ou des projections nouvelles. La « naissance » réunit la matérialité et la spiritualité pour comprendre comment certains événements présents dans toutes les vies ordinaires font sens en particulier pour ces femmes dans la naissance de projets qui changent la trajectoire classique d'être une domestique expropriée de sa vie privée. Nous verrons donc comment l'événement ordinaire appartenant à la réalité concrète apparaît comme un outil de la projection et de la « rébellion », pour reprendre un mot employé dans les récits des femmes.

3.2.1 Le mari fait-il partie des rencontres marquantes ?

Traiter de l'événement marquant est complexe parce qu'il est propre à chaque biographie, d'où la difficulté de tenir plusieurs parcours dans une lecture thématique des événements. Cependant, cette approche a l'avantage de faire ressortir comment l'événement biographique marquant est choisi par chacune. Il est significatif d'une nouvelle orientation dans la condition de femme employée comme domestique qu'elles veulent mettre en valeur par ce choix. Étrangement, l'apparition d'un homme, futur époux, dans leur vie de travailleuse immigrée, est racontée de manière tout à fait anecdotique dans les cinq récits, sauf pour Marie-Pierre que nous n'avons pas pu revoir pour approfondir l'entretien. Pour cette dernière, le mari (toujours actuel) a changé fondamentalement le sens de sa migration, puisqu'elle est arrivée comme serveuse dans un restaurant, et à partir de cette rencontre, n'a plus jamais travaillé. Pour les autres, il semble que le mari n'apporte pas de modifications majeures dans leur vie en

migration dans la période pré-natale, il n'est donc pas utile de le mentionner. Cela fait écho à l'analyse du mariage développée par F. Maillolchon. Le mariage constitue un curieux paradoxe parce qu'il est un événement par définition en ce qu'il ne se produit pas tous les jours, et « marque durablement l'histoire conjugale »(F. Maillolchon, 2009). En même temps, il entérine et perpétue à travers son caractère exceptionnel l'ordre genré par une mobilisation symbolique de la division des rôles sexués lors de la préparation et de la cérémonie. L'absence de la mention du mariage, même lorsque nous avons pu poser des questions sur le sujet, interroge inévitablement le chercheur sur ce que ces femmes veulent montrer avant tout de leur parcours. Tout se passe comme si elles taisaient les marques de continuité avec la place qu'elles sont supposées tenir dans les relations de genre.

L'ellipse de cet événement dans le récit questionne d'autant plus qu'il contraste avec la description de l'événement du divorce qui surgit dans la période post-natale, c'est-à-dire au moment où la question du rôle du père se pose, tel que cela est restitué dans les récits d'Annie, Cindy, Fabienne et Jacqueline. L'expérience de la maternité des femmes va alors recouvrir des formes nouvelles pour l'histoire familiale et plus personnalisées que ce qu'elles décrivent des pratiques de leur mère généralisées à la condition des mères créoles ou hindoues.

Nous avons vu que le sens que Sylvie donnait à son départ en migration était fortement imprégné de son expérience de couple à Maurice, ce qui a alimenté la construction d'un « projet migratoire genré » qui visait à fuir la relation de violence matrimoniale. Elle donne un autre visage au couple qu'elle a reconstruit en France en insistant sur la différence du rôle de père, et non du rôle d'époux.

Sylvie à Maurice : Je me suis mariée et après bon j'ai eu Jean-Marc très vite, bon à l'époque la contraception ça commençait juste, on connaissait pas, on entendait dire beaucoup de choses mais on savait pas vraiment, donc j'ai pensé que la grossesse ça allait le calmer et ça l'a pas calmé donc je l'ai quitté plusieurs fois. (. . .)

En France : Ils m'avaient trouvé du travail à 5h c'est-à-dire quand mon mari revenait, donc euh, le soir je pouvais travailler et mon mari gardait les enfants.

La comparaison entre les deux citations veut montrer que la paternité change entre les deux expériences. Dans la première situation, le père boit, et ne se prend pas lui-même en charge pour endosser la responsabilité vis-à-vis de son fils. Dans la deuxième, le mari est présent dans la garde des enfants, ce qui permet un partage des rôles propice à la continuation de l'activité professionnelle de Sylvie avec des horaires accordés à l'organisation familiale. La manière dont elle évoque cette nouvelle réalité relationnelle ne peut pas se confondre avec l'expression de l'événement marquant. Elle décrit un quotidien changé, accompli, et non un quotidien changeant, fruit d'une action. Cette formulation donne l'impression qu'un accord a

été conclu avec le mari sur le partage des rôles au foyer, comme si ce changement par rapport à l'expérience passée était devenu une norme tacite. On retrouve un peu dans la notion de L. Mozère des « trouvailles accumulées »(2010) l'idée que de petites innovations du genre ont réaménagé progressivement un quotidien reconstruit par la projection migratoire de Sylvie. Cette forme temporelle de l'accumulation hasardeuse et indéfinie de « retouches » relationnelles est à prendre en compte autant que l'expression plus spectaculaire de l'événement.

Dans les entretiens biographiques, et dans les travaux de recherche de L. Pourchez (2002) et d'Y. Govindama (1993) sur la famille créole, le père créole est représenté de manière récurrente comme absent de la période post-natale et désinvesti de la responsabilité de la paternité. Il semble que les femmes rencontrées aient essayé à plusieurs reprises en migration de construire une parentalité plus partagée dans laquelle la responsabilité et la charge horaire de l'éducation des enfants n'incombent pas exclusivement à la mère, ceci afin de mieux accorder leur vie professionnelle avec leur vie familiale. Celles qui n'ont pas réussi ont décidé de divorcer. Le ressenti de la domination du mari qui entrave les projets personnels de la femme, se décharge de la garde des enfants et reproduit les ravages que provoque la boisson, comportement courant dans les milieux défavorisés à Maurice, est à l'origine de l'initiative du divorce par la femme, épouse et mère. De leur point de vue, la rupture matrimoniale est novatrice par rapport aux coutumes de l'époque dans le pays d'origine.

Cindy : Après on est revenus et il a fait une année d'études, il voulait reprendre ses études, et moi pendant ce temps je m'occupais de mes deux filles, je restais à la maison, il fallait que je m'occupe de tout. Alors l'année d'après j'ai décidé que c'était moi qui allais faire des études, j'ai fait quelques études pour devenir avocate. Je lui ai dit « c'est bon, toi t'as fait ton année, moi je veux aussi reprendre mes études, toi tu vas t'occuper des enfants et de la maison comme je l'ai fait. » C'est là qu'on a divorcé.

Annie : Par les collègues, j'ai pu me débrouiller pour demander le divorce, parce que ça n'allait plus du tout. (. . .) des fois, à minuit, il téléphone et il me dit viens me chercher, et j'étais son chauffeur quoi et des fois il était saoul et tout. Comme c'est moi qui avais la voiture, il en profitait quoi . Il était désagréable, j'avais pas le droit de rigoler, pas le droit de rigoler dans son club, il disait rien et quand on rentrait à la maison, il me tapait et il tapait même Carole et Louis.

Cela va faire partie de la stratégie des deux femmes par la suite de tenter d'inclure le compagnon dans la tâche de *care* auprès des enfants.

Annie : Quand j'étais avec lui (son deuxième compagnon) c'est lui qui gardait mes enfants. C'était convenu que c'est lui qui me payait mon loyer et c'est moi qui payais mon crédit et tout. Et puis finalement il a rien fait, j'ai eu des dettes et puis il était pas gentil avec les enfants et puis il était alcoolique.

La question posée en tête de cette partie ne peut obtenir de réponse tranchée. Mais il en ressort que les femmes adoptent des stratégies, qui aboutissent plus ou moins, pour impliquer

l'homme dans les tâches de la sphère privée, notamment quand il s'agit de s'occuper des enfants. L'événement marquant fait irruption lorsqu'elles mettent fin à la tradition qui a franchi les frontières d'une paternité résumée à la fertilité. Nécessairement, dans ce contexte de la rupture, la maternité créole ou hindoue se trouve bouleversée, et génère en retour des transformations.

3.2.2 Événement des naissances et projet migratoire genré de la maternité

Pour analyser le discours de femmes qui ont pour héritage familial une longue soumission au système esclavagiste dans l'espace domestique, nous proposons une autre approche de la condition des femmes migrantes et de leurs revendications que celle développée par les féministes occidentales. A. Davis offre une nouvelle lecture historique des mouvements féministes américains en mettant en miroir le combat des femmes blanches pour le contrôle de naissances puis pour l'avortement, avec au même moment, la recrudescence des stérilisations forcées des femmes noires afin de contrôler les naissances des familles pauvres et de couleur (1983). En revenant sur la période de l'esclavage, l'auteure rappelle comment les femmes esclaves sont utilisées comme des reproductrices de main d'œuvre, réduites à des « ventres ».

La naissance d'un enfant semble être un événement de la vie des plus communs par lequel les femmes deviennent des mères. On ne saurait déconstruire cette évidence en utilisant la grille d'analyse du féminisme occidental. Devenir mère constitue un défi migratoire que les femmes mauriciennes créoles relèvent en réaction à la distance relationnelle qui caractérise le lien avec leur propre mère, dans un contexte où cette dernière ne disposait pas de temps hors de sa fonction professionnelle. En migration, la maternité devient possible dans l'expérience de la domesticité.

En raison de leurs obligations professionnelles, les Mauriciennes employées de maison n'ont pas forcément les possibilités de se consacrer à leurs enfants lorsqu'ils sont en bas âge, car l'acquisition du droit à la maternité n'est pas facile. Ce n'est pas une revendication à prendre à la légère lorsqu'on admet que les femmes migrantes sont impliquées dans un système qui use de leur force de travail pour reproduire le modèle économique capitaliste établi. L'expérience de Fabienne montre comment la méconnaissance de ses droits à la maternité réitère la privation pour les femmes domestiques d'un temps du *care* destiné à leurs enfants.

Et vous vous êtes arrêtée à un moment donné pour Christine.

Fabienne : Pas longtemps. Pas longtemps parce que vous savez on n'était pas au courant du tout de nos droits. Moi je savais pas que ça existait le congé de maternité. Moi j'amenais

Christine à mon travail quand j'étais à Caudéran quand elle était petite, mais ma fille elle a dû se débrouiller toute seule très tôt. A 5 ans je la laissais toute seule après l'école parce que moi je travaillais la journée et je travaillais le soir aussi. Donc j'avais pas le temps de revenir. Je n'ai jamais fait une réunion à l'école. Jamais. C'est pas que ça m'intéressait pas. Mais j'avais pas le temps du tout à l'époque. Et ça me fait mal.

Le regret principal de Fabienne n'est pas de manquer de temps à accorder des soins à sa fille, mais de ne pas être présente pour son éducation, ce qu'elle va rattraper plus tard en la suivant étroitement dans les années du lycée. L'éducation des enfants est à la croisée du temps du *care* et du temps de la projection. Ainsi, l'événement des naissances en migration coïncide avec des réorientations de la vie envisagées par les femmes à ce moment-clé. L'épreuve de la maternité est à considérer dans ses implications familiales et professionnelles, car elle joue sur cette interaction. La « bonne » et la « nénéne » étaient trop investies dans la relation de *care* domestique avec la famille qui l'employait pour avoir du temps à consacrer à leur propre maternité. L'employée de maison mauricienne en France va chercher à se donner le temps et l'espace pour devenir mère, ce qui a pour conséquence de modifier son rôle professionnel.

Dans le cas d'Annie par exemple, chaque enfant a introduit un changement professionnel. Elle tombe enceinte de sa première fille lorsqu'elle est employée de maison logée et nourrie. C'est à partir de ses derniers mois de grossesses que son employeur(e) lui permet d'avoir son propre appartement. La séparation spatiale change ses horaires de travail, car elle ne sera plus en charge des dîners. Dans ce cas, au sein du métier de domestique, on lui reconnaît un temps et un espace privé. Par la suite, chaque naissance va être un temps de soin à l'enfant, et simultanément un temps de réflexion sur ses projets professionnels.

Annie : Ah oui après quand j'ai eu Louis, c'est là que j'ai changé de métier. J'ai dit là j'arrête de faire le ménage, je vais chercher autrement, quelque chose de nouveau et pas être toute seule à faire le ménage et puis je travaillais à la cantine.

L'émotion avec laquelle Jacqueline exprime la naissance de son fils, interprétée comme permise par son entreprise migratoire, témoigne d'une forme de victoire et de revanche envers la place de la domestique-esclave, car elle arrête volontairement son travail pour s'en occuper pendant quatre ans. C'est l'événement qui ressort le plus dans son récit.

Jacqueline : Mais tu vois moi j'avais tellement envie, j'aime tellement les enfants que je voulais avoir tu vois. Quand j'ai vu après quatre ans de mariage tu vois oh la la la, que j'ai pu avoir lui, euh tu sais y avait un moment je disais je crois que je deviendrais jamais mère. Attendre tu vois toutes ces années puis, voir rien venir, et puis quand je l'ai eu c'était, mon Dieu mon Dieu. Même parfois mon mari me disait oui comme si il y a que le bébé qui est là.(. .) Tu vois ça, ça a jamais été un enfant si tu veux dans des familles d'accueil ou je sais pas quoi tu vois. Toujours avec moi, toujours avec moi tu vois.

Des femmes mauriciennes ont aussi été des actrices migratoires de la venue de leurs enfants. Les exemples dont nous disposons illustrent la volonté de réduire la distance et le

temps de séparation, à un point tel qu'il serait malvenu d'utiliser le concept de « maternité transnationale » pour décrire le phénomène. Pour ces femmes, le premier objectif est de créer les conditions pour accueillir cet enfant. Cet événement affecte le genre, car elles s'approprient leur maternité, en affaiblissant parfois le rapport de domination qui pourrait exister avec le mari.

Et votre premier fils, vous l'avez fait venir tout de suite de l'île Maurice ou. . . ?

Sylvie : Non ! Parce que j'ai eu beaucoup beaucoup de problèmes. Mon mari ne voulait pas qu'il vienne. Et à Maurice, c'était comme une punition, parce que je suis partie, il voulait pas me donner. . . ça a été beaucoup la guerre, pour que je puisse avoir Jean-Marc, et après je suis partie le chercher, Jean-Marc, 3 ans après, ça a fait beaucoup de batailles ! J'ai ramené Jean-Marc, il avait 7 ans, quand je suis partie 3 ans, presque 4 ans, . . . donc oui Jean-Marc avait trois ans. Voilà, c'était très très dur pour moi.

Selon Sylvie, elle n'a jamais pu apporter son amour maternel à ses enfants à cause du souvenir traumatisant de l'indifférence de sa mère à son égard, et du peu de temps par lequel elle pouvait profiter de sa présence. Pour autant, ce qu'elle entend par « amour maternel » correspond peut-être aux manières de choyer qu'elle a observées dans certaines familles de son entourage, car le combat qu'elle a engagé pour retrouver son fils, même si le laps de temps de séparation a pu marquer leurs relations, est une forme d'amour maternel.

Ainsi, la conquête de la maternité dans son temps et ses espaces s'est réalisée en partant d'un héritage familial d'expropriation intériorisé. L'événement introduit de la discontinuité dans la linéarité de la vie, tout en prenant part à un processus de projections et de transformations parcellaires d'un héritage.

3.2.3 Événement et projet, et l'expression des changements durables par les femmes

En choisissant quelques extraits des récits des cinq femmes qui ont accepté de faire partager leurs expériences de vie, nous voulons illustrer comment l'événement marquant s'insère dans le cheminement des projets migratoires. Mais nous souhaitons aussi explorer les autres formes d'expression des changements dans le genre plus discrètes que l'expression de la bifurcation.

Nous insistons sur l'importance du vécu de la quotidienneté dans la prise de conscience par les femmes d'expériences désagréables et difficiles qui les amènent à réfléchir sur leurs attentes dans la vie professionnelle et familiale. Fabienne décrit par exemple des détails de ses conditions de travail quotidiennes dans le premier emploi exercé en France comme des événements déclencheurs dans sa vie parce qu'elle se les approprie pour envisager de nouvelles

perspectives relationnelles dans la profession domestique. Elle choisit de mentionner non pas une rencontre, un accident ou un événement exceptionnel, mais plutôt un moment mémorisé particulièrement illustratif de la dureté de l'exploitation que lui ont fait subir ses employeurs à l'époque. La découverte de la lettre sur le bureau du patron, dans laquelle il révèle le plaisir qu'il éprouve à « manipuler » son employée mauricienne est emblématique de la prise de décision par Fabienne de « ne plus se laisser faire », dans un espace qui dépasse le cadre du travail. C'est-à-dire que cette découverte lui fait prendre la résolution de gagner du pouvoir non seulement dans les relations contractuelles du travail, mais également en maîtrisant son espace privé sans se laisser manipuler par son mari.

Fabienne : Mais après quand je suis arrivée à Paris j'ai fait que la garde d'enfants, et ça ça me plaisait mieux, et là je me suis plus faite exploiter parce que j'ai posé mes conditions. (. . .) Chez moi j'ai mes règles. Je veux bien accueillir des gens chez moi mais après il doit respecter mes règles. (. . .) Vous savez Colette, moi c'est pas comme Annie que c'est son mari qui décide qui paye quoi. Chez moi c'est moi qui décide et qui sait comment l'argent doit être utilisé parce que c'est moi qui ramène l'argent. Mon mari il pose le chèque sur le compte conjoint, et c'est moi qui fait et qui sait combien il reste à la fin du mois. C'est comme ça que les femmes tiennent le poëlon.

L'expression de l'événement marquant se repère le plus souvent lorsque le récit se focalise à un moment donné sur un passage de vie relativement court dans la biographie, mais relaté longuement et dans lequel les actions s'accélèrent. Dans cet extrait de l'entretien avec Annie, on constate comment l'exceptionnalité d'un événement interagit avec un quotidien transformé par cet événement.

Annie : J'étais obligée d'arrêter mon travail, j'ai démissionné, et comme j'avais pas droit au chômage, il fallait que j'aie un salaire qui rentre parce que j'étais en train de divorcer. C'est une association des femmes qui m'a aidée, c'était Retravailler, un truc comme ça. Par les collègues, j'ai pu me débrouiller pour demander le divorce, parce que ça n'allait plus du tout. (. . .) Puis ben, j'ai fait la remise à niveau et puis j'ai pu faire des dossiers, me débrouiller, même après à passer le permis.

Vous pouvez me parler un peu plus du permis ?

Le permis je l'ai passé en 79. Dès que j'ai travaillé à la cantine, j'ai passé mon permis, après j'ai eu la voiture, là j'étais encore mariée.

Et c'était important pour vous d'avoir le permis et la voiture ?

Oui, oui. Et mon mari l'avait pas (sourit). C'est là que j'ai dit je demande divorce.

Plusieurs événements se bousculent : la naissance de son troisième fils, la période de chômage, la reconversion, le permis et le divorce. Dans un passage que nous avons déjà cité, Annie explique comment son mari profite de son habilitation à la conduite pour l'utiliser comme « chauffeur ». Or pour Annie, la dépossession de sa compétence nouvellement acquise au profit du bien être de son mari est inacceptable et provoque sa décision de divorcer, soulignée par la locution « c'est là que ». Le permis de conduire qui change l'organisation du quotidien dans le couple conduit à une rupture de genre profonde et durable parce qu'Annie

acquiert cette position de supériorité d'avoir le permis la première. De plus, elle dispose d'un réseau social qui l'aide à prendre une décision inédite dans l'histoire familiale créole.

D'ailleurs est-ce qu'il y avait beaucoup de divorces à l'île Maurice au moment où vous êtes partie ?

Annie : Non. Non parce que je savais pas trop ce que c'était avant. Ma mère par exemple, ça se passait pas bien avec mon père, il la tapait, et pourtant ils ont jamais divorcé.

Nous avons vu à travers ce cas comment l'expérience du permis s'articule avec des attentes nouvelles dans les rapports de couple qui conduisent à agir pour les réaliser. Pour autant, l'expérience et les attentes peuvent être distendues dans le parcours biographique dans le sens où une compétence acquise à un moment donné peut être réactivée des années plus tard pour consolider un projet professionnel, ce qui brise la linéarité qui est parfois théorisée par le concept de « projet ». Dans le cas d'Annie, le permis de voiture va être approprié comme une compétence à approfondir pour devenir conductrice de bus 20 ans après.

Dans le récit de Sylvie, le changement qu'introduit l'événement du permis dans le genre est moins exprimé de manière événementielle, sans pour autant que les transformations qu'il implique soient atténuées. La forme qu'elle emploie pour exprimer le changement enrichit le questionnement sur la continuité et la discontinuité, parce qu'elle ne représente pas l'événement comme une bifurcation, mais comme un aspect qui rend sa situation originale et pionnière, moins par rapport à sa famille, que par rapport à celle de son mari. Ça l'amène à se positionner légèrement au-dessus de son mari et des femmes de sa famille, parce que conduire fait d'elle une « femme moderne ». Le permis ne provoque pas le divorce pour autant, mais cette aptitude qu'elle trouve cocasse de disposer avant son mari est « normalisée », acceptée dans le couple. Ce changement réel n'est pas exprimé comme un tournant, mais comme une évolution de la vie séduisante pour une femme mauricienne.

Sylvie : Et même que moi j'ai eu mon permis que mon mari l'avait pas.

Ah oui ?

(rit) Oui parce que mon mari quand je l'ai connu il habitait en campagne, je crois que là où je l'ai connu c'était vraiment la campagne, et puis ma belle-mère ne travaillait pas et puis il y avait 7 enfants, et voilà mon mari, déjà mon beau-père il n'avait pas de voiture, et puis mon mari c'est pareil il a passé son permis tard, et donc c'est moi qui l'a eu avant lui, et (rit), c'est rigolo parce que moi je suis une petite mauricienne (rit), parce que pour eux à la campagne c'était pas une priorité parce qu'en fait mon mari, quand je l'ai connu, l'argent qu'il gagnait, il était pâtissier, c'était pour aider ses parents. Il trouvait que c'était cher pour passer le permis, et puis il avait une mobylette, alors que moi il fallait venir à Bordeaux, il fallait partir de Dordogne, il fallait prendre le train, c'était tout un, il fallait que quelqu'un vienne pour me chercher, donc c'est là que j'ai commencé, j'avais déjà commencé mon permis, je l'ai eu, et puis lui il l'a passé après. Avoir le permis je trouve que c'est très important.

Elle met en évidence, en se comparant à son mari, sa plus grande indépendance vis-à-vis du devoir envers la famille, en lien avec la mobilité physique.

Nous constatons, parmi ces derniers exemples, qu'être mobile s'accompagne de changements professionnels et d'innovations de genre dans le couple, ce qui demande à être exploré davantage, en insistant alors sur une analyse conjointe des dimensions instrumentale et symbolique du travail pour comprendre les effets de la mobilité sur les recompositions de sa fonction professionnelle routinière avec les transformations de son rôle dans la famille.

3.3 Pluralité des appropriations des espaces et temps du *care* : du double effet sur les conditions de travail et sur les rapports de genre dans la famille

En travaillant avec la singularité des événements marquants et de l'expression des changements pour chacune des femmes, nous cherchons à appréhender la diversité des parcours par les options choisies et les différentes façons de s'adapter aux contraintes. Nous explorons les manières variées par lesquelles les cinq mauriciennes rencontrées accordent profession et vie privée pour ne pas reproduire un héritage d'expropriation de leur intimité. De ce fait, les temps et les espaces des deux sphères changent conjointement et simultanément.

La séparation du professionnel et du privé permet aux femmes de dégager des temps du *care* et de la projection pour s'occuper du devenir de leurs enfants sur le long terme. Cependant, cette préoccupation pour la projection familiale peut entrer en concurrence avec les aspirations personnelles.

3.3.1 *L'expérience des mobilités et le care domestique*

La mobilité physique est un enjeu migratoire pour celles qui font l'expérience du cloisonnement de la domestique dans l'espace privé d'autrui, assignation reproduite malgré le déplacement migratoire. Conquérir une mobilité propre n'est paradoxalement pas si évident après avoir emprunté la filière migratoire des domestiques entre Maurice et la France.

C'est un défi à relever dans l'histoire familiale si l'on revient aux pratiques de mobilité à Maurice lorsque les femmes quittent le pays. Dans tous les récits, les auteures décrivent un espace de vie⁴⁰ limité à une certaine zone de Maurice où elles ont leurs habitudes quotidiennes. Toutes les Créoles ont résidé à Curepipe, ville de résidence des familles blanches⁴¹.

⁴⁰ Concept développé par Frémont puis D. Courgeau qui insistent sur les manières d'habiter, les fréquentations des lieux des individus et des familles par leurs pratiques : cours de C. Imbert, F. Dureau, H. Dubucs dispensés à l'Université de Poitiers en 2010-2011 dans le cadre de l'Unité d'Enseignement « Lire les échelles de la mobilité », *Master 2 Migrations Internationales : Espaces et Sociétés*

⁴¹ Se reporter à l'Annexe 6 qui présente une carte de l'île Maurice

Anne : Ben je sais pas si vous connaissez l'île Maurice, surtout à Curepipe qui est une ville résidentielle, y avait beaucoup de quartiers qui appartenaient à l'époque aux Blancs. C'est une ville résidentielle.

D'accord.

Et donc toutes les familles créoles, beaucoup de familles créoles, travaillaient chez ces grandes familles.

L'espace de vie des familles créoles est dépendant de celui des familles franco-mauriciennes dans lesquelles elles travaillent comme domestiques. Cela produit une ségrégation résidentielle entre propriétaires blancs et domestiques créoles, et les Indo-mauriciens qui ont structuré leurs propres quartiers sur les emplacements des anciens camps sucriers des travailleurs indiens (S. Chazan-Gillig, I. Widmer, 2001). Cindy est par exemple la seule femme rencontrée originaire de Beau Bassin.

Les plus grandes distances parcourues sont souvent dues au changement d'employeur au sein d'une même famille de planteurs, comme l'illustre la trajectoire d'Annie. Elle est née à Saint-Pierre où sa mère travaillait chez une dame. Cette dernière est ensuite partie en France, ce qui a conduit sa mère à offrir ses services à Curepipe chez d'autres membres de la même famille, amenant avec elle ses enfants et son mari. Accompagner la famille employeuse en vacances fait aussi partie des prérogatives, la mobilité contribuant à renforcer des relations de travail « familiales » et de dépendance.

Annie : Après quand j'ai gardé la mère, que j'étais avec elle, je partais avec elle aussi. Mais j'étais inconsciente parce que j'ai pas profité. Euh, j'allais m'amuser au bord de l'eau toute seule, mais j'ai pas visité l'île Maurice.

Un retour à cette condition d'origine permet de mieux comprendre comment s'approprier une mobilité personnelle est symbolique d'une forme d'indépendance, en premier lieu vis-à-vis du travail domestique. L'obtention du permis de conduire est l'occasion d'un changement professionnel. Parmi les femmes rencontrées, celles qui possèdent leur permis ne sont plus employées dans les métiers du *care* domestique (Annie, Cindy, Marie-Ange) ou alors, cette facilité ouvre plus de possibilités d'emplois dont les horaires conviennent à l'organisation familiale, comme c'est le cas pour Sylvie. C'est-à-dire que l'événement en question coexiste avec l'embauche dans un emploi hors de l'espace privé : Annie va travailler dans une cantine, Cindy dans un laboratoire de cosmétique, Sylvie dans les bureaux d'une administration de vin et Dédette dans une école. L'idée défendue par M-T Lanquetin et L. Roulleau-Berger selon lesquelles la dimension instrumentale du travail prime chez les femmes immigrées (2004), ne nous fournit pas les clés d'analyse pour saisir ce que représente le permis en matière d'opportunités d'ouverture à un espace de travail nouveau. Par ailleurs, il rend souvent plus compatible le temps de la profession avec celui libéré pour la vie privée.

D'autres formes de mobilités sont expérimentées par celles qui n'ont pas obtenu le permis, pas moins génératrices d'une nouvelle maîtrise de l'espace et du temps de travail. La mobilité irréversible de Fabienne de Bordeaux à Paris est interprétée comme un tournant dans son expérience professionnelle. Ce déplacement géographique est l'occasion d'envisager une autre branche du *care* domestique, ce qu'elle considère comme une rupture dans les formes relationnelles du travail. En quelque sorte, elle se persuade et nous persuade de la conséquence bénéfique de l'événement marquant du changement de ville à tous points de vue.

Et quand vous étiez au noir, c'était à Bordeaux ou à Paris ?

Fabienne : A Bordeaux. A Paris j'ai jamais travaillé au noir. En ce moment, là oui maintenant je me laisse plus faire. (. . .) Mais, maintenant que j'y pense, je suis restée trop longtemps à Bordeaux.

Pourquoi ?

Parce que ce que j'ai fait là-bas, c'était moins bien qu'ici. Ici c'est mieux pour vivre aussi. Maintenant ici je suis bien.

D'une autre manière, les voyages fréquents de Jacqueline à Maurice ne sont pas de simples formalités familiales ou des vacances touristiques. Ils lui ont permis d'anticiper le lieu de sa retraite, puisque nous avons vu qu'elle n'était pas suffisante pour pouvoir rester en France. En renouvelant sa carte d'identité mauricienne lors des séjours, et en créant celle de son fils, elle prévoit un lieu de vie potentiel de manière stratégique, sans jamais couper les liens. Ça la rend indépendante et maîtresse d'elle-même, à l'image de Marie-Pierre.

Jacqueline : J'ai la double nationalité tu vois. Mais mon fils tu vois, heureusement que avant d'avoir 18 ans je lui ai fait faire la nationalité mauricienne. Sinon tu vois il aurait pas pu rester comme ça comme il fait maintenant. Et maintenant il est plus content.

Marie-Pierre : Moi je l'ai déjà (la nationalité mauricienne) ! Mais c'est pas difficile de la faire tu sais. Tu vas à l'île Maurice avec ton extrait de naissance, et puis je sais plus qu'elle autre papier, le certificat de mariage peut-être. Et ils te la donnent comme ça. Moi je suis très contente d'avoir la double nationalité.

Du coup, vous votez ?

M-P : Quoi ?

La nationalité ça vous donne le droit de vote à l'île Maurice non ?

M-P : Ah ui je pourrais le faire mais (sourit) je vote pas.

Quel est l'intérêt alors que vous trouvez à avoir la nationalité mauricienne ?

M-P : Ah ben on sait jamais ce qui peut arriver. Si mon mari meurt par exemple, je vais pas rester ici. Qu'est-ce que tu veux que je fasse ici toute seule ?

Annie : Mais tes enfants t'es prête à les laisser ?

M-P : Ben ui ! Ils se débrouillent bien tous seuls ! Ah si Yves meurt c'est sûr je retourne là-bas. Et avec la nationalité ce sera plus facile de s'installer.

Enfin, la mobilité dont Annie fait l'expérience par son travail de conductrice de bus et par les multiples trajets quotidiens observés qu'elle accomplit pour rejoindre sa famille, ou pour d'autres motifs, est symbolique du sentiment d'indépendance dans un espace mouvant possédé. Cette appropriation contraste avec son vécu à Maurice et avec ses expériences professionnelles dans le *care* domestique à son arrivée en France.

Et vous vous auriez aimé être encore employée de maison ?

Annie : Ah non pas du tout (elle rigole). Pas du tout ! Moi j'ai changé, j'ai bien aimé faire autre chose. Moi conduire des bus c'est, ah. . . (prend comme une grand bouffée d'air et ouvre les bras). (. . .) Moi par exemple quand j'étais au chômage je pouvais pas rester en place. Il fallait que je sois active. J'allais faire des ateliers de couture à Paremputy. Il fallait que j'aille en ville, que je conduise, je sortais presque tous les jours, j'allais faire les magasins. Je pouvais pas rester à la maison comme elle elle (Marie-Pierre) le fait. Jacques par exemple il est très casanier. Alors que moi il faut que j'aille vers la ville.

Elle choisit alors de manière très emblématique de passer son temps dans un « espace de l'entre-deux » que L. Scheller définit comme un « espace de pensée entre activité professionnelle et personnelle » (2009). Bien que l'espace de la mobilité au volant soit défini par des objectifs professionnels, parfois familiaux, il est vécu avant tout comme espace de réalisation d'un temps pour soi, réparateur dans les périodes difficiles de chômage par exemple. C'est ainsi que les femmes procèdent par différentes stratégies pour tenter d'accorder vie professionnelle et vie familiale en se gardant un temps et un espace pour elles et pour leurs projets personnels.

3.3.2 L'importance de la dissociation entre vie professionnelle et vie familiale et les ambivalences

Lorsque l'on admet que les temps de l'activité sont sexués, on constate que les femmes doivent souvent opérer un arbitrage entre carrière professionnelle et investissement dans la sphère domestique. Selon cette lecture de la « féminité » (J. Jarty, cité dans M. Bessin, C. Gaudart, 2009), les sphères professionnelles et familiales restent incompatibles pour les femmes tant que la dissymétrie au sein des couples se maintient. Nous repositionons cette question de la compatibilité en examinant les parcours des femmes mauriciennes pour qui cet arbitrage est nouveau par rapport à l'histoire familiale. Nous avons décrit comment la bonne ou la nénéne étaient exclusivement investies dans la sphère professionnelle, sans pour autant qu'on puisse parler de carrière. Deux façons principales de dissocier le professionnel et le familial ont été observées.

Les femmes qui sont « sorties » des métiers du *care* domestique, Annie et Cindy, privilégient l'expression de la carrière professionnelle comme fil conducteur de leur récit. Elles font alors abstraction de certains passages qui entravent la représentation linéaire qu'elles veulent donner à leurs parcours, passages qui seront révélés par la suite au cours de discussions informelles. Le fait d'apprendre des métiers différents qui s'éloignent des emplois de la sphère privée donne du relief à leur parcours migratoire, ce qu'elles veulent mettre en avant. Avec Annie, il a été possible de reconstituer dans un tableau son parcours professionnel daté et

toujours précisé par des événements familiaux qui ont provoqué les changements d'emploi (présenté en Annexe 4). Elle-même emploie des expressions comme « ma liste de carrière », « j'ai bien monté moi » qui sont éloquentes de la représentation globale qu'elle veut faire prendre à son histoire. Le matériau du tableau n'a pas été généralisé à toutes les femmes parce qu'il est spécifique à la temporalité de la progression qu'Annie a choisi pour son récit. Pour autant, la « liste des professions » divulguée par Annie lors de cet entretien qui a consisté à construire un tableau de son parcours est incomplète. Par les discussions informelles qui ont suivi, nous avons appris qu'elle avait été contrainte à améliorer à certains moments sa situation financière en exerçant des emplois considérés comme une régression dans le travail de *care*.

Annie : Maintenant ça me dirait absolument rien de retourner faire le ménage chez des gens.

Je l'ai refait une fois pourtant.

Ah oui ? Quand ? Vous ne me l'aviez pas dit !

Si quand j'étais au chômage, pendant que j'étais conductrice de bus. J'ai refait quelques ménages à Parempuyre pour avoir un peu d'argent. Mais maintenant je le referai plus.

En prolongeant davantage les entretiens avec Annie et Cindy, nous avons remarqué qu'elles avaient tout d'abord volontairement oublié d'évoquer des moments où elles ont eu recours à des « arrangements » pour que leur travail rémunéré soit compatible avec leurs prérogatives de mère. Alors qu'elles nous avaient dans un premier temps proposé une lecture de leur parcours par des aspirations professionnelles personnelles, elles se sont parfois accommodées, dans la réalité, d'emplois sans perspective pour ne pas faillir au rôle de mère qu'elles ont construit à leur manière.

(Extrait du carnet de terrain) On passe devant l'ancien lycée de sa fille. Elle vient à me parler alors de son deuxième fils qui aurait dû y aller, mais qui a été pris dans une école de sport-étude. Voici ce qu'elle en dit :

Annie : Là je me suis faite avoir parce que je croyais qu'il avait le contrat académique. Mais en fait c'était une école privée qui avait rien, qui n'était pas réputée et en plus qui coûtait très cher. Ils s'étaient rendu compte dans le club de foot qu'Antoine jouait bien, et ils avaient voulu le prendre. Mais je me suis faite avoir. Je savais pas qu'ils avaient pas le contrat académique.

Et c'était très cher ?

Ah oui. Alors je me suis arrangée. Pour payer moins cher, je travaillais pour eux comme chauffeur de bus. Et j'étais pas payée.

Ah oui donc là c'était illégal tout ça.

Oui. Là j'étais au noir. Ils me tenaient comme ça. J'ai fait ça deux ans.

Cindy : Et après, bon ben je me suis retrouvée seule avec mes deux enfants, j'avais mes deux filles, et on s'est séparés. Et là comme Wendy était malade donc j'ai travaillé à la maison, je faisais du repassage, de la garde d'enfants. J'ai fait ce genre de travail parce que Wendy était malade quoi.

Ces deux expériences ponctuelles témoignent du dévouement de la mère au devenir de ses enfants qui conduit à accepter des emplois qui retardent les projections personnelles. Annie ne deviendra chauffeur de bus que quand ses enfants auront grandi. Pour Cindy, l'arbitrage

entre les deux sphères se fait fréquemment au détriment de la carrière professionnelle parce qu'elle est seule à élever ses filles. Elle ajoute par ailleurs à ce dilemme féminin la contrainte du contexte français dans lequel ses compétences accumulées au cours des diverses expériences ne sont pas reconnues. Cet entretien biographique met en évidence, au-delà de la capacité de cette personne à jongler selon les circonstances entre travailler pour subvenir aux besoins de la famille et travailler pour se réaliser, la contrainte qu'imposent des politiques migratoires et un système économique sexués sur les choix et les opportunités professionnelles des migrantes.

Vous avez vraiment fait beaucoup de métiers en fait.

Cindy : Oui mais ça n'a pas été reconnu quoi. (. . .) Le problème c'est que j'avais des diplômes et des années d'exercice à l'île Maurice. Et ça n'a pas été reconnu en France. J'ai été obligée de faire employée de maison.

La séparation du professionnel et du familial n'est finalement pas aussi évidente qu'elle n'y paraît lorsque les femmes sortent du *care*. La même forme d'ambivalence s'observe dans une stratégie différente qui a occupé les femmes qui se sont spécialisées dans les métiers du *care* domestique en veillant à professionnaliser leurs compétences. Fabienne, Sylvie et Jacqueline se sont arrangées pour aménager les relations de *care* par la contractualisation de leur travail selon leurs droits, leurs disponibilités et leurs conditions. Les liens familiaux qui peuvent se tisser dans le travail quotidien sont amenuisés, même si elles en conservent les aspects positifs, comme celui de maintenir le contact avec les enfants dont elles se sont occupées.

Fabienne : L'erreur c'est de travailler de particulier à particulier. Moi j'ai travaillé par l'intermédiaire d'associations, et même avant d'entrer, il y avait comment dire, un entretien qui est vraiment, même pour des gens comme moi qui veulent travailler, il faut un entretien et un justificatif qu'on a travaillé trois ans dans cet emploi, et venir avec les bulletins de salaire, et tout ça pour qu'ils vous fassent un dossier.

Le caractère formel du passage par un intermédiaire rend le travail professionnalisé et plus fiable en termes de conditions. Corrélé à cette professionnalisation, disposer de son propre logement entérine la distanciation entre son travail et son intimité, comme l'explique Fabienne lorsqu'elle cherche un appartement à Paris.

Fabienne : Je me démenais pour trouver quelque chose et je voulais mon genre de vie, mon indépendance.

Mais l'accession à la propriété peut paradoxalement amener à redoubler d'efforts dans le travail pour financer l'achat, en sacrifiant alors le temps consacré à l'intimité et à la famille.

Sylvie : Je travaillais beaucoup, je m'en allais, je revenais le soir, j'avais pas le temps de m'en occuper. Voilà. Ça je le ressens maintenant, je me dis que, si c'était à refaire, j'achète pas une maison, je préfère passer du temps avec mes enfants c'est plus important que d'avoir une maison. Et après quand on est jeune, on s'en, je sais pas, et des années après, par exemple

quand on voit la relation entre mère et fille et les enfants, on se dit qu'on est passé à côté de quelque chose.

Dans la plupart des cas que nous avons examinés, l'espace et le temps du privé s'obtiennent par le labeur des femmes mauriciennes. La proportion de la participation des hommes à la construction de ce cadre familial se révèle moindre dans les situations relatées. Dans ces situations, comment les femmes parviennent-elles à subvenir aux besoins de la famille, tout en se projetant dans l'avenir et en réalisant un travail de transmission d'apprentissages aux enfants ?

3.3.3 Temps du projet et temps du care, concordances et discordances

Lorsque par différents moyens, progressivement, les femmes mauriciennes rencontrées parviennent à séparer les espaces et les temps de leur vie professionnelle et de leur vie privée, elles sont à l'image des Philippines et des Latino-américaines étudiées par L. Oso, les actrices principales d'un « projet migratoire familial »(2002). On entend par ce terme le temps de *care* qu'elles consacrent à construire un cadre familial propice au développement éducatif des enfants. Leur rôle de mère et de pourvoyeuse du *care* est appréhendé sous différentes temporalités plus ou moins faciles à ajuster selon les circonstances. Dans les moments où Annie, Cindy, Fabienne, Sylvie et Jacqueline se sont retrouvées à être le soutien financier principal du foyer, après un divorce, ou pendant une période de chômage de leur mari, elles ont dû en premier lieu veiller à la subsistance quotidienne de la famille. Ces moments d'urgence ont mis de côté le temps pour penser aux projets d'avenir dans l'éducation des enfants, ce qui transparaît par exemple dans le témoignage de Carole, la première fille d'Annie.

Ta mère t'a aidée pour faire tes choix d'études?

Carole : Euh, non. Au départ si tu veux, j'ai été jusqu'en seconde et je devais faire auxiliaire puéricultrice, m'occuper des petits. En plus j'avais bossé pour aller dans l'école, et ça s'est pas fait, parce que c'était une école privée, ça coûtait cher. Après je sais que quand j'étais en 3^{ème} on voulait me mettre en pension pour que la seconde se passe bien, et ça s'est pas fait non plus. (. . .) Ma mère elle avait quand même beaucoup d'autorité sur nous parce qu'avec mon père ils ont divorcé j'avais 7 ans t'imagines ! Donc à mon avis, elle a su, peut-être ça a été difficile, mais elle a su nous élever, on est bien éduqués. Mais après j'ai pas voulu faire comme elle. C'est-à-dire que mes enfants, je préfère m'arrêter, bon après je sais que pour nous il fallait qu'elle travaille.

Nous voyons que le travail de *care* familial est un travail à temps plein et qui exige différentes conceptions des durées, parce que la prise en charge des besoins quotidiens se distingue de la présence réflexive de la mère que requiert l'enfant à des moments-clés qui engagent son avenir. Pour autant, l'organisation quotidienne et répétitive participe à la préparation et à l'anticipation de la réussite familiale portée sur les enfants. Marie-Pierre et

Fabienne décrivent leur rôle important dans l'imposition d'un rythme à leurs filles pour accomplir leurs études dans de bonnes conditions.

Fabienne : Christine, j'ai surveillé ses mauvaises fréquentations. Parce qu'à un moment donné, qu'elle passait son BAC elle sortait beaucoup le soir, et à un moment donné j'ai dit « stop ». Je lui ai dit « c'est pas comme ça que tu vas passer ton BAC. Il y a des gens qui passent leur temps à travailler pour avoir le BAC, et toi tu crois que tu vas y arriver en faisant la fête avec tes amis comme ça. » Donc après ça je lui ai imposé des horaires le soir, elle sortait plus, mais à cause de ça elle est quand même allée au rattrapage !

Marie-Pierre : C'est vrai qu'il y a jamais eu de problèmes avec les études. Elles ont jamais redoublé.

Annie : Ça c'est parce que t'étais là aussi pour les aider, comme t'es toujours à la maison.

M-P : Ah oui. J'allais les chercher à l'école, je prenais le goûter avec elles. Après elles allaient faire leurs devoirs. Et je les couchais très tôt. A huit heures et demie c'était fini. Hop, au lit ! (rit).

Les femmes mauriciennes rencontrées ont personnalisé et innové leur rôle de mère en usant des compétences accumulées dans leurs expériences professionnelles pour les transposer, voire les transmettre dans l'organisation de l'espace et du temps familial.

(Extrait du carnet de terrain) Annie me précise qu'elle tient un carnet où elle note des événements importants, des rendez-vous. . . Elle tient ce carnet depuis qu'elle est conductrice de bus, pour compter le kilométrage et noter le gazoil. En adaptant le carnet à sa vie personnelle, elle connaît les dates exactes de certains événements qui sur le moment n'ont pas forcément d'importance, mais qui en ont une a posteriori : par exemple la date du départ de son fils en Irlande qui y est ensuite décédé. Elle a appliqué une initiative du travail à sa vie.

Sylvie : L'art de servir la table chez des bourgeois (. . .) c'était des choses qu'après, que j'aimais, que je trouvais qui étaient bien, d'avoir une belle table, d'avoir, voilà, moi j'ai gardé quand même ce côté de recevoir bien. J'aime bien quand il y a de jolies choses, et de recevoir c'est vrai que c'est quelque chose que j'aime bien faire.

Jacqueline : Mais, mais mon fils est un peu comme moi tu vois lui aussi. Je crois c'est ce que je lui ai donné comme modèle.(. . .) parce que tu vois, il est un peu comme moi il aime bien les gens, il aime bien la communication tu vois, et après il a vu que moi j'étais une fille comme ça donc peut-être il a pris de moi aussi tu vois. Et que il est toujours prêt à servir tout le monde et tout ça.

Cindy : Murielle elle fait la sécurité dans les usines. Elle travaille beaucoup avec des gens qui parlent anglais. Après quand elle a des difficultés, elle revient vers maman. Des fois elle travaille sur des bateaux, et pour avoir des explications, des fois elle a besoin de moi quoi.

Ces deux derniers extraits ont été choisis pour illustrer l'originalité du leg maternel lorsque les femmes interprètent leurs compétences professionnelles comme des acquisitions, et non des vocations naturelles, qui peuvent donc être appliquées dans d'autres contextes et transmissibles aux enfants comme des enseignements, et non comme des gènes. La compétence de *care* est dénaturalisée par Jacqueline qui la transmet à son fils comme une forme relationnelle à reproduire dans un autre contexte de travail, et sans logique sexuée. Le temps du

care appréhendé de cette manière comme une transmission de compétences est compatible avec le temps de la projection. De ce point de vue, le rôle de mère est gratifiant et valorisé parce qu'elles ont de l'influence sur les décisions de leurs enfants, ce qui fait partie de leur projet personnel de « devenir-femme autrement » en ayant construit leur rôle de transmission à leur manière. Distinguer projet migratoire familial et projet migratoire personnel n'a pas toujours du sens dans tous les cas et dans tous les moments de la vie. Néanmoins, le travail de *care* et de la transmission des expériences prend du temps dans le quotidien et dans la préparation de la réalisation des projets éducatifs. Les femmes sont parfois contraintes à abandonner des perspectives de carrière, et à rejeter des opportunités.

Cindy : J'ai laissé passer beaucoup d'occasions. Après avoir divorcé, j'ai travaillé dans un laboratoire de cosmétique, je gagnais mieux là déjà. Et puis on m'a proposé un poste à l'UNESCO en Belgique. Là je crois que j'ai vraiment laissé passer une occasion pour moi. Mais j'étais toute seule avec mes filles, et je ne me suis pas organisée, non je ne me suis pas bien organisée pour partir. Je crois que j'ai raté la chance de ma vie.

Au contraire, Annie a profité de chaque naissance pour donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle. Les circonstances interprétées diffèrent entre chaque parcours et d'un moment à l'autre. Il n'en reste pas moins que ces femmes mauriciennes ont toutes imaginé des formes de transmission singulières de leurs expériences migratoires qui constituent un nouvel héritage familial véhiculé par leurs enfants.

A travers une analyse approfondie des récits biographiques de cinq mauriciennes, nous avons retracé les manières par lesquelles ces femmes ont pris le contrôle des espaces et des temps de leurs pratiques quotidiennes. Nous nous sommes appuyée sur leurs expressions temporelles du changement, par l'événement marquant ou par une évolution de la vie normalisée, pour apprécier leur projet de construire un espace et un temps privé dissocié de leur carrière professionnelle, tout en usant de leurs compétences acquises dans le travail dans la transmission maternelle d'un héritage.

A partir du suivi rétrospectif de leur quotidien transformé dans sa matérialité et dans sa concréture, nous interrogeons la forme d'héritage que peut constituer leur bagage d'expériences migratoires personnelles transmis à travers les liens familiaux. En passant d'un niveau microsociologique à une échelle mésosociologique, nous cherchons à mettre en lumière l'influence du parcours de ces femmes mauriciennes sur des changements sociaux concernant le mouvement migratoire, les rapports de genre, l'insertion professionnelle et les structures familiales des Mauriciens en France.

Chapitre 4 Recompositions et continuités dans le genre par les femmes mauriciennes, et les changements dans l'ethnicité

En exploitant tous les entretiens recueillis auprès des femmes mauriciennes rencontrées, que ce soit les données des récits biographiques, ou bien les discours capables d'atteindre un niveau sociologique parce que les femmes s'intègrent et réfléchissent sur leur parcours à l'intérieur du groupe « migrants mauriciens », nous essayons de proposer de nouvelles clés de lecture du mouvement migratoire, en insistant sur la place du genre et le rôle des femmes dans les changements sociaux au niveau familial. C'est-à-dire que les expériences migratoires du quotidien et ses réorganisations dans le long vécu des femmes mauriciennes ont une part d'influence sur l'insertion professionnelle d'autres femmes de leur famille, sur le niveau d'études de leurs enfants, sur les structures familiales et la place des hommes, et plus globalement et moins directement, sur le réseau migratoire, ce qui affecte autant le pays d'accueil que le pays d'origine.

Le genre apparaît comme un élément d'analyse nécessaire pour comprendre le parcours des femmes mauriciennes, leurs initiatives et leurs ressources dans le contexte familial qui se trouve affecté par des transgressions de genre qui altèrent l'ethnicité.

4.1 L'action migratoire des pionnières dans la « genrisation » des parcours familiaux

Ces primo-arrivantes actrices le plus souvent de la reconstitution du noyau familial en migration ont un rôle dans le réseau migratoire qui affecte le genre, autant pour les hommes que pour les autres femmes de la famille. Nous voulons mettre en évidence quelques exemples de l'influence des femmes parties de Maurice au début des années 1970 dans la « genrisation » des parcours d'autres membres de la famille, c'est-à-dire la manière par laquelle elles sont actrices de la migration, de l'insertion professionnelle et de l'éducation différemment selon le genre de la personne. En ayant des opportunités migratoires différentes des hommes parce qu'il y a une demande en services domestiques en France, elles profitent d'une certaine manière des différences de sexe dans la chronologie migratoire pour renforcer les opportunités et le poids des décisions des femmes par rapport aux hommes. En ce sens, elles modifient les relations de genre en accentuant les trajectoires genrées dans la famille par des projets migratoires différenciés.

4.1.1 « *Les femmes d'abord* »

Mickael : Et toi t'es arrivé quand en France ? Juste après ma mère ?

Georges : Ah non tu parles, moi je suis arrivé j'avais 30 ans ! Je suis le dernier à être arrivé, alors que c'était moi qui devait partir le premier.

M : Ah c'est toi qui devais. . .

G : Oui je voulais partir le premier. J'avais contacté Dédette et elle avait commencé à arranger les choses, mais en fait c'était plus facile de faire passer les filles d'abord donc on les a fait passer d'abord. Moi je suis arrivé trop tard. 8 ans de galères. Là j'en avais bavé je te dis. Pendant 8 ans moi j'étais clandestin. J'ai galéré, je suis arrivé trop tard. A chaque fois mes sœurs voulaient me faire rentrer, ça a été refusé. J'ai fini par venir clandestin.

Cet échange entre le fils et le frère d'Annie a transformé la forme de l'entretien biographique, puisque finalement nous nous sommes effacée progressivement de la discussion pour seulement écouter ce témoignage de l'histoire de Georges à son neveu sur le ton de la confiance. L'extrait choisi insiste sur le caractère structurel de la migration des femmes avant celle des hommes. « On les a fait passer d'abord » signifie implicitement que ce ne sont pas vraiment les femmes qui décident de partir, mais qu'elles en ont les possibilités en vertu de leur sexe, le « on » désignant quelque chose comme une stratégie familiale concertée. Georges nous livre une interprétation assez différente du projet migratoire que celle qui est donnée par les femmes en question. Ce que nous retenons, c'est que les Mauriciennes créoles ont la possibilité de partir grâce à la filière des domestiques, ce qui leur ouvre des perspectives pour « faire autre chose », tandis que leurs opportunités professionnelles à Maurice ne sont pas jugées intéressantes. Au contraire, pour Georges, son projet migratoire est retardé à cause de l'émigration conditionnée par le sexe.

Fabienne : J'ai fini par vivre ici en me disant que j'allais faire les choses autrement de là-bas, que je pouvais vivre ici et faire autre chose, voir autre chose. (. . .) J'avais pas de métier, je commençais à apprendre la couture. Mais ça n'apporterait rien la couture à l'île Maurice parce que la vie à l'époque c'était très la misère, c'était très misérable.

Et comment vous expliquez le fait que vous êtes la première à être partie de votre famille ?

Annie : Ben je sais pas. Inconsciemment, euh, bon comme j'allais plus au collège, et puis le travail que je faisais c'était pas intéressant, et c'était pas payé non plus. Je crois qu'ils cherchaient quelqu'un en France et Dédette a pensé à moi.

Jacqueline : Et après à l'âge de 13 ans je suis allée travailler pour gagner de l'argent. Et tu vois à ma maman, je lui donnais les sous, et puis bon y avait un moment j'en avais marre de vivre cette vie-là. Je grandissais, je vieillissais et puis, je voulais avoir une vie un peu plus décente quoi.

D'une certaine manière, par ce biais migratoire principal pour les Créoles, l'avenir professionnel des femmes peut se prévoir avant celui des hommes en migration.

En partant les premières, les femmes acquièrent une compétence et une habilitation migratoire pour préparer la venue et le placement d'autres membres de la famille. Cette influence sur le réseau migratoire permet de comprendre comment les migrations de travail se poursuivent par le biais du regroupement familial malgré la politique de V. Giscard-d'Estaing de conditionner ce type de migration à l'interdiction de travailler pour les nouveaux arrivants (J. Costa-Lascoux, 1981). L'exemple de l'organisation du voyage de la mère d'Annie et de Fabienne sous prétexte qu'elle vient garder l'enfant de Fabienne, alors qu'elle va travailler, illustre ces formes de détournement administratif qu'elles ont expérimentées à plusieurs reprises.

Fabienne : Moi j'ai toujours eu les bonnes paroles pour faire venir en France. C'était jamais simple, mais à chaque fois je savais quoi dire. Y a que Georges on n'a pas réussi. Mais j'ai réussi à faire venir mon mari, ma mère et ma sœur Catherine.

L'habilitation migratoire de Fabienne est une capacité singulière qu'on ne retrouve pas dans tous les cas, parce que les autres Mauriciennes n'ont pas fait venir l'intégralité de leur famille comme cela est particulier à la famille Orian qui s'est reconstituée à Bordeaux. Cet exemple attire l'attention parce qu'en étant l'actrice majeure de la migration familiale, Fabienne a remplacé la place de l'aîné qui était tenue dans la fratrie par son grand frère. Elle bouscule ainsi la hiérarchie traditionnelle établie dans l'ordre des naissances, en devenant la consultante principale dans la prise de décisions familiales, ce qui lui garantit le respect dans la fratrie et dans sa descendance, comme le décrit Mickael, le fils d'Annie.

Mickael : L'aîné c'est toujours celui qu'on respecte le plus. Tu regardes entre Catherine et ma mère : Catherine elle respectera toujours sa grande sœur. Et la grande sœur que tout le monde respecte, c'est Fabienne. Elle, Fabienne, personne dit rien contre elle, et on n'a pas vraiment le choix, on fait très très attention avec elle.

En somme, l'action migratoire des femmes dans la reconstitution familiale peut permettre de repenser sa place dans la famille. De plus, la primauté de la femme dans les opportunités migratoires et professionnelles est une situation qui incite les migrantes à penser le genre dans les transmissions intra et intergénérationnelles en essayant par exemple de rendre possible ce qu'elles n'ont pas pu faire parce que leur propre migration était sexuellement organisée. Nous allons développer à présent l'idée que par leur expérience migratoire pionnière, les Mauriciennes ne sont plus amenées à penser le sexe comme assignation, mais le genre comme possibilité. En s'éloignant du « discours de la nature » qui les somme à la domesticité, elles projettent sur d'autres femmes de leur famille, non pas ce qu'une femme doit, mais ce qu'elle peut faire en migration.

4.1.2 *Le report de « l'événement manqué » sur d'autres femmes*

Nous définissons l'événement manqué comme une aspiration personnelle qui n'a pas pu se réaliser, ou encore comme une non-rencontre des expériences et des attentes à un moment donné pour constituer un tournant dans le parcours biographique. La relation de *care* que les femmes établissent avec les membres de leur famille en organisant leur migration, ou en préparant leur parcours scolaire permet un report temporel de l'événement manqué. Plusieurs exemples vont démontrer comment les femmes pensent le genre dans la transmission. Ce n'est pas observable dans tous les récits parce que les configurations familiales sont différentes.

Dans les expériences de Fabienne, Annie et la mère d'Anne, l'incertitude, le dépaysement et la perte de repères qui ont caractérisé leur arrivée en France sont capitalisées pour préparer, maîtriser et gérer l'arrivée d'autres femmes de leur famille afin qu'elles accomplissent leurs aspirations. Ce passage de relais de la volonté de poursuivre ses études en migration devient un événement marquant de leur compétence migratoire de « genrisation ». En effet, dans les cas que nous avons rencontrés, la création de la possibilité d'étudier en France ne va être appliquée que pour les femmes de la famille qui rejoignent les premières migrantes en France, comme si ces dernières exauçaient un vieil espoir des pionnières en partant de Maurice, perpétuant ainsi le cheminement du projet migratoire genré, dans une conception moins individuelle.

Annie : Je croyais que je pouvais venir étudier.

Cindy : Au début je voulais partir en Angleterre, parce que toutes mes copines allaient en Angleterre, moi je connaissais la langue, je voulais faire mes études là-bas.

Fabienne : Je pense que les études m'auraient aidée.

Annie : Catherine c'est nous (Fabienne et elle) qui l'avons fait venir.

C'est-à-dire, vous l'avez faite venir par regroupement familial ?

Non, non ! On lui a payé son billet et on l'a inscrite à l'école. Elle est venue dans le cadre d'étudiante.

Fabienne : J'ai réussi à organiser le voyage de Catherine parce que je suis allée voir son école, c'était un lycée de bonnes sœurs, et ils m'ont aidé à faire les papiers, tout en règle pour qu'elle soit inscrite correctement et qu'elle puisse venir.

La même logique s'observe entre Annie, Fabienne et la mère d'Anne qui vont organiser la venue de leur sœur ou de leur fille dans l'idée qu'elles puissent poursuivre leurs études. Mais ce rêve migratoire partagé par les migrantes mauriciennes est tellement inconnu des autorités administratives et si difficile à réaliser dans le cadre de la filière principale du

travail d'employée de maison, que l'existence de stratégies sororales ou maternelles est incompris par les autorités qui s'en méfient à tort.

Fabienne : Pour Catherine c'était pas facile non plus, parce qu'il fallait justifier qu'elle allait faire des études en France et qu'elle avait un niveau. Parce qu'ils croyaient qu'elle allait se marier ou un truc comme ça, parce qu'elle était jeune, et comme y avait pas de contrat je pense qu'ils soupçonnaient qu'elle allait se marier comme ça, sans contrat.

Une analyse politique des migrations enrichie par l'approche du genre permettrait d'aller au-delà de la réification des femmes au sexe, et de prendre connaissance de leurs stratégies migratoires, de leurs aspirations et de leur capacité à la projection personnelle transmise à d'autres par le genre. Ce qui paraît inconcevable pour les autorités administratives qui s'occupent des conditions d'immigration et de séjour, c'est que les premières migrantes mauriciennes puissent changer la nature des migrations et de l'insertion professionnelle des femmes qui arrivent.

L'action dans le changement des possibilités professionnelles et académiques des femmes s'observe à un autre niveau de transmission, celle de la mère à ses filles. Dans le cas de Cindy, le genre n'est pas neutre dans l'importance qu'elle donne à l'éducation de ses trois filles. Elle leur transmet l'héritage de son expérience en migration qu'elle interprète comme une succession d'opportunités manquées pour sa réussite personnelle, en leur conseillant de ne pas suivre son exemple et de se consacrer aux études pour atteindre le « devenir-femme » auquel elle aspirait.

Cindy : Je leur ai toujours dit de faire ce qu'elles voulaient, de faire des études aussi, de choisir les études qu'elles veulent. Là encore je vous dis, chez nous c'était comme ça, les filles pouvaient faire des études. Mais là où je pense que quelque chose change, c'est que je me suis rendue compte que je n'ai pas pu faire quand même tout ce que je voulais, alors que j'avais des diplômes, que j'avais décidé de venir ici. Et je leur dis de faire très attention de ne pas rester enfermées dans la maison. Il faut faire des études, il faut travailler. Sinon, une femme reste très vite dans la maison.

La dureté de son vécu miné de privations en raison de son sexe lui fait adopter un discours de la résistance et du défi à la condition féminine, porté par sa descendance. Ce sont ces formes de témoignages qui nous autorisent à penser que les femmes n'envisagent pas le travail de transmission comme un legs de la soumission de sexe, mais comme l'enseignement des possibilités de « rébellion » des femmes dans le genre, en prenant en compte leurs propres expériences, que ce soit pour souligner leurs acquis et leurs échecs sur ce point. Pour rejoindre les conclusions d'E. Nakano-Glenn (2009), ces femmes mauriciennes rencontrées remettent en cause la dévalorisation de leur place dans les relations parce qu'elles pensent le genre comme un construit social contextualisé, donc qui peut être modifié, et non réductible à la

détermination naturelle. Nous citons deux propos majeurs qui ont marqué le sens donné à ce mémoire.

Annie : Les femmes se retrouvent à être esclaves de leur mari. Mais c'est des rebelles.

Ah oui ?

Oui, ça ça fait partie de nos qualités. Enfin je sais pas si c'est une qualité ou . . . mais nous on est des femmes qu'on n'accepte pas tout, parce qu'on comprend vite. On comprend vite ce qu'il nous arrive.

T'es partie à quel âge ?

Jacqueline : 28 ans. Ben oui parce que quand tu aimais quelqu'un tu pouvais pas l'épouser, parce que tout était dur, tout était ça, aussi pour ramener quelqu'un à la maison, ou pour aller au cinéma, à un anniversaire, tu pouvais pas y aller parce qu'il fallait pas, ben bon tu vois c'était tout coincé comme ça. C'était trop dur. Il arrive un moment que tu te rebelles ! Ben oui. Bon ben maintenant il faut choisir.

L'emploi partagé du terme « rebelle » renvoie à l'initiative féminine de lever les barrières du contrôle et de la domination. Quels sont les effets de cette entreprise sur les hommes ?

4.1.3 Rapports de genre et domination : la question des hommes

En choisissant d'adopter la perspective relationnelle et contextuelle du genre, on ne peut pas se contenter d'une étude du pouvoir d'action des femmes, sans en apprécier les effets sur la place des hommes dans les rapports de genre, dans la migration et dans la famille.

A. Davis rappelle que les hommes et les femmes étaient également soumis à l'oppression dans la forme de la domination esclavagiste (1983). L'égalité des sexes caractérisait leur travail avilissant, mais aussi le désir de révolte partagé par les esclaves en dépit de leur sexe. Nous pouvons retrouver ces formes de la domination asexuées dans la mémoire que les femmes migrantes créoles conservent du travail de leurs parents également soumis à la domination blanche, à la différence qu'elles insistent davantage sur le dur labeur de la mère que sur l'activité du père, ceci doublé de la qualification du courage de leur mère qui doit en plus supporter l'alcoolisme de l'époux.

Votre mère elle travaillait ?

Annie : Oui, bien sûr, elle faisait tout. Tout. Le ménage, le repassage, couper le bois, laver le linge à la rivière. On était à la campagne, moi je l'accompagnais pour laver le linge à la rivière et couper le bois. C'était toujours moi qui allait avec elle.

Mais elle ne gagnait pas d'argent !?

Si, si, elle était employée de maison chez les bourgeois. Mon père il était chauffeur chez des bourgeois et ma mère elle était employée de maison chez des bourgeois.(. .) *Et votre père qu'est-ce qu'il faisait à la maison ?*

Rien. Il faisait rien. Souvent il rentrait le soir, saoul, et il tapait ma mère. Jamais il a coupé du bois, je l'ai jamais vu couper un bout de bois. Les hommes sont les rois à l'île Maurice.

L'égalité de genre peut s'avérer réelle dans le travail rémunéré, mais elle n'est pas de mise dans les rapports internes au foyer. En migration, du fait d'être des primo-migrantes et des travailleuses, les Mauriciennes ont parfois l'avantage du système d'insertion professionnelle sexuée des immigrées dans le secteur des services domestiques pour disposer d'une plus grande opportunité et stabilité professionnelle que les Mauriciens. Fabienne explique dans l'extrait cité p.76 comment son mari étant au chômage n'a pas de droit de regard sur les comptes financiers du couple. Georges a dû s'accommoder de petits boulots en France pendant les 8 ans où il a résidé comme sans papiers, faute d'une filière migratoire professionnelle propre à un métier communément exercé par des hommes qui lui aurait permis d'être reconnu comme travailleur migrant. Nous avons ces quelques exemples pour montrer comment la migration de travail des hommes est plus difficile d'accès que pour les femmes mauriciennes dans les années 1970, ce qui donne un avantage à ces dernières pour gérer le foyer, et modifier les rapports de domination internes au couple.

Annie : C'est celui qui gagne le plus d'argent qui décide.

Les rapports de genre sont reconstruits dans le contexte migratoire sous d'autres formes. Les femmes s'approprient par exemple un pouvoir migratoire en faisant venir leurs enfants, alors que ce sont traditionnellement les hommes qui signent l'autorisation du départ d'un mineur dans les années 1970. Sylvie décrit l'habileté avec laquelle elle a obtenu un droit à l'organisation de la mobilité de son fils, aux dépens de son mari.

Sylvie : c'était pour avoir Jean-Marc que c'était dur, parce qu'il fallait qu'il signe !

Voilà, c'est pour ça, parce que sinon j'aurais pu aller le chercher tout de suite. Mais il fallait la signature du père sur son passeport ! Voilà et c'est comme ça que Jean-Marc il est resté longtemps à Maurice.

Mais il a fini par signer.

Voilà il a fini par signer, mais parce que je lui ai dit « Oui. Je vais te faire venir, pendant que je serai là-bas ». Voilà il fallait mentir, et j'étais obligée. J'étais obligée de lui mentir, de lui dire « Je vais te faire venir », mais voilà je me suis dit, dans ma tête moi, vu qu'il était alcoolique, et je travaillais chez des gens qui avaient du vin à la cave, alors j'imaginai que j'allais pas le faire venir, et avoir la vie compliquée. C'était, y a plein de femmes qui ont laissé leurs enfants et tout parce qu'il y avait des hommes qui voulaient pas que les femmes aient leurs enfants, parce que les enfants une fois qu'ils venaient ici ils ont une autre éducation !

L'espace migratoire rend possible le changement dans les rapports de pouvoir, en procédant par tâtonnements pour réviser la paternité créole et éviter le « stigmatisme ethnique » de l'alcoolisme qui caractérise l'expérience unanimement partagée de l'homme buveur dans la famille. Le fait que ces femmes soient arrivées seules, et qu'elles aient travaillé pour leur propre compte dans les premiers temps de la migration, les arme pour repenser les relations de couple dans la famille construite après leur déplacement migratoire. Elles vont ainsi viser

l'interchangeabilité des rôles avec le mari dans l'organisation familiale, ou le cas échéant, les déposséder de leur paternité. Nous avons vu que le partage des rôles dans le travail reproductif dans la famille avait été tenté par toutes les femmes, mais n'a pas été effectif dans la plupart des cas. Le divorce a donc conduit Annie et Fabienne à se résigner à ne plus attendre d'un mari qu'il soit un père, mais de s'en contenter comme d'un compagnon. L'événement marquant de la naissance de Mickael, le dernier fils d'Annie, illustre comment elle instrumentalise la déresponsabilisation du père pour s'approprier le rôle nouveau de l'héritage patrimonial par la mère, en léguant son propre nom à son fils.

Annie : J'ai dit Mickael c'est mon bébé à moi. Parce qu'il porte mon nom de jeune fille. Mickael c'est un vrai Orian. Lui il a le vrai nom mauricien de nos parents.

Le « mariage mixte » qui consiste à épouser un Français blanc a été pensé d'une certaine manière dans l'objectif d'éviter la reproduction des mauvais souvenirs de l'alcoolisme qui empoisonne les relations dans le couple composé d'un mari créole. L'époux français a souvent déçu cette illusion qui consistait à attribuer ce fléau à l'appartenance ethnique.

Jacqueline : Je suis venue en France pour les vacances, et finalement je suis restée. Parce que j'ai rencontré quelqu'un et bon, je croyais refaire ma vie. Et c'était pas ça. C'était pas ça parce qu'il buvait beaucoup, il me tapait, il tapait mon enfant, c'était pas une vie encore. Finalement, j'ai quitté le toit conjugal.

Annie : Mais moi je voulais plus être avec un créole. Je voulais plus être avec un noir.
Pourquoi ?

Parce que j'ai voulu changer, c'est trop compliqué. Il faut tout faire. Je voulais pas être ni avec un créole, ni avec un chinois, ni avec un musulman ni avec truc.

Cindy : Daniel c'est un bon français (rires). Il a fini son arbre généalogique cette semaine, il est remonté jusqu'à 1300 et quelques. Et il y a que des français ! Mon mari est très catholique aussi, son frère est curé.

Le choix du mari est rationnellement relié à certaines caractéristiques d'appartenance dans le but de faire des expériences nouvelles dans les relations de genre qui évitent les configurations dramatiques passées.

A travers leurs choix et leurs projets migratoires, ces femmes des années 1970 influencent leur « contexte social immédiat », pour reprendre le concept développé par F. Ferrarotti (1983), qui constitue « un espace de médiation sociale entre pratique singularisante de l'homme et effort universalisant d'un système social »(p. 62). C'est par les relations familiales affectées par leur activité migratoire, et par l'élaboration de projets migratoires qui se prolongent dans la vie d'autres personnes de la famille, que leurs expériences influent sur un champ social plus large que leur propre biographie. Le groupe primaire que constitue la famille devient leur champ d'action. Comme le soulignent D. Bertaux et C. Delcroix, « la question des

transmissions intra-familiales est d'un grand intérêt pour la compréhension du changement social ; ce qui se passe et ce qui se passe d'une génération à une autre, au quotidien en quelque sorte, silencieusement, au sein de millions de familles, influence la société française de demain » (2009, p. 90).

Nous allons voir comment sur ce point où il s'agit d'avoir de l'influence sur la famille et sa configuration, les femmes sont amenées à se comparer entre elles en termes de réussites et d'échecs d'entreprises dans leur rôle familial.

4.2 Des différents parcours des femmes et de leur mise en compétition

Nous avons fait de la variété des parcours de vie rencontrés la richesse de notre travail en explorant les différentes manières qu'ont eu les femmes de s'approprier des compétences et d'inscrire du changement dans leur famille, sans jamais les comparer selon des « critères de réussite » du changement des rapports de genre et des « devenir-femme ». Il y a néanmoins des critères de réussite du parcours migratoire qui se recourent entre les discours des cinq femmes, critères particulièrement saillants lorsqu'elles comparent leur trajectoire migratoire genrée avec d'autres femmes mauriciennes de leur connaissance. Ce recours à la comparaison permet de mieux faire ressortir les avancées de son parcours par rapport à une condition d'origine laissée sur place. Car il semble bien dans les propos recueillis que les femmes considèrent leur entreprise migratoire comme une réussite lorsqu'elles mesurent la progression de leur « devenir-femme » par rapport aux autres femmes. Par la comparaison, elles expriment une forme de totalisation subjective de leur activité migratoire dans le cadre général des migrations de femmes employées de maison. Pour avoir accès à ce mode d'expression et de mise en perspective de son parcours en comparaison, il est nécessaire d'avoir développé une relation de confiance et d'intimité avec les femmes rencontrées pour faire la connaissance des Mauriciennes qu'elles ont fréquentées dans leur environnement social. Ce partage du réseau de connaissances les incite à évoquer la vie des autres parce qu'elles savent que nous les connaissons et que nous comprenons de quoi elles parlent. Cela a été possible de réaliser cette forme de travail de l'entretien avec Annie, Cindy, Fabienne et Anne.

4.2.1 L'insertion professionnelle, clé du changement de la féminité ?

Nous avons volontairement initié les analyses des parcours biographiques dans ce mémoire en partant de l'insertion professionnelle des femmes. Cette démarche adhère à ce que

préconise A. Davis, à savoir que l'histoire des femmes noires-américaines s'appréhende d'abord par leur travail, et non par leur rôle de mère, ce qui est un point de départ des revendications féministes différent du féminisme occidental. Appliqué aux femmes mauriciennes migrantes rencontrées, reconcevoir sa féminité, c'est d'abord être femme autrement que comme bonne ou nénéne. La première mise à l'épreuve de leur féminité est l'évolution de leur rapport au travail en migration. Nous avons vu que toutes ont valorisé la forme d'apprentissage et d'accumulation de compétences que leur trajectoire professionnelle en France a rendu possible, en insistant alors sur la dimension symbolique du travail comme forme d'épanouissement, voire d'affranchissement de la fonction professionnelle habituellement dévolue aux femmes créoles à Maurice. Toutes soulignent alors les conditions de travail qu'elles ont su réaménager par différentes stratégies, à la différence d'autres femmes qui n'ont pas réussi à s'extraire d'une forme de travail dans les métiers du *care* domestique avilissante. C'est cette opposition forte entre son parcours avec celui des autres qui permet aux femmes de mesurer de leur point de vue la distance qu'elles ont su créer avec une même condition d'exploitation de départ. Ces expressions de la résistance et de la revendication par l'activité professionnelle insistent davantage sur la bifurcation avec un passé esclavagiste que sur la conservation d'un héritage.

Sylvie : ça m'a enrichi déjà au point de vue culture, parce que bon comme ils recevaient il fallait que j'apprends, c'était bien. J'ai pas à me plaindre par rapport à certaines qui sont tombées dans des familles, moi je suis tombée vraiment dans une famille très bien. (. . .) J'ai pu garder mes enfants, vraiment j'ai pas à me plaindre.

Sans être l'actrice majeure de l'expérience positive du travail d'employée de maison en France, Sylvie souligne deux conditions majeures qui distinguent sa trajectoire de celle de la mauricienne employée comme bonne : vivre le travail comme un apprentissage enrichissant jusqu'au niveau culturel, et avoir du temps à consacrer à sa maternité. Au contraire, Fabienne et Anne insistent sur la dureté des conditions d'exercice des tâches ménagères lors des premiers emplois des femmes mauriciennes dans les années 1970 parce que le contrat de travail ne garantit pas de droits minimum. Comme Fabienne et la mère d'Anne ont réussi à éviter et à faire évoluer leurs conditions de travail au cours de leur vie en affrontant les difficultés de leur époque, les deux narratrices dénigrent d'une certaine façon ces femmes qui se laissent aujourd'hui dominer sans être conscientes de toutes les répercussions que peuvent avoir des relations contractuelles qui les infériorisent dans la tâche de définition des conditions. Fabienne en vient à considérer les femmes sans papiers obligées de travailler en n'étant pas déclarées comme responsables de la précarisation du métier de garde d'enfants.

Fabienne : Au début c'était pas pareil parce qu'on venait d'arriver, on n'était pas, on pouvait pas fréquenter personne, parce que maintenant c'est plus pareil. Quand les gens arrivent ils

peuvent s'appuyer sur d'autres Mauriciens. Par contre les gens sans papiers, ils se laissent vraiment exploiter. Parce que ce métier il a beaucoup changé depuis que, comment dire, depuis que les Africaines là. . . parce qu'avant c'était pas comme ça. Maintenant il y a un changement dans ce travail là parce que les gens en profitent de ces gens qui n'ont pas de papiers.

Anne : Et puis après l'employé quand il se met à la retraite des années après c'est là qu'il découvre le pot aux roses « Ah j'ai pas été déclaré ». Euh, le gagnant c'était l'employeur quoi ! Qui t'exploitait ! Voilà. (. . .) Y a une personne que je connais qui a vu sa retraite et qui était déçue de ce qu'elle a touché. Je lui ai demandé « mais comment ça se fait que vous avez que ça, vous avez travaillé tant de temps là ? » Elle me dit « Ah mais c'est parce qu'à l'époque je voulais pas payer d'impôts alors mon patron il m'a pas déclarée. » J'ai dit « mais vous êtes bête, vous auriez dû payer des impôts et puis vous aurez eu votre retraite un peu plus que ça, un peu plus que ce que vous avez ! » Voilà.

En culpabilisant d'une certaine manière celles qui se sont laissées faire, les femmes appartenant à la génération des migrantes des années 1970 qui ont fait évoluer les relations de travail valorisent « la rebelle », pour reprendre le terme employé par Jacqueline et Annie, comme une norme de leur génération qui aspire à une nouvelle féminité. D'où la qualification par Fabienne de Dédette comme « la seule » qui continue à se faire exploiter. Ce parcours d'affranchissement est matérialisé par le relevé et le montant de la retraite, événement actuel qui participe à la forme que peut prendre l'entretien biographique dans le sens où il est une préoccupation de la situation d'énonciation des femmes de la génération rencontrée. L'accession à la retraite permet de comparer des parcours cumulés, étant la trace indélébile d'un parcours de l'exploitation ou d'un parcours de l'affranchissement. Annie par exemple insiste sur la richesse de son parcours professionnel et de ses expériences qu'elle estime posséder grâce à la cotisation pour la retraite, tandis que son amie Marie-Pierre ne touche une retraite que de 150 euros parce qu'elle est restée femme au foyer.

Nous avons vu comment la mobilité professionnelle qui caractérise les parcours d'Annie et de Cindy est liée à la mobilité physique. Pour ces deux femmes, la diversité des insertions professionnelles est une progression par rapport à la situation de Dédette restée archaïque, démodée, en demeurant employée de maison dans le village d'accueil du Tarn-et-Garonne. Elles sont assez moqueuses vis-à-vis des femmes qui n'ont pas acquis leur indépendance sous diverses formes de mobilité, ce qui rehausse en comparaison la spécificité de leur parcours.

Cindy : Parce que ça va un peu faire le ménage dans un village à la campagne.

Annie : Et Dédette elle est restée toute sa vie là-bas. Elle y est encore là. Elle a vieilli là-bas, elle est restée vieille fille (elles rient) !

(Extrait du carnet de notes de terrain) On décide avec Annie d'aller voir Marie-Pierre le lendemain. Je lui demande si ce n'est pas trop risqué d'aller chez elle sans la prévenir. Elle me répond :

« Oh ben non elle peut pas partir parce qu'elle conduit pas donc elle est bloquée (et elle rit).

Mais vous êtes moqueuse !

Ben oui mais elle a pas voulu passer le permis alors maintenant elle peut pas bouger ! Ma sœur Fabienne elle non plus elle a pas le permis. Elle a pas voulu le passer. Même le vélo elle a jamais voulu essayer (rit de nouveau) !

Et Florise elle l'a ?

Non, non plus. Elle se déplace que par le tram et le bus.

Cette forme de compétition des compétences que nous avons observée dans d'autres discussions exhibe le point de vue des interrogées selon lesquelles la mobilité des femmes, professionnelle et physique, les deux étant en quelque sorte liées dans les exemples précédents⁴², est une liberté à conquérir, de manière individuelle, ce qui permet de mesurer son courage et son habileté propre à s'adapter et à « réaménager les contextes », pour reprendre la formule d'E. Ma Mung (2009), pour suivre des projets migratoires genrés personnels.

Annie : c'est bon pour nous de changer de métier, de savoir qu'on n'est pas bonnes qu'à ça.

Ainsi, les choix professionnels sont un critère de réussite migratoire lisibles à travers les temporalités du récit exprimées différemment selon les parcours des femmes. Annie et Fabienne vont privilégier la temporalité de la carrière qui les amène à tracer une ascension professionnelle singularisée. Cindy totalise son expérience comme une carrière non aboutie, voire régressive, le contexte migratoire ne permettant pas de combler ses désirs professionnels. Jacqueline et Sylvie adoptent moins la temporalité de la carrière pour exprimer davantage la continuité logique d'une spécialisation dans les métiers du *care* domestique. Le thème de la réalisation dans le travail impose la temporalité générale du récit des cinq femmes, ce qui montre que l'idée de s'accomplir dans le travail est une préoccupation majeure dans l'acte migratoire.

4.2.2 La question de la situation familiale et de la possession

En croisant les propos des femmes, nous avons repéré la récurrence du souhait, plus ou moins exaucé, de la stabilité familiale, matérialisée par un mariage durable et par la possession d'une maison. Etre mariée et propriétaire sont deux aspirations qui pourraient sembler contraires, tant l'une s'apparente à la perpétuation d'une tradition et d'un héritage, et l'autre à une nouveauté dans la condition créole et hindoue, les femmes ne pouvant pas être à Maurice propriétaires avant une loi de 1981 (N Day-Hookoomsing P. , 2000). Pour leur part, les femmes créoles de notre corpus ont le souvenir d'avoir vécu dans « la dépendance », lieu de vie des domestiques accolé à la maison des Blancs, qu'ils ne peuvent donc pas s'approprier

⁴² Marie-Pierre, Fabienne et Florise n'ont pas le permis, et n'ont pas changé de métier en dehors des prérogatives du *care* domestique

comme leur domaine. Est-ce que d'une certaine manière, les critères de réussite migratoire par la stabilité maritale et par la propriété d'un domaine convergeraient vers l'idéal d'être « maîtresse de maison », à l'image des femmes blanches à Maurice ? Il existe une expression kreole que M. Perrot utilise pour qualifier la stratégie des femmes mauriciennes qui viennent se marier en France, la recherche du « faire blanc »(1983). Bien que nous trouvions rarement dans les biographies des femmes des indices de la poursuite de tels objectifs qui visent à s'apparenter et à imiter le Blanc en migration, exceptionnellement nous pouvons faire référence à cette expression avec prudence pour comprendre l'ambivalence qui caractérise le désir de la nouveauté dans la continuité d'un héritage. Si comportement d'imitation il y a, il ne s'agit pas de l'assimiler à un réflexe pavlovien qui consiste à « faire comme la maîtresse » pour se sentir appartenir au monde supposé supérieur des Blancs. Il résulte tout d'abord de l'intériorisation de la norme sociale inculquée par la religion catholique dont les Créoles sont fortement imprégnés, Cindy ayant été aussi convertie à cette religion tout en continuant de se définir comme hindoue⁴³. Mais nous interprétons cet idéal de la stabilité familiale comme l'horizon d'attentes d'un renversement des termes de la domination, en partant de la situation de l'employée de maison pour devenir maîtresse de maison. Les conceptions les plus traditionnelles de son rôle de femme au foyer s'imbriquent avec la perspective innovante d'être propriétaire et maîtresse du lieu de la vie privée.

Le mariage est un événement précipité dans la migration. Les femmes qui arrivent seules et célibataires ont pour projet secondaire après l'insertion professionnelle de se marier, ce qui s'est produit dans le cas d'Annie, de Cindy et de Jacqueline dans les deux ans qui ont suivi leur arrivée.

Jacqueline : Et je suis partie en Grèce et c'est là que j'ai fait ma vie (. . .) Y avait un moment tu vois de, à un certain âge on a envie de vivre notre vie. Moi tu vois je me suis mariée à 30 ans donc bon hein. Tu vois. Alors bon.

Anne : Après, il y a une autre petite vague de générations, mais ça c'était de jeunes filles, qui sont arrivées ici en 70, alors bon c'était des filles adolescentes qui pouvaient, qui étaient déjà très mûres quoi, qui dans leur éducation que leur mère avait transmis pour être future épouse etc. . . !

Le mariage stable est un moyen de s'accomplir, en ayant l'objectif de responsabiliser le mari comme père. Le divorce est alors un événement marquant parce qu'il implique la résolution de ne pas accepter des relations de couple qui reproduisent la soumission de la

⁴³ Cela prouve que l'ethnisation à Maurice à peu de choses à voir avec la religion. C'est un processus de catégorisation socio-professionnelle qui divise la société (S. Chazan-Gillig, 2009 ; V. Vuddamalay, 1993 ; J-L Alber, 1994)

femme par la violence physique et symbolique du mari désinvesti des charges familiales et sous l'empire de l'alcool. Cet événement tournant dans l'histoire familiale n'est pas présenté comme une réussite, mais comme une nécessité. La femme indépendante et seule chef de famille n'est pas un but à atteindre. Annie compare par exemple la complexité de son histoire matrimoniale chaotique avec le confort qu'elle envie des relations durables de Marie-Pierre ou de Cindy aujourd'hui avec leurs maris respectifs.

(Extrait du carnet de terrain) Avec Annie, on quitte Marie-Pierre après qu'elle me donne son assentiment pour que je revienne la voir. Annie me ramène en voiture, et on discute de Marie-Pierre et de sa joie de vivre. « Elle est tout le temps comme ça t'as vu ? Elle rigole tout le temps. Et puis ils sont très bien avec son mari. Il est très gentil. Ils discutent souvent ensemble. Elle a trouvé le bon. »

Marie-Pierre n'hésite d'ailleurs pas à mobiliser l'avantage matrimonial sur Annie pour lui faire ressentir la relation égalitaire qu'elle a instaurée avec son mari, tandis qu'elle s'indigne du rapport de pouvoir qui caractérise la situation maritale compliquée dans laquelle Annie se trouve aujourd'hui.

(Extrait du carnet de terrain) Les deux femmes échangent sur leur quotidien. Annie parle ensuite des relations avec son mari qui se détériorent. Il ne la soutient pas dans ses problèmes psychologiques et dans ses problèmes de santé. Il dit même qu'elle fait exprès de tomber malade. Sur quoi Marie-Pierre répond choquée « Hein ? Mais moi il y aurait longtemps que j'aurais cassé la soupière » et elle s'esclaffe.

Sous couvert de la relation amicale, il y a toujours de manière latente une forme de compétition des acquis et des réussites dans le parcours migratoire qui n'est autre qu'un défi lancé pour changer sa condition d'origine. Chacune envie souvent les autres pour ce qu'elle n'a pas pu obtenir ou changer, le temps pour sa maternité, le choix professionnel, le statut matrimonial et la possession étant des conditions rarement réunies. Annie jalouse ainsi la belle maison que possède Marie-Pierre, alors qu'elle ne l'a pas « payée de la sueur de ses mains », pour reprendre l'expression qu'Anne emploie pour valoriser l'effort des femmes migrantes du début des années 1970 qui ont construit leur maison.

(Extrait du carnet de terrain) Nous sommes allée voir Annie à l'hôpital pendant qu'elle était traitée aux urgences pour un problème de paralysie. Nous avons suivi un échange avec sa fille sur Marie-Pierre.

Annie : Marie-Pierre elle a une grande maison ! Elle habite pas loin de chez moi. Elle a une piscine et tout. Elle a agrandi sa maison même.

Carole : Ah bon ? Mais elle avait déjà une maison super grande !

Annie : Oui ! Oui !

Carole : Mais elle fait quoi ?

Annie : Elle a jamais travaillé. Elle fait rien. Enfin c'est pas qu'elle a jamais travaillé. Je crois qu'elle a travaillé dans un bar. Mais depuis qu'elle a son mari et la maison, non elle travaille plus. Elle est femme au foyer depuis longtemps !

Carole : Eh ben.

La possession d'une maison est symbolique à la fois de la rupture et de la continuité. Nous avons observé comment l'aménagement du chez soi était le fruit d'un travail minutieux et attentionné parmi les femmes qui ont accordé beaucoup d'importance à l'appropriation de leur espace intérieur privé. Le soin du décor dans les maisons de Fabienne, Sylvie et Marie-Pierre contraste avec le peu d'importance accordée à l'espace intérieur par Annie, ce qui correspond au discours qu'elle tient sur son besoin de mobilité et de déplacement quotidien en ville. Pour les premières, cette manière d'agencer l'intérieur s'inspire des enseignements suivis à l'école ménagère à Maurice, ainsi que des apprentissages de la décoration au cours des expériences du *care* domestique en France, tout en ayant le loisir d'exprimer son goût dans un espace privé approprié. Le changement par la propriété privée s'inscrit dans la continuité d'un apprentissage de manières de tenir la maison « à la blanche », comme l'évoque M. Perrot lorsqu'elle décrit les enseignements des écoles ménagères à Maurice (1983).

Posséder une propriété privée est une marque de réussite migratoire dans le genre qui permet de mesurer les parcours des femmes, d'autant plus lorsque ce sont elles les propriétaires principales. Dans le cas contraire, l'appropriation n'est pas tout à fait aboutie, comme le montre la situation de Cindy, qu'Annie trouve particulièrement révoltante.

Cindy : Là mes parents voulaient rester plus longtemps, mais ils n'avaient pas les papiers pour. Mon mari il ne voulait pas prendre le risque qu'ils soient dans sa maison.

Annie : Mais c'est ta maison aussi !

Cindy : Pas vraiment, je n'ai pas participé pour la payer, donc je ne pouvais pas me permettre de les inviter ici quoi.

C'est en confrontant leurs parcours variés que les femmes prennent conscience de la difficulté, en tant que femme, de réunir les différents critères qui feraient de leur migration un bénéfice évident aujourd'hui. Lorsque Annie parle de Dédette, elle rabaisse sa condition parce qu'elle est toujours restée célibataire et employée de maison, mais elle met en valeur le fait qu'elle ait construit une maison à Maurice avec ses économies, un bien dont elle pourra profiter difficilement.

Annie : Mais elle a beaucoup d'argent qu'elle a gardé parce qu'elle est logée et nourrie. Et tout l'argent qu'elle a gagné c'est en plus. C'est comme ça qu'elle a réussi à construire sa maison à l'île Maurice.

Le dernier critère par lequel nous avons vu que les femmes, avec lesquelles nous avons tissé des relations fortes, comparaient leur situation, est celui de la maternité et de la grand maternité, rôles qui impliquent encore une fois des changements dans la continuité.

4.2.3 *La question de la maternité et de la grand maternité*

La première discussion qui a attiré notre attention sur la compétition entre femmes migrantes mauriciennes a été engagée entre Annie et Marie-Pierre qui comparaient le nombre de leurs petits-enfants, comme si celle qui en avait le plus gagnait la mise.

Annie : Et t'as combien de petits enfants toi ? Moi j'en ai trois !

Marie-Pierre : Moi j'en ai 4. Trois filles et un garçon, le petit roi !

Annie : Ah bon ! T'en as plus que moi ! (Annie semble déçue). Maintenant c'est à mes fils d'en faire. Mais si j'attends qu'Antoine a une copine, j'ai pas fini ! (elles s'esclaffent).

Nous avons alors entre-aperçu une réalité à côté de laquelle nous étions passée : chacune compare son parcours avec les autres en termes de réussite migratoire, laquelle n'est pas seulement innover dans le genre, mais aussi poursuivre un continuum dans certains rôles qui incombent aux mères et aux grands-mères dans les communautés créoles. Le travail anthropologique de L. Pourchez sur la *Grossesse, naissance et petite enfance en société créole* (2002) a mis en lumière le besoin social des femmes créoles de prouver leur fertilité, ce qui les incite à devenir mères très vite. La maternité est un accomplissement physique et social. Dans les traditions hindoues, la même symbolisation de la féminité par la grossesse s'observe, la mère incarnant la pureté et la protectrice des enfants (L. Pourchez, 2002). Cette intronisation de la femme comme mère dans les deux communautés pourrait expliquer en partie pourquoi l'avortement est encore interdit à l'île Maurice aujourd'hui.

L'avortement n'est toujours pas autorisé à l'île Maurice ?!

Nadine : Non. Ça c'est sûrement dû à l'église par contre. Mais certainement qu'il y a énormément d'avortements clandestins. Ça c'est sûr. Après je pense pas que cela soit beaucoup dans les mœurs des femmes indiennes. Je ne pense pas. Parce qu'il y a toute cette image de la pureté de la femme maternelle chez les Indiens, qui se dédie à l'amour pour ses enfants. . .

L'histoire des femmes migrantes mauriciennes employées de maison rencontrées se révèle alors plus complexe qu'elle n'y paraît, car ces femmes ont pour double héritage cette figure de la maternité-fertilité, et celle de la femme travailleuse domestique et soutien principal du foyer dans l'histoire familiale, à l'exception de Cindy qui performe cette place de la femme en migration.

Et votre mère elle travaillait ?

Cindy : Non. Non parce que mon père il voulait pas qu'elle travaille. Et elle elle travaillait pas parce qu'elle était pas d'une famille pauvre et pour s'occuper des enfants quoi.

Leur histoire se distingue alors sans doute de celle des femmes qui arrivent en France pour se marier par l'intermédiaire des agences matrimoniales ou du « réseau des cousines » (M. Perrot, 1983) qui ont peut-être davantage connu dans leur famille la place de la femme, mère

au foyer qui est aussi une réalité créole et hindoue, comme le témoigne Nathalie qui est arrivée par contrat de mariage.

Nathalie : Avant c'était principalement le mari qui travaillait, les femmes ne travaillaient pas. Là je parle de ma famille. C'était mon père qui travaillait. Ma mère elle n'a jamais travaillé. Parmi mes frères et sœurs, tous mes frères travaillaient, mais mes sœurs n'ont pas travaillé. C'était les habitudes.

Les héritages sont donc multiples et varient d'une famille créole à l'autre. Dans le cas des Créoles que nous avons rencontrées, le passé esclavagiste demeure présent dans l'expérience du travail domestique des femmes de la famille, ce qui les prive du temps à consacrer à leur maternité, qui se résume bien souvent à la fertilité. Nous retrouvons cette exigence sociale de la fertilité en constatant que certaines femmes mauriciennes précipitent l'événement des naissances en migration, élan dont se distingue Fabienne qui va programmer sa maternité plus tard que les autres, et décidera de n'avoir qu'une fille. Mais, au-delà de la question de la fertilité, les femmes vont personnaliser leurs expériences de la maternité et se comparer selon les différentes manières de concevoir leur rôle, dans une histoire familiale. Par exemple, Sylvie envie les femmes qui ont instauré une relation forte avec leur fille, tandis qu'elle est traumatisée par le désamour maternel qui caractérise son enfance, qu'elle interprète comme reproduit par ses pratiques auprès de ses enfants, comme si l'histoire familiale de la maternité pesait sur toutes les générations suivantes. Cela contraste avec la manière dont Jacqueline élève avec amour son fils, ce qui est en rupture avec un même héritage de la confiscation de la maternité aux femmes créoles travailleuses.

Sylvie : Ma mère elle travaillait beaucoup elle avait pas le temps de nous donner, le soir elle rentrait elle était fatiguée, et puis il fallait repartir travailler, et puis pour se laver elle nous attrapait, et mon père c'était pareil! Nous on a eu une éducation très très droite, c'était de la maltraitance mais après je sais que maman elle a perdu sa maman elle avait 2 ans, donc je sais qu'elle-même elle a pas eu l'amour, elle a été un peu ballottée à droite à gauche, chez ses tantes, bon elle a pas pu nous le donner. Moi je me souviens que quand ma tante un jour elle a raconté quand je suis née, elle a dit ma mère elle m'avait dans les bras, et puis elle n'était pas contente comme une maman qui vous savez, était contente d'avoir cet enfant, peut-être elle était réservée et je sais pas, c'est un truc que j'ai entendu ! Voilà ma tante sait que j'étais là, ma maman elle m'avait dans ses bras, et elle était sans, sans réaction, voyez. (. . .)J'ai cru sentir ça moi aussi (. . .) Je sens c'est pareil je travaillais beaucoup, je m'en allais, je revenais le soir, j'avais pas le temps de m'en occuper.

Jacqueline : Oui c'est difficile pour lui (son fils) tu vois, parce que bon quand on jouait, quand on faisait le lit qui était grand et tout, ben les enfants venaient et jouaient là, et on lisait des histoires tu vois, et puis tout d'un coup le sommeil venait ! Alors il me disait t'es toujours avec eux, t'es toujours avec eux, oui et moi, t'as pas le temps pour moi. Je lui dis non, non, c'est pas que j'ai pas le temps pour toi.

T'arrivais à donner autant de temps pour ton travail que pour ton fils ?

Oui. Voilà. Si, « il faut que je bosse, il faut que je te donne l'argent dont tu as besoin, mais pour faire ça, il faut bien que je bosse. La dame elle va pas me garder avec toi, logée, nourrie, si je bosse pas alors c'est bon hein ! »Bon ben, comme c'était un garçon ben quand il

était fâché il allait dans sa chambre. Les enfants aujourd'hui tu vois, je l'ai pas élevé comme mes parents m'ont élevé tu vois ?

Les sœurs Orian, Annie et Fabienne, vont se comparer en fonction du temps qu'elles ont consacré à leurs enfants, notamment pour les études. Cette conception de la présence maternelle s'éloigne de la norme sociale créole de la question de la grossesse et de la fertilité. Ainsi, Fabienne exprime son regret de ne pas avoir eu de temps à consacrer à la petite enfance de sa fille comme Annie l'a fait, à cause de son travail. Elle prend en quelque sorte sa revanche en encadrant le cursus scolaire de son enfant et en dévalorisant l'éducation différente qu'Annie a donnée lorsqu'elle a essayé de concilier ses perspectives de carrière avec son rôle de mère. L'équilibre difficile entre profession et famille a conduit cette dernière à déléguer le soin des enfants à sa fille aînée, ce qui a contrarié sa scolarité.

Fabienne : Annie elle s'est arrêtée plus que moi, et en fait c'est qu'à partir de la naissance de . . . d'Antoine qu'elle a travaillé au restaurant, c'est là qu'elle a vraiment commencé à travailler. Alors que moi j'avais jamais le temps de m'occuper de ma fille quand elle était petite (. . .). Mais moi je trouve que ma sœur elle s'est mal occupée de ses enfants. Elle est un peu volage.

Qu'est-ce que vous entendez par volage ?

Ben elle travaillait tout le temps, elle allait à droite, à gauche, il y avait un nouvel homme à la maison, je sais pas je n'ai pas la même conception d'éducation qu'elle, et on s'est fâchées pour ça, par rapport à l'éducation des enfants, parce qu'elle était jeune.

Vous n'avez pas la même façon d'éduquer ?

Non. Comme je vous disais, quand j'ai vu là-bas et que je suis arrivée ici je voulais autre chose, et pas voir les choses comme ça mais j'ai tenu ici à suivre mes idées, à suivre mon fonctionnement, et tout le monde ne pensait pas comme ça.

La maternité est donc un accomplissement important de la vie, notamment lorsqu'elle est repensée en fonction de « ses idées », ce qui s'observe aussi dans le rôle de grand-mère qui conserve un côté traditionnel, et qui est réapproprié comme événement marquant dans son parcours propre. Annie a par exemple assisté aux accouchements de ses petites-filles, ce qui s'inscrit dans la continuité de la transmission culturelle liée à l'enfantement dans les communautés créoles (L. Pourchez, 2002). L'importance de sa présence transparaît dans son discours.

Annie : En 93 j'ai eu Jessica (*sa petite fille*).

Au-delà de compter le nombre de petits-enfants, Annie et Cindy partagent le bonheur d'être grands-mères, ce qui permet de supporter une expérience traumatique, et de survivre au deuil d'un enfant par l'arrivée des petits-enfants. Cela constitue un événement marquant qui permet de « tourner la page » (M. Leclerc-Olive, 1997), alors que la catastrophe du décès aurait pu envahir toute perspective d'avenir, comme les deux femmes le constatent dans l'expérience traumatique de Florise.

Annie : Florise la pauvre elle a toujours pas de petits-enfants. Son premier fils est décédé, et son deuxième il a une maladie des reins. Je pense qu'elle attendait un peu de sa fille.

Cindy : Ah oui ? La pauvre.

Annie : Moi je sais que ça m'a beaucoup aidée, la naissance de Matis.

Tout en maintenant des continuités dans les normes, les femmes innovent dans l'histoire familiale du genre, dans leur façon de concevoir leur rôle et leur place dans les rapports de genre. En reconstruisant la norme dans un héritage, elles mobilisent des manières habiles pour « rester mauricienne » tout en changeant certaines pratiques. Sans remettre en cause leur appartenance ethnique, et notamment leur créolité, comme elles le font pour leur place dans les rapports de genre, elles contribuent néanmoins à modifier cette appartenance par le biais des transformations de genre.

4.3 Les changements de l'ethnicité par le genre

Nous revenons à présent à des considérations ethniques sur les migrations des femmes mauriciennes en recherchant comment ces actrices migrantes entretiennent un héritage familial et ethnique tout en désertant une situation familiale ou en fuyant la misère créole à Maurice. Par une histoire du genre en migration, il apparaît que les femmes seraient plus enclines à résister, à se « rebeller », parce qu'elles sont infériorisées dans tous les rapports de domination, ce qui leur confère une certaine lucidité pour tenter de revoir les choses autrement. La question de la participation des hommes mauriciens migrants dans les changements de la condition ethnique reste ouverte. Il n'en reste pas moins que par des transformations de genre, les femmes sont à même de trouver des moyens pour changer les rapports de pouvoir dans lesquels elles sont racisées, tenues à la situation de dominées.

4.3.1 L'expérience de « la mobilité ethnique » par le genre

La séparation thématique que nous faisons entre « mobilité ethnique » et « changements de l'intérieur » n'est pas à interpréter comme l'ébauche d'une typologie qui classe des femmes qui traversent les ethnicités par leurs pratiques professionnelles et familiales d'une part, et d'autres qui remodelent une appartenance ethnique conservée d'autres part. Ce sont des cadres d'analyse fluides qui permettent de saisir certains aspects de la vie introducteurs de changements dans les ethnicités de manière différente.

Notre cadrage théorique a permis d'éclaircir la réalité selon laquelle la fonction professionnelle cristallisait l'appartenance ethnique à Maurice. En revanche, nous avons

constaté que les parcours migratoires d'Annie et de Cindy éclataient la structuration ethno-professionnelle mauricienne. Il est à considérer que sous couvert d'aspirations genrées, l'ethnicité est ébranlée lorsque les femmes choisissent leur profession. La migration de Cindy est un événement dans l'histoire familiale parce qu'elle est amenée à travailler comme employée de maison, profession rarement exercée par les femmes hindoues. Au prix d'une rupture familiale, elle acquiert à travers cette insertion professionnelle déqualifiante un droit à travailler, par opposition à sa mère. Annie va voyager à travers les ethnicités par les différentes professions expérimentées. Elle devient cuisinière, alors que nous savons que cet emploi était essentiellement dévolu aux Indiens tamouls dans les maisons blanches (V. Vuddamalay, 1993). Elle exerce à présent comme conductrice de bus, profession qui contraste également avec la fonction traditionnelle dont la femme créole est chargée, mais qu'elle parvient à insérer habilement dans une histoire familiale.

Ces deux femmes réinventent la femme hindoue et la femme créole avec leurs critères, leurs acquis et leurs transmissions, tout en se réclamant d'une histoire familiale ethnicisée. Cindy reconstruit la place traditionnelle de la femme hindoue à partir de ses expériences personnelles : elle crée l'image de la femme hindoue qui étudie et qui travaille. Elle redéfinit ainsi la norme ethnique, stratégie qu'Annie ne manque pas de pointer.

Cindy : Mais les femmes sont plus évoluées qu'en France. Surtout les Hindoues. En Inde, les femmes ont eu le droit de vote plus tôt que les Françaises. Lisez le parcours d'Indira Gandhi, c'est incroyable cette femme chef d'Etat. Vous avez eu un équivalent français ? Non. Donc les femmes sont plus évoluées. Elles travaillent comme elles veulent à Maurice.(. . .)

Quel était le travail de vos parents ?

Cindy : Mon père était commerçant. Ma mère elle n'a jamais travaillé.

Annie en aparté : Elle elle dit que les femmes sont plus évoluées à l'île Maurice et quand elle dit qu'elle vient d'une famille riche, moi je pense qu'elle ment. Elle ment parce que sinon pourquoi elle est partie comme nous faire employée de maison ? C'est bien qu'elle ne dit pas toute la vérité. Ça non. Elle est pas plus avancée que nous.

Chacune mobilise ses propres légendes ethniques et familiales pour faire accepter les transformations qu'elles apportent. En devenant conductrice de bus, Annie rompt avec une compétence familiale attribuée aux hommes créoles, utilisée dans le cadre d'un service privé et personnalisé, en féminisant cette habilitation dans le service public. Mais elle insiste sur la continuité familiale qu'elle maintient, ce qui lui vaut une réputation glorieuse qui transcende les frontières.

Annie : Après j'ai fait « retravailler ». Et comme ça j'ai dit, moi je veux être chauffeur, parce qu'il y a plusieurs femmes qui voulaient un reclassement, changer de métier. Moi j'avais choisi chauffeur, parce que mon papa était chauffeur et j'adorais ça. Mon oncle était chauffeur.(. . .) Ouais. C'était le métier de mon père. Et lui il conduisait les gros camions. Et il aurait été fier de me voir conduire les grands bus. (. . .) mon grand cousin l'autre jour qui venait de l'île Maurice, il avait 5 ans quand je suis partie, donc il se rappelle pas de moi. Et il

m'a dit « c'est toi qui es chauffeur de bus ? Ah ben dis donc ! » Tout le monde de ma famille est fier à l'île Maurice que je suis conductrice de bus. Et bon je pense, je me plante pas mais je pense que je suis la première.

Cet extrait souligne la proximité idéale entre poursuivre un héritage et bâtir un parcours de pionnière. Dans la continuité familiale, les changements introduits sont conservés, acceptés, comme indolores, et sources de fierté.

Alors que T. Hylland Eriksen hésite sur la pertinence du concept de « mariage mixte » pour définir les situations matrimoniales de couples mauriciens actuels qui transgressent les règles de l'endogamie (1997), nous pouvons utiliser ce terme dans son sens plein pour rendre compte de la stratégie ethnique déployée par les femmes en se mariant, dans des projets de mobilité sociale et de changement dans le genre. Hormis Fabienne, nous avons vu comment toutes les femmes du corpus ont tenté de changer leur condition de femme en épousant un Français blanc, ce qui ne s'est pas toujours révélé être une entreprise fructueuse.

Cindy : Daniel c'est un bon français (rires). Il a fini son arbre généalogique cette semaine, il est remonté jusqu'à 1300 et quelques. Et il y a que des français ! Mon mari est très catholique aussi, son frère est curé. Et il avait une bonne situation, il était ingénieur civile à Sogerma, donc il m'a dit, quand on s'est mariés, il m'a demandé de choisir, je pouvais faire ce que je voulais. (. . .) J'aurais peut-être dû, quand il m'a donné le choix, travailler. Là encore c'est un regret.

Dans le cas de ces quatre femmes, les recompositions familiales bravant les coutumes endogamiques mauriciennes sont banalisées et légitimées par la fuite de la condition de femme dominée et violentée, comme l'ont mis en valeur les récits d'Annie et de Sylvie notamment. De cette manière, elles parviennent en quelque sorte à réviser leurs origines, et à se poser des questions sur les évidences des racines : qu'est-ce qu'être créole, à part la couleur ? D'où viennent les origines hindoues ? Parce que la fonction professionnelle a bougé, les racines familiales deviennent incertaines et sont reconstituées dans le présent.

Annie : Je sais pas ce qu'on est. Les créoles à l'île Maurice c'est pour nous différencier, nous différencier des hindous, des français . . . C'est notre couleur de peau, la langue qu'on parle. C'est parce que ça a été découpé comme ça. Mais à part ça je sais pas vraiment comment ça s'est créé, et à quoi on appartient. Créole c'est un mélange, un mélange de plusieurs cultures.

Annie n'a pas une conception fermée de la créolité. Cette dimension du métissage et de la pluri-appartenance se retrouve dans les revendications de son fils Louis, dont l'histoire tragique ressemble au destin du chanteur mauricien Kaya qui préconisait une « créolité sans frontières » de classe, de caste, ethnique ou de genre (S. Chazan-Gillig, 2001).

(Extrait du carnet de terrain) Je parle à Annie d'un article que je viens de lire de Chazan-Gillig et de l'affaire Kaya, un chanteur métisse et hindou qui est mort suite à sa convocation au bureau de police (la police est hindoue) à la fin des années 90. Sa mort a entraîné des révoltes entre les quartiers créoles et hindous de Port-Louis, et a donné le thème de la

campagne électorale autour du « malaise créole ». Annie me raconte comment son fils tué en Irlande il y a deux ans pour des raisons encore inconnues se réclamait de ce chanteur. Il était rasta comme lui et hors normes. C'est-à-dire qu'il ne faisait pas de distinctions entre les appartenances ethniques, et ne se revendiquait pas créole au sens entendu des ressortissants mauriciens. Annie fait aussi le parallèle entre la mort précoce des deux personnes.

D'une autre manière, Cindy redécouvre ses racines avec celles de son mari. Leur arbre généalogique n'est pas divisé par l'ethnicité, l'exploration est commune.

Cindy : Mes parents c'étaient des commerçants d'Inde. Enfin, on ne sait pas très bien encore à quel moment on est arrivé. Parce que vous savez mon mari il s'occupe de faire un arbre généalogique de notre famille. Et on a retrouvé un peu les origines de mon père, dont les ancêtres étaient venus comme commerçants hindous, mais ma mère par contre on ne sait pas.

Le passé des racines, et la soi-disant « authenticité » de l'ethnicité sont donc réinterrogés à la lumière des expériences migratoires professionnelles et familiales des femmes mauriciennes, ce que les femmes qui sont restées dans les métiers du *care* domestique performant différemment.

4.3.2 *Changer l'ethnicité de l'intérieur*

Les vies de Fabienne, de Jacqueline et de Sylvie paraissent plus linéaires que celles d'Annie et de Cindy. Dans une première lecture de leur biographie, on peut juger que la continuité professionnelle est davantage caractéristique de leur parcours que les bifurcations de compétences dans le travail. Une approche des changements uniquement par l'action et par les événements ne rend pas compte de la reconstruction de la créolité que ces femmes opèrent en conservant un attachement fort à leur appartenance ethnique, tout en adoptant un point de vue critique. En nous inspirant du travail de M. Bessin et de L. Roulleau-Berger sur « Les armes du faible sont-elles de faibles armes ? »(2002), nous cherchons à dépasser les oppositions entre activité et passivité, entre résignation et contestation, entre continuité et discontinuité, en analysant les parcours de femmes restées dans les métiers du *care* domestique comme emprunts de pratiques de résistance difficiles à concevoir en appréhendant l'histoire et les changements sociaux par des événements historiques.

En s'ajustant à une insertion professionnelle sexuée et racisée, les femmes migrantes mauriciennes parviennent toutefois à contester les situations de domination inhérentes aux métiers du *care* domestique. Nous avons remarqué en croisant les discours que la conscience du rapport de « race » en migration est plus aigüe chez les travailleuses spécialisées dans le *care* que chez celles qui ont changé de profession, comme si les premières faisaient

l'acquisition d' « une perspicacité propre à l'expérience de soumission »(M. Bessin, L. Roulleau-Berger, 2002).

Jacqueline : Mais bon, il faut dire aussi tu vois que j'ai eu quand même, des hauts et des bas. Tu vois quand je voyais une annonce et puis que j'appelais bon euh, mon nom c'est Durand, alors on me disait oui bon madame venez, on va pouvoir voir ce qu'on va faire et tout ça. Mais dès que j'arrive que je frappe à la porte et j'ouvre, là je vois tout de suite la façon dont la femme me regarde, ma couleur ça doit pas plaire. . .Tu vois.

La naturalisation des compétences, particulièrement dans ces métiers, rend plus difficile la contestation de l'exploitation typique du travail de « bonne » ou de « nénéne ».

Anne : c'est pas souvent que les patronnes elles acceptent que vous imposez vos règles. Des fois ça peut très, très mal se passer.

Ben ça dépend aussi si on a un contrat de travail, si on passe par une association, tout ça.

Oui, oui. Mais ils savent toujours écorcher des mots vous voyez ? Ils arrivent toujours à parvenir à leurs fins, même s'ils vous font un contrat de travail, maintenant c'est obligatoire chez les employées de maison etc.

Pourtant, à force de patience, les femmes rencontrées procèdent d'une acquisition de compétences et d'une spécialisation dans le métier qui leur permettent d'agir sur les conditions de travail et sur les relations professionnelles.

Fabienne : Et après heureusement j'ai travaillé avec des enfants. Parce que ça je vous l'ai pas dit hier, mais les enfants m'ont fait du bien. C'est les enfants qui m'ont fait avancer.

Oui, c'est sûrement plus intéressant de travailler avec des enfants que de faire le ménage.

Ah non mais moi j'aime bien faire les ménages aussi. Parce que ça permet aussi d'avoir une relation avec les gens chez qui on travaille. Et puis on travaille pas dehors. Sauf la première fois où comme je vous ai raconté j'avais la vie dure, mais après ça s'est bien passé, je discute avec mes patrons et on écoute quand même ce que je dis. Parce que j'ai réussi à démissionner quand je voulais, dès qu'il y avait quelque chose que je trouvais qui allait pas je parlais de moi-même, c'est toujours moi qui suis partie.

Le travail dans le *care* devient un choix, ce qui fait la différence avec la bonne et la nénéne. Elles se constituent une forme d'expertise dans le métier, ce qui transparait à la manière dont elles définissent précisément chaque type d'emploi en fonction des rapports de domination auxquels ils renvoient (exposés dans le chapitre 2). Vu sous cet angle, le parcours dans les métiers du *care* n'empêche pas d'exprimer ses expériences par le registre temporel de la carrière, comme on peut l'observer dans le récit de Fabienne, et d'une certaine manière dans celui de Jacqueline, par la reconnaissance de ses diplômes de CAP Petite enfance et d'aide à domicile.

Nous adhérons à la proposition de M. Bessin et de L. Roulleau-Berger de concevoir la compétence comme un acte, et la « conscience pratique », « l'autoréflexivité quotidienne des individus »(2002) comme des « armes » pour réinventer les conditions d'une profession à l'origine ethnicisée, effort qui influe sur sa conception générale de la créolité, et sur la place de la femme créole dans les rapports de genre. Fabienne élabore une réflexion à partir de son

exploitation dans son premier travail en France qui prévoit de maîtriser à l'avenir l'espace privé dans le travail rémunéré, et dans le travail non rémunéré. Le lien étroit entre profession et famille s'instaure sur la base de son opinion selon laquelle le travail rémunéré garantit l'égalité entre homme et femme dans le couple.

Fabienne : Moi personnellement je ne supporte pas quand l'homme ne travaille pas. C'est le cas en ce moment, et c'est pour ça que je m'énerve et que c'est moi qui décide tout. Mais ça marche dans les deux sens. Annie en ce moment elle travaille pas, et c'est ça qui pose des problèmes de couple. Moi je pense que c'est toujours aux deux de mettre la main à la pâte.

Fabienne est la seule femme du corpus qui est aujourd'hui mariée à un Créole. Elle a réussi à imposer cette égalité des prérogatives dans les rôles de l'homme et de la femme au travail et au foyer, ce que Sylvie a parvenu également à instaurer dans le mariage mixte. Encore une fois, continuité et discontinuités s'assemblent, car l'égalité professionnelle des sexes était une caractéristique déjà perceptible dans la condition d'esclave (A. Davis, 1983), mais envisager une égalité des prérogatives au sein du foyer est relativement nouveau dans l'histoire familiale de Fabienne et de Sylvie. Entre désertir les métiers du *care* qui cristallisent une position genrée et ethnique assouvie, et lutter contre les rapports de domination au sein même de la profession, tout en conservant des aspects du travail appréciés, les deux formes ont pour effet de « refaire créole ». Au lieu d'interpréter les stratégies des femmes comme du « faire blanc » (M. Perrot, 1983), ou de considérer qu'en émigrant les femmes créoles « perdent leur identité, contrairement à la culture indienne qui a su préserver sa culture et sa religion » (M. Halajkann, 1994), nous pensons que les femmes étudiées ont fait preuve d'une conception plus dynamique de la culture, en sachant composer et jouer avec leur créolité. Il ne s'agit pas de voir la culture comme un cadre contraignant. Par ailleurs, aucune n'a transmis à leurs filles l'insertion professionnelle dans les métiers du *care* domestique, comme si les choix et les possibilités étaient davantage au cœur de leur enseignement.

4.3.3 Les hommes créoles sont-ils absents de la lutte contre la condition de misère d'origine ?

Est-ce une spécificité féminine de fuir les conditions de misère et de précarité propres aux familles créoles à Maurice en émigrant ? En engageant le réseau migratoire vers la France, les femmes employées de maison ont tracé des possibilités de solution à la situation défavorisée de la communauté créole dans l'île.

Anne : Pour la génération des années 80 ils venaient plus en famille. Mais en 70 elles venaient pour sauver la misère.

Autrement dit, les femmes migrant seules du début de la migration vers la France recherchent dans la mobilité des moyens pour désolidariser le lien entre ethnicité et condition économique et sociale qui constitue le phénomène dit du « malaise créole » (S. Chazan-Gillig, 2001). Elles ont pour ainsi dire influencé les mouvements migratoires qui ont suivi, en étant des actrices majeures du changement de la condition d'origine, ici et là-bas.

La construction d'une maison à Maurice est une initiative majoritairement féminine. De rares exemples, comme celui de Sylvie, montrent que l'épargne au logement est une entreprise conjointe des deux époux.⁴⁴ Le cas de Dédette est paradoxal. Tout au long du mémoire, nous avons insisté sur ce que son parcours signifiait pour les autres femmes en termes de perpétuation de la soumission et de l'exploitation dans le travail. En revanche, elle est parmi notre corpus la seule personne qui a acheté une propriété à Maurice, ce qui transforme doublement sa condition de femme et de Créole. D'une part, les Créoles employés comme domestiques dans les familles de planteurs ont eu peu d'opportunités pour être propriétaires d'un terrain car ils sont logés dans la « dépendance ». D'autre part, dans l'ancien régime de la communauté des biens du Code Napoléon amendé seulement en 1981, l'épouse est soumise à l'aval de son mari dans l'achat des terrains et dans la possession de la maison conjugale (N Day-Hookoomsing P., 2000). D'autres femmes migrantes comme Dédette ont, d'après le regard sociologique d'Anne, contribué à concrétiser le changement de régime de la communauté des biens et de l'enracinement des Créoles à la terre, ce qui est étonnant lorsqu'on constate que c'est par la migration qu'elles consacrent ce droit à la propriété et à la résidence.

Et vous en avez connu beaucoup des femmes qui ont construit des maisons à l'île Maurice ?

Anne : Oh oui ! Y a ma mère par exemple oui, mais beaucoup de femmes ! qui ont économisé. Moi je parle toujours de la génération de ma mère, mais ces femmes-là j'en connais encore et oui, qui ont construit leur maison. C'est aussi dans ce but là aussi. Elles venaient ici pour un jour repartir, et un jour avoir sa maison achetée, construite, de sa sueur. Voilà.

Et est-ce que les hommes ont fait pareil ?

Euh, non ! Les hommes c'est différent. Les époux que je pense qui sont arrivés dans les années 70, moi j'en n'ai pas connu beaucoup personnellement sur Paris. (. . .) mais ça, l'histoire de maison c'est plutôt chez les femmes. Oui, oui. Sauf que peut-être celles qui font venir leur époux, à ce moment-là ils sont en couple, ils sont deux à faire les économies etc. . . pour construire une maison. Mais un homme vraiment, mauricien qui, moi je connais le cousin de ma mère, c'est le seul exemple.

Les changements que l'on peut observer dans la créolité par le fait des migrants sont essentiellement provoqués par les femmes. On remarque par exemple, en continuité de ce que nous venons d'analyser sur la propriété, que les migrations de retour des femmes migrantes des années 1970 correspondent à une stratégie de leur part qui consiste à ne revenir dans leur pays

⁴⁴ Ceci dit, le mari de Sylvie était français.

d'origine que lorsqu'elles sont certaines de ne plus y être exploitées. La condition de misère laissée en partant n'est plus retrouvée au retour parce qu'elles viennent passer leur retraite, accumulée en migration, à Maurice, dans une situation économique et sociale radicalement différente de celle qu'elles avaient quittée. Etre femme créole dans ce nouveau contexte réaménagé par sa propre expérience migratoire n'est alors plus dépendant de la stratification ethno-professionnelle.

Anne : Vous savez, il y a eu tellement la misère si vous voulez. Quand les personnes qui étaient concernées par la misère à l'île Maurice, il y en a beaucoup j'ai remarqué qui veulent pas y retourner. Parce que ils sont marqués si vous voulez. Ils sont traumatisés pour certains. Donc euh, il faut pas, ma mère elle a mis 18 ans pour faire son premier voyage à l'île Maurice. Parce que elle voulait pas. Elle ne le disait pas, on ne comprenait pas, mais après j'ai compris pourquoi elle ne voulait pas. Et après 18 ans on est tous partis en famille comme ça, on passait des vacances, et puis elle a dit comme ça pan, « Moi ma retraite je veux la vivre à Maurice. » Ben on était étonné, on lui a dit « Ah bon, mais qu'est-ce qui t'arrives ? ». Elle a dit « non, c'est comme ça. Je vais travailler, je vais faire des économies, et après je retourne ». Ben elle est retournée depuis 2001. Bon maintenant elle est retournée dans un autre contexte. Voilà. Elle a travaillé, elle touche sa retraite, c'est plus la même vie. C'est plus la misère quoi, normalement.

Cette observation d'Anne se recoupe avec les trajectoires des femmes que nous avons rencontrées qui, hormis Jacqueline, ont construit leur vie et envisagent leur retraite en France. Annie n'est par exemple jamais retournée jusqu'à présent dans son pays natal.

Nous avons vu également que les femmes n'étaient pas seulement maîtresses de leur propre mobilité, mais aussi de celle des membres de leur famille. En étant pionnières de la migration, elles ont un rôle prépondérant dans la restructuration familiale, en usant de « créativité » dans le regroupement familial qui n'est reconnue qu'aux femmes mauriciennes, et en s'attribuant l'exclusivité du rôle de la transmission des normes aux enfants car elles instrumentalisent finalement la matrifocalité⁴⁵ et la déresponsabilité du père pour passer l'héritage de leurs expériences migratoires à leur descendance.

Nadine : Alors ce qui est formidable avec ces femmes, c'est l'imagination qu'elles ont eue pour faire venir leur famille en France, alors qu'elles avaient des petits boulots au départ. Elles ont appris la vie dure, elles ont une résistance et un courage qui leur ont permis ensuite de recréer le noyau familial auprès d'elles. Elles font venir d'abord un fils, trois ans après être arrivée, puis un autre fils quelques années après, et ensuite dans les cas les plus réussis elles reconstituent toute leur famille. C'est une caractéristique propre aux femmes. Parce que les hommes sont venus faire peintre ou maçon, et ils n'ont pas eu ce dynamisme et cette volonté de rassembler la famille en France. . .

Etre première en migration leur donne à notre sens le privilège d'avoir une avance sur les hommes pour lutter contre les formes de l'esclavage moderne dans le travail. Nous n'avons

⁴⁵ S'agissant de la matrifocalité créole, Y. Govindama (1993) explique qu'à l'île de la Réunion le code noir a accordé une place importante à la mère. Le père n'est qu'un géniteur et fait défaut dans l'éducation des enfants. Les femmes s'organisent pour assumer leurs enfants, tandis que les hommes sont absents. On retrouve cette organisation familiale dans les expériences des femmes créoles mauriciennes.

pas interrogé suffisamment d'hommes mauriciens pour confronter les vécus sur cet aspect. Nous avons néanmoins prêté attention à la manière dont les femmes dépeignaient le personnage des hommes dans cette histoire de la « rébellion ». Nous avons pris pour exemple la famille Orian, pour constater la force d'expression de la contestation des rapports de domination par les deux sœurs Annie et Fabienne, tandis qu'elles décrivent les activités professionnelles de leur frère ou de leur cousin en France comme reproduisant des formes de relations rappelant le passé esclavagiste.

Georges ils nous a raconté aussi qu'il avait pas beaucoup été à l'école et qu'il travaillait dans les champs.

Annie : Oui. Oui puis après il a été chauffeur de blancs, comme mon père, avant de venir ici.

Et il fait quoi maintenant ? Je sais jamais trop.

Il travaille pour T... . C'est son homme à tout faire un peu : il fait ses courses, son chauffeur, il trie son papier . . . C'est lui qui lui a donné des papiers. Parce qu'à un moment donné il devait le suivre en Afrique mais il avait pas de passeport donc il a dû laisser passer ça.

Annie : Ticoun il est venu par un club, parce qu'il était champion de cyclisme à l'île Maurice, et je crois qu'il a eu une bourse. Enfin je crois qu'on l'a acheté.

Acheté ?

Oui. Il est arrivé dans Var.

Ainsi, en croisant le genre et l'ethnicité, nous avons pu rendre compte de l'action des femmes dans les transformations du genre et de l'ethnicité, deux composantes de l'héritage du passé familial repensé.

CONCLUSION

Les travaux sur les femmes et sur le genre en migration ont pris leur essor en France principalement à partir des années 1970 et 1980, au moment où la politique migratoire fermait les frontières aux migrations de travail et encourageait le regroupement familial. Dans les années plus récentes, des études sociologiques et historiques, encore marginales, sont revenues rétrospectivement sur cette période des années 1970, pour explorer les migrations moins connues de femmes seules. Ce qui a été appelé « féminisation des migrations » se révèle être un phénomène né de la restructuration économique globale dans laquelle les femmes migrantes du Sud et de l'Est comblent le déficit de main d'œuvre dans le secteur des services à la personne notamment dans les pays du Nord, afin de contribuer à la reproduction du système capitaliste global (S. Sassen, 2004). Les femmes mauriciennes migrantes du début des années 1970 sont un exemple de ces travailleuses domestiques qui ont changé les réalités sexuées de la migration. La restructuration économique globale n'est pas synonyme d'une rupture radicale avec les systèmes économiques précédents. Nous avons souligné que l'abolition de l'esclavage en 1835 à Maurice n'a pas annihilé les rapports de domination qui lient le maître à l'esclave dans les propriétés des planteurs. Nous pouvons porter cette observation à une réalité plus globale, lorsque l'on prend conscience que la dite « restructuration économique » n'est autre qu'une nouvelle forme d'expropriation de la main d'œuvre féminine dans les anciennes colonies, logique qui s'élargit à d'autres pays dont le capitalisme est en voie de développement.

En tirant les enseignements d'H. Pellerin qui conseille de ne pas considérer méthodologiquement les migrants comme une catégorie extraite de son contexte social (1996), nous avons voulu resituer les expériences migratoires des femmes mauriciennes dans leur contexte historique pour comprendre leurs pratiques. Nous avons ainsi insisté sur le système de sexualisation et de racisation du travail de *care* domestique qui a imprégné leur mémoire de l'histoire familiale à Maurice, et qui a caractérisé les modes de leur insertion professionnelle à l'arrivée en France. Mais H. Pellerin ajoute aussi que les migrants participent à la restructuration globale. Ils sont des acteurs, et pas seulement des victimes passives d'un système. Nous avons donc articulé plusieurs échelles, en partant précisément des histoires de vie singulières contextualisées dans des histoires familiales de la reproduction de la domination coloniale. Cette méthodologie privilégiant une histoire par le bas, une histoire des vies ordinaires dans le quotidien continu et constamment réaménagé, a permis de déconstruire l'opposition sclérosante entre continuité et discontinuité, et les autres dichotomies auxquelles elle renvoie, tradition et modernité, résignation et contestation. Au lieu de corroborer

l'appréhension du monde comme une réalité duale, les expériences migratoires des femmes mauriciennes rencontrées lors de ce travail permettent de mettre en évidence comment les changements de genre et ethniques cheminent au travers des pratiques des femmes qui ont intériorisé un héritage familial des rapports de pouvoir, tout en projetant un « devenir-femme autrement », dans un contexte migratoire souvent incertain où l'imprévisibilité des événements est réappropriée pour mener à bien leurs projets.

Le cadre théorique élaboré, confronté aux données de l'enquête de terrain, a permis dans le déroulement de la démarche scientifique de saisir notre objet d'étude en mobilisant le concept novateur de « projet migratoire genré », qui mérite d'être travaillé davantage dans les recherches à venir. Il est le signifiant du défi migratoire que représente le parcours de ces femmes qui emploient différentes stratégies plus ou moins visibles et visibilisées pour contester à leur manière les normes de genre et de « race » ainsi posées dans ce système migratoire économique et politique. Les femmes mauriciennes de notre étude ont redéfini leurs attentes au cours des événements de leur vie en migration. Elles ont cherché à revoir les rapports de domination dans leur vie professionnelle, soit en abandonnant les métiers du *care* domestique, soit en s'imposant progressivement comme actrices des conditions et de la contractualisation des relations de travail. Ces initiatives ont simultanément modifié l'espace et le temps qu'elles pouvaient consacrer à leur maternité, ce qui les a incitées à reconcevoir leur place dans la famille, dans les rapports de genre et dans le rôle de transmission des héritages, ancestraux comme issus des expériences migratoires, aux enfants.

En valorisant le point de vue et la subjectivité de ces femmes à travers leur récit biographique, nous avons été amenée à déconstruire les catégories féministes occidentales de l'émancipation pour ne pas les généraliser aux revendications de toutes les femmes. Contrairement à des mères au foyer qui aspirent à travailler dans l'espace public du travail productif et rémunéré, les femmes migrantes mauriciennes dont il a été question ici ont poursuivi l'objectif d'avoir le droit à un temps et un espace privés qui leur a été exproprié dans leur histoire personnelle et familiale de travailleuses de la domesticité. Nous en déduisons que dans une étude sur les femmes et le genre en migration, il est nécessaire d'historiciser les rapports sociaux vécus par les migrant(e)s, en imbriquant à une analyse des rapports de genre, une analyse des rapports de « race », et éventuellement, mais cela peut poser problème, selon comment on aborde l'objet d'étude des femmes migrantes dans le *care*, une analyse des rapports de classe.

En nous penchant sur la question du processus du changement social à travers des biographies, nous avons exploré la richesse des façons d'exprimer les transformations de la vie

quotidienne, pas seulement sous forme de bifurcations ou d'événements marquants, mais aussi par des « trouvailles accumulées » (L. Mozère, 2010), c'est-à-dire par des petites nouveautés dans le genre, si imperceptibles dans le cours de la vie qu'elles sont normalement acceptées par les hommes, tout en ayant introduit des modifications majeures dans les relations. La réalité ordinaire du changement social, des formes de résistance et de contestations n'est donc pas spectaculaire. Peut-on alors parler de parcours de « rebelles », alors que la phrase d'E. C. Hugues hante la sociologie ? « Ne s'agit-il pas finalement que de décrire des pratiques qui, bien loin de subvertir l'ordre des choses, ne consisteraient qu'à maintenir la tête hors de l'eau ? Pire, ne vont-elles pas jusqu'à perpétuer un état de fait, en le rendant un peu plus acceptable, parce que laissant les possibilités de s'y accommoder ? »⁴⁶

C'est autour de cette interrogation que nous souhaitons poursuivre nos recherches, à partir de la problématique qui résulte finalement de ce travail de mémoire. A savoir, dans quelle mesure, dans un contexte migratoire où les systèmes économiques et politiques réduisent les migrantes du *care* domestique à des « sexes » et à des « ventres », ces femmes déploient des projets migratoires genrés qui les amènent à concevoir leurs possibilités en tant que femme, au-delà de leur sexe ? Nous entendons par là que les femmes cherchent les possibilités du genre, plutôt que de réagir en termes de sexe et de compétences naturalisées, cette réaction en termes de choix et de possibilités étant transmise à d'autres femmes, et aux enfants dans la famille.

Nous en venons alors à évoquer le dilemme qui partage les féministes autour des métiers du *care*, tel qu'il est restitué dans un article de F. Scrinzi (2004) : faut-il reconnaître le travail de reproduction accompli par les migrantes et professionnaliser le *care*, au risque d'institutionnaliser la division ethnique du travail, ou faut-il au contraire défendre l'idée que les femmes migrantes ont d'autres compétences qui ne sont pas reconnues ? A partir du travail que nous venons de réaliser, nous proposons de ne pas penser le « soit », mais de penser le « et », et d'offrir du choix aux migrantes, leur donner les opportunités de choisir en fonction de leurs qualifications. Car nous soutenons l'idée, véhiculée par K. Pannell et M. Altman (2009), que la qualification, le capital humain ou la classe ne s'appliquent pas aux femmes migrantes, parce qu'elles sont « naturellement » investies du travail de *care* en raison de leur sexuation et racisation. Nous avons constaté à travers les exemples des parcours de femmes mauriciennes, qu'entre se spécialiser dans les métiers du *care* domestique, ou les quitter, il n'y avait pas de « meilleure solution » en termes d'égalité entre hommes et femmes, là où les rapports de genre

⁴⁶ Ces propos surviennent lorsqu'il s'interroge sur les femmes dans la police, et comment la domination de genre ne s'atténue que par une scission entre les femmes. Extrait de *Essais Choisis*, (1971), Paris, EHESS, cité dans Bessin M. , Roulleau-Berger L. (2002)

se construisent, c'est-à-dire dans l'espace intime, dans la famille. Il convient donc à présent de réfléchir à ce problème féministe, en mettant en relation des histoires de vie de femmes migrantes qui conçoivent des possibilités de genre dans leur devenir et à travers les générations, avec une approche historique qui retrace les mécanismes de la sexuation et de la racisation du système économique global, des politiques migratoires et des politiques du travail. Ceci permettrait de repenser les phénomènes migratoires, à travers le rôle que les femmes employées comme domestiques jouent dans les changements des rapports de genre et de « race » en migration, lorsqu'elles parviennent à choisir leur insertion professionnelle et conquièrent le droit à une vie privée.

TABLE DES ANNEXES

	Page
Annexe 1 : Profils des femmes d'origine mauricienne rencontrées	118
Annexe 2 : Table des entretiens réalisés et les circonstances dans lesquelles ils ont eu lieu dans le cadre de l'enquête de terrain	122
Annexe 3 : Guide Initial de l'entretien biographique	124
Annexe 4 : Tableau retraçant le parcours professionnel d'Annie	126
Annexe 5 : Données démographiques des émigrations mauriciennes de 1958 à 1993	128
Annexe 6 : Carte de l'île Maurice	129

Annexe 1**Profils des femmes d'origine mauricienne rencontrées**

Les trois tableaux suivants constituent des repères biographiques de chacune des femmes mentionnées à un moment donné du mémoire.

Le premier concerne les origines des femmes mauriciennes rencontrées, quelques caractéristiques de leur histoire familiale et personnelle à Maurice, et les relations d'inter-connaissances entre les personnes qui constituent la base de ce travail.

Le deuxième tableau précise les conditions du mouvement migratoire de chacune et leur rattachement à des filières migratoires.

Le dernier tableau restitue les conditions actuelles de ces femmes, ce qui permettra d'apprécier les évolutions professionnelles et la différence des niveaux d'études de leurs enfants par rapport à la privation scolaire qu'elles-mêmes ont exprimé dans leurs récits.

Les données manquantes sont liées aux contraintes du terrain ou n'ont pas été renseignées parce que ce n'était pas dans les objectifs de l'entretien en question. Il est important malgré tout de reporter ici les femmes que nous avons peu suivies, mais dont nous connaissons la trajectoire migratoire, ce qui peut apporter à la connaissance des réseaux migratoires mauriciens des années 1970 particulièrement, plus restrictivement pour les années qui suivent.

Les femmes dont nous avons analysé précisément les récits de vie sont en gras.

Caractéristiques personnelles et familiales à l'origine

	Origine ethnique	Age d'arrêt des études	Travail de la mère	Mentions du père	Expérience professionnelle à Maurice	Frères et sœurs (nb)	Place dans la fratrie	Liens entre les personnes
Annie	créole	11 ans	nénène	Travaille moins que la mère. Chauffeur	Broderie, trousseaux de mariage ; dame de compagnie : les deux sans rémunération	5	4ème	Sœur de Fabienne et Catherine. Amie de Marie-Pierre, Florise, Cindy. Nièce de Dedette
Fabienne	créole	11 ans	nénène	Absent du récit	Couture. Sans rémunération	5	2ème	Sœur d'Annie et Catherine. Nièce de Dedette
Cindy	hindoue	17 ans + 2 ans, plus tard	Femme au foyer	commerçant	Professeure d'anglais puis secrétaire dans un hôtel restaurant	10	nd	Amie d'Annie et de Sylvie. Connaît Dedette, Fabienne
Jacqueline	créole	13 ans	nénène	Hindou. Absent.	nénène	13	Aînée	Amie de Nathalie
Sylvie	créole	nd	bonne	Travaille moins que la mère. sévère	Couture, broderie et ménages	5	nd	Amie de Cindy
Dédette	créole	nd	nénène	nd	bonne	4	nd	Tante d'Annie et Fabienne
Marie-Pierre	créole	nd	institutrice	Chef de gare	nd	nd	nd	Amie d'Annie
Florise	créole	nd	bonne	nd	bonne	nd	nd	Amie d'Annie
Nadine	« mulâtre »	Etudes supérieures jusqu'à 30 ans	Femme au foyer	nd	Pas d'expérience professionnelle	nd	nd	
Anne	créole	18 ans	Bonne puis employée de maison	Marié à une autre	Pas d'expérience professionnelle	aucun		Connaît Fabienne. Sa cousine travaille dans la famille de Nadine
Catherine	créole	18 ans	nénène	nd	Pas d'expérience	5	dernière	Sœur d'Annie, Fabienne, amie de Marie-Ange
Marie-Ange	créole	13 ans	bonne	Buveur. maçon	Ménages et danseuse	3	dernière	Amie de Catherine
Nathalie	créole	14 ans	Femme au foyer	soudeur	Pas d'expérience	nd	nd	Amie de Sylvie
Lisa	créole	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Femme d'un neveu d'Annie, Fabienne et Catherine

Données migratoires

	Année du départ de Maurice	Age et statut matrimonial au départ	Filière migratoire empruntée	Première insertion professionnelle en migration	Paiement du billet d'avion
Annie	1971	17 ans, célibataire	Venue par le réseau d'amis des patrons de Dedette	« Employée de maison »	Remboursement au patron prévu dans le contrat de travail
Fabienne	1971	20 ans, célibataire	Venue par le réseau d'amis des patrons de Dedette	« Employée de maison »	Remboursement au patron prévu dans le contrat de travail
Cindy	1971	19 ans, célibataire	Venue par le réseau d'amis des patrons de Dedette	« Employée de maison »	Remboursement au patron prévu dans le contrat de travail
Jacqueline	1975	28 ans, célibataire	Venue à la demande d'une famille en Grèce ; puis en France en 1991 par des amis	« Employée de maison »	Remboursement au patron prévu dans le contrat de travail
Sylvie	1972	25 ans, mariée, un enfant	Venue par le contact d'une amie à Maurice, à la demande d'une famille en France	« Employée de maison »	Remboursement au patron prévu dans le contrat de travail
Dédette	1968	33 ans, célibataire	Venue à la demande d'une famille en France	« Employée de maison »	Remboursement au patron prévu dans le contrat de travail
Marie-Pierre	1974	20 ans, célibataire	Venue à la demande des gérants d'un restaurant qui sont amis avec les gérants d'un autre restaurant où est employée sa cousine	Serveuse dans un restaurant	Remboursement au patron prévu dans le contrat de travail
Florise	1971	24 ans, mariée, deux enfants	Venue à la demande d'une famille en France	« Employée de maison »	Remboursement au patron prévu dans le contrat de travail
Nadine	1958	18 ans, célibataire	Venue avec une bourse pour suivre des études	Professeur des collèges	Par les parents
Anne	1973	15 ans, célibataire	Venue pour rejoindre sa mère employée de maison en France	Etudiante puis secrétaire	Par sa mère employée de maison en France
Catherine	1977	17 ans, célibataire	Venue par ses sœurs pour faire des études	Etudiante puis serveuse dans le restaurant où travaille sa sœur Annie	Par ses deux sœurs employées de maison en France
Marie-Ange	1982	18 ans, célibataire	Venue par sa troupe de danse folklorique en séjour de courte durée	ménage et garde d'enfants	Par la compagnie
Nathalie	1989	25 ans, célibataire	Venue par contrat de mariage	aucune	Par son mari
Lisa	1998	16 ans, mariée	Venue par son mari, en situation irrégulière	ménage et garde d'enfants	Par son mari

Situation actuelle

	Age	Statut matrimonial	Situation de l'emploi actuellement	Enfants (nb)	Niveau d'étude ou emploi des enfants dans l'ordre des naissances
Annie	58 ans	Remariée	Conductrice de bus	4	Carole, CAP secrétariat non terminé Louis, sans diplôme Antoine, sport-études et DUT électronique Mickael, CAP cuisine
Fabienne	61 ans	Remariée	Garde d'enfants	1	Christine, BTS études en vente
Cindy	59 ans	Remariée	Femme au foyer	3	Murielle, BAC+3 droit Christelle, BAC+2 maths, en cours
Jacqueline	65 ans	Remariée, divorcée	retraite	1	Julien, CAP, pâtissier + formation commerce ensuite
Sylvie	64 ans	Veuve	retraite	3	Jean-Marc, plombier Marianne, BTS assistance de direction Olivier, entrepreneur d'une entreprise de climatisation
Dédette	76 ans	Célibataire	Employée de maison	0	
Marie-Pierre	59 ans	Mariée	Femme au foyer	3	Sabrina, directrice de marketing Murielle, BTS vente, commerce Aline, professeure d'histoire-géo et d'espagnol
Florise	65 ans	Mariée	retraite	3	nd
Nadine	71 ans	Mariée	retraite	2	nd
Anne	53 ans	nd	Secrétaire dans une association	2	nd
Catherine	51 ans	Divorcée	Représentant commercial	2	Yves, maçon Léa, bac pro hôtellerie-restauration
Marie-Ange	47 ans	Divorcée	Conjointe collaboratrice dans une entreprise de nettoyage	3	Quentin, auto-entrepreneur dégrossissement de nouveaux appartements Sam, en cours, boxeur dans l'équipe de France (16 ans)
Nathalie	47 ans	Mariée	Femme au foyer	2	La première, Bac +3 La deuxième, bac +2 école de sciences techniques, en cours
Lisa	27 ans	Mariée	Garde d'enfants	0	

Annexe 2

Table des entretiens réalisés et les circonstances dans lesquelles ils ont eu lieu dans le cadre de l'enquête de terrain

Date	Personne rencontrée et circonstances de l'entretien
15/02/2010	Annie, premier entretien biographique chez elle, dans une ville de l'agglomération bordelaise. Entretien d'1h30 l'après-midi
17/02/2010	Annie, deuxième entretien biographique sur ces souvenirs d'enfance à l'île Maurice dans un restaurant indien le midi à Bordeaux
05/03/2010	Cindy, premier entretien chez elle, dans une ville de l'agglomération bordelaise, en compagnie d'Annie. Entretien biographique et échange entre les deux femmes sur leur vécu durant une après-midi
10/04/2010	Mickael, entretien sur son enfance et sur sa relation avec sa mère Annie, chez lui, 30mn
17/04/2010	Carole, fille d'Annie, entretien de 45 mn chez elle l'après-midi, dans une ville de l'agglomération bordelaise. Ses deux filles sont présentes, et elle s'occupe de son bébé durant notre échange sur son enfance et sur la relation avec sa mère
11/07/2010	Georges, frère d'Annie, discussion informelle au lendemain du mariage de Carole chez elle, pendant un repas de famille. Nous parlons des difficultés de sa migration et de ses rapports de couple
13/09/2010	Georges, chez moi, échange avec son neveu Mickael en ma présence sur son enfance, sa migration et sur les relations dans la fratrie
22/10/2010	Rencontre avec Claire Mestre, présidente de l'association Mana de médecine transculturelle, Bordeaux, pour rencontrer des femmes migrant seules
05/11/2010	Rencontre avec Claudie Lesselier, présidente du réseau Rajfire, Paris, pour rencontrer des femmes migrant seules
27/11/2010	Annie, troisième entretien biographique, chez Carole, en présence des enfants et du mari de Carole, élaboration ensemble d'un tableau retraçant sa carrière professionnelle l'après-midi, pendant 1h30
03/12/2010	Entretiens séparés avec Lisa et Chris, un couple de Mauriciens, chez eux à Paris. Les confidences de Lisa sur son expérience professionnelle ont lieu dans sa chambre, le soir.

Date	Personne rencontrée et circonstances de l'entretien
21/02/2011	Annie, quatrième entretien en route chez Cindy sur le métier de nénéne, sur l'histoire de sa mère, sur l'appartenance créole. Nous prenons ensuite le thé chez Cindy, et les deux femmes se comparent avec d'autres femmes mauriciennes de leur connaissance.
22/02/2011	Cindy, deuxième entretien biographique chez elle, l'après-midi, 1h
24/02/2011	Annie, Carole, discussion à l'hôpital durant le traitement d'Annie. Les deux femmes donnent leur point de vue sur la situation de femmes mauriciennes de leur connaissance, notamment Marie-Pierre et la tante Dédette
26/02/2011	Annie, discussion téléphonique sur les relations de couple avec son mari, puis sur l'histoire familiale, et sur ses connaissances des femmes mauriciennes qui sont venues en France pour se marier.
01/03/2011	Annie, cinquième entretien sur ses pratiques de mobilité à l'île Maurice, sur l'histoire de sa tante Dédette, et sur son expérience de conductrice de bus
04/03/2011	Rencontre de deux amies d'Annie en sa présence, Florise puis Marie-Pierre. Echange de souvenirs communs d'Annie avec chacune des femmes et début d'entretien biographique avec Marie-Pierre durant 1h.
07/03/2011	Prise de contact avec Nadine, femme d'origine mauricienne de Poitiers qui a employé une Mauricienne chez elle
08/03/2011	Discussion téléphonique courte avec Florise, dans laquelle nous prenons connaissance de sa migration mais nous décidons de ne pas poursuivre l'entretien contre la volonté de la personne
11/03/2011	Premier entretien biographique avec Fabienne, sœur d'Annie, au téléphone, durant 3h en fin de matinée
12/03/2011	Deuxième entretien biographique avec Fabienne chez elle, à Paris, en la présence de son mari qui regarde la télévision et qui n'interviendra pas dans la conversation. Entretien de 2h
14/03/2011	Entretien avec Nadine, franco-mauricienne, chez elle à Poitiers à 14h, sur son expérience familiale et personnelle de l'emploi de femmes créoles comme bonnes ou nénénes, et son point de vue sur les conditions et relations de travail. Entretien d'1h30
15/03/2011	Discussion téléphonique avec Nathalie, une Mauricienne qui habite à Naintré (environs de Poitiers). Nous échangeons sur les migrations mauriciennes et elle me donne le contact de Jacqueline.
16/03/2011	Entretien biographique et téléphonique avec Jacqueline, qui habite en Normandie. Entretien de 2h
19/03/2011	Rencontre de Marie-Ange au match de boxe de son fils puis chez elle dans l'agglomération bordelaise.
22/03/2011	Entretien avec Anne sur les migrations de femmes mauriciennes et sur sa propre expérience en tant que vice-présidente de l'Aumônerie mauricienne de Paris et fille d'une Mauricienne arrivée dans les années 1970 comme employée de maison. Nous l'avons connue par l'intermédiaire d'une Mauricienne employée dans la famille de Nadine. Rencontre chez elle le soir pour le café (21h). Entretien de 2h
25/03/2011	Discussion téléphonique avec Cindy sur les Indo-mauriciens. Elle me donne le contact de Sylvie. Premier entretien biographique avec Sylvie au téléphone. Durée 1h.
26/03/2011	Entretien biographique avec Marie-Ange le matin chez elle. Durée 1h30
28/03/2011	Deuxième entretien biographique avec Sylvie, chez elle à 14h dans l'agglomération bordelaise. Durée 1h 30

Annexe 3

Guide initial de l'entretien biographique

Présentation de soi et du sujet de l'entretien : Je me présente comme une étudiante qui réalise un travail sur les femmes mauriciennes qui sont parties de l'île Maurice dans les années 1970. J'exprime ensuite ce que j'attends de notre conversation, à savoir que je m'intéresse à la manière dont elles sont parties de l'île Maurice, à leur parcours professionnel, aux différents emplois qu'elles ont exercés, à leurs compétences, et comment elles ont construit leur vie de famille. Je veille à préciser le cadre de la publication de leur parole anonymée dans le texte.

Questions préparatoires aux entretiens :

1- Migration

a) Organisation technique du départ : *Quand êtes-vous partie ? Comment avez-vous pu partir ? Avez-vous des personnes en France pour vous faire venir ?*

b) Projet du départ et famille : *Comment s'est passé le départ avec la famille ? Est-ce que c'est vous qui aviez décidé de partir ? Vous en avez discuté depuis longtemps avec la famille ? Vous aviez eu l'idée seule ? Est-ce que beaucoup de femmes mauriciennes partaient à l'époque ? Qu'est-ce que vous faisiez à l'île Maurice, des études, un travail ? Que faisaient vos parents ? Avez-vous des frères et sœurs ? Etes-vous la première à être partie ? Comment expliquez-vous le fait que vous êtes partie la première ? Est-ce que votre famille est restée là-bas ?*

c) Images de la migration : *Quels désirs aviez-vous en partant ? Quels mythes de la France existaient à l'île Maurice ? Est-ce que c'était bien pour une femme mauricienne de partir ?*

2- Parcours professionnel et vie de famille

a) Narration des emplois : *Avez-vous beaucoup changé d'emplois ? Pourquoi les avoir quittés ? Est-ce qu'il y a un lien entre quitter un emploi et les événements vécus dans votre famille ? Quelles compétences avez-vous acquises dans chaque emploi ? Lesquels vous plaisaient le plus et vous ont apporté le plus en savoir-faire ? (Ces questions sont très générales mais sont dans l'entretien posées pour un emploi particulier à un certain moment du récit).*

b) Relations dans le travail : *Comment ça se passait avec vos employeurs ? Est-ce que ça a pu être gênant d'être mauricienne, ou c'était plutôt un atout ? Est-ce que vous avez eu des collègues sur qui vous pouviez compter dans certains moments de votre vie ?*

c) Événements de la vie : *Quand est-ce que vous vous êtes mariée ? Est-ce que le mariage a changé quelque chose pour votre emploi ? Avez-vous le permis ? Est-ce qu'il a changé quelque chose dans votre vie ? Naissance de vos enfants ?*

d) Concilier carrière professionnelle personnelle et vie de famille : *Comment vous êtes-vous organisée entre emploi et famille ? Qu'est-ce qui a toujours été le plus important de faire dans votre vie ? Qu'est-ce que vous avez voulu faire pour vous, vos enfants, votre famille ? Est-ce que vous avez pris des décisions individuelles à l'encontre de votre famille ? Est-ce que certains de vos projets allaient à l'encontre de ceux de votre mari ?*

e) Travail de care dans la famille : *Dans votre famille, de qui vous êtes-vous occupée le plus ? Qui vous a aidé le plus ? Est-ce que le travail à la maison vous a toujours demandé beaucoup de temps ?*

3-Interroger le changement

a) Point de vue sur le changement : *Est-ce que vous avez changé dans votre façon de voir votre rôle de femme ? Pourquoi ? Est-ce que vous estimez que votre place a changé dans la famille, que vous pouvez encore la changer ? Est-ce que vos relations ont changé avec vos frères et sœurs ? Avec les membres de la famille en général ? Quelle place cela vous donne d'avoir émigré la première dans votre famille ? Quelle éducation donnez-vous à vos enfants par rapport à la place de la femme ? Sur qui avez-vous de l'autorité et qui a de l'autorité sur vous ? Est-ce que ça a toujours été le cas ?*

b) Imagination d'un autre parcours : *Si vous étiez restée employée de maison, si vous étiez restée à l'île Maurice, pensez-vous que vous auriez pu faire moins de choses, ou que vous auriez eu plus de possibilités ? Qu'est-ce que vous avez appris de tout votre parcours ? Est-ce que vous pensez que vous avez réussi ce que vous avez voulu faire ?*

c) Expression de la norme : *Que signifie le mot « tabardène » pour vous ? Le mot « nénéne » ? Est-ce que pour vous c'est important qu'une femme fasse ce qu'elle veut ? Pourquoi ? Quelles en sont les limites selon vous ?*

4-Sollicitation d'une réflexion globale sur leur parcours

a) Rétrospection sur les projets, réussites et échecs : *Quelles sont les choses que vous auriez voulu faire que vous n'avez pas pu faire ? Avez-vous laissé tomber des ambitions ? A cause de quoi ? Qu'avez-vous toujours gardé comme ambition ? Est-ce qu'il y a des projets que vous avez changés ? Comment ? De quoi êtes-vous fière d'avoir accompli ? Quels sont vos échecs ? Est-ce que quelqu'un d'autre de votre famille a réussi ce que vous avez échoué ? Avez-vous pris part à la réussite de cette personne ? (pour tenir compte du fait que les femmes puissent reporter des projets personnels sur d'autres membres de la famille)*

b) Compétences professionnelles-familiales : *En résumé, quelles sont vos compétences ? Est-ce que vous estimez que votre rôle dans la famille est une aptitude, une capacité ? L'avez-vous utilisée pour envisager une profession ? Et en échange, en quoi vos savoirs-faire professionnels ont des répercussions sur votre vie de famille ?*

Annexe 4

Tableau retraçant le parcours professionnel d'Annie

Année ou durée mentionnées	Age déduit à l'aide du récit de vie	Profession mentionnée	Evénements mentionnés en lien avec l'emploi	Conditions et relations de travail mentionnées
1964	11 ans	Quitte l'école		
1964-1967		Broderie : trousseaux de mariage		Pas payée. Apprentie chez une couturière.
	14 ans	Aide à domicile		Habite chez une veuve âgée bourgeoise (mère au patron à ma mère). 5 sous par semaine que j'utilise pour aller au cinéma ou les donne à ma mère.
Début 1971	17 ans		Déménagement de la veuve, de sa famille et de ma famille. Je garde contact et reloge chez elle. Elle m'aide dans les démarches pour partir en France	
1971 - 1972	17-18 ans	Employée de maison		
6 - 9 mois		Aide-soignante en maison de repos.		Logée nourrie
1972 - 1974	19-20 ans	Employée de maison chez un gynécologue.	-Rencontre Hervé (mari) en 12/72 -J'ai un logement personnel en 07/73 à partir de mon congé de maternité dans le centre ville de Bordeaux -08/73 accouche de Carole avec ce gynécologue (pareil pour Louis ensuite)	logée nourrie d'abord. Je préparais le dîner le soir. J'ai inventé la cuisine mauricienne et puis j'avais une femme traiteur qui m'a appris le service : c'est là que j'ai eu l'idée de la restauration. Et puis j'étais gâtée, j'étais habillée de la tête aux pieds, j'avais des goûts de luxe.
1974-1977	21- 24 ans	Employée de maison chez la Présidente de la chambre de commerce à Quinconces.	- mariage 19/06/76 - j'habite au Grand parc (cité du centre-ville de Bordeaux)	J'ai jamais servi le soir parce que je rentrais chez moi. Il fallait que je m'organise. Je mettais Carole à la crèche chez les bonnes sœurs
1977-1978	24-25 ans	Arrêt de travail	Problèmes de santé de Louis né en 76	

Année ou durée mentionnées	Age déduit à l'aide du récit de vie	Profession mentionnée	Evénements mentionnés en lien avec l'emploi	Conditions et relations de travail mentionnées
1978-1979	25-26 ans	Retour chez la présidente de la chambre de commerce		
1979-1981	26-28 ans	service à la cantine SAFT, puis Thompson, même société Sodexo	- Dès que Louis est rentré à l'école j'ai travaillé à la cantine - Après j'ai eu mon permis et j'avais une voiture avec le travail - naissance d'Antoine en 1981	
1981	28 ans	Travaille à la cantine de Ford Sodexo.		Embauche 7h trop difficile avec la crèche (Antoine)
1982	29 ans	Stage de remise à niveau		
1983 jusqu'à congé de maternité en 1985. Congé de 3 ans puis reprise	30 – 38 ans	commis puis Chef au Restaurant gastronomique de la Ténarèse	- Je mets mes enfants à l'école privée - 08/05/1983 baptême Antoine -1986 Naissance Mickael	Katie est mon apprentie, je la forme
1991	38 ans	Arrêt maladie	Rencontre mon mari actuel	
1992	39-41 ans	Stage Retravailler reconversion Avis en camion. Après permis camion payé par Assedic	-1993 mariage - 1993 naissance Jessica (petite fille)	
1994	41-43 ans	employée de service à la cantine pour l'école à la Bastide	- 1994 permis transport en commun	moins de 35 heures
1996-2000	43-47 ans	Conductrice de bus pour la Mairie de Blanquefort pour une association de personnes âgées		
2000	47 ans	Chômage		
2003-	50 – 57 ans	ma place à groupe Sera (grands bus)		

Pour réaliser ce tableau, j'ai demandé à Annie de m'aider, sur ce fichier, à reconstituer son parcours professionnel complet, en la sollicitant à signaler le plus de dates possibles correspondant aux embauches. A l'origine, je n'avais dessiné que deux colonnes, l'une pour les dates, et l'une pour les professions. Pendant l'exercice, bien que j'aie pu solliciter le dialogue et demander quelques précisions parfois, c'est Annie qui n'a pas pu décrire son parcours professionnel autrement qu'en mentionnant certains événements familiaux qui sont des repères et qui font sens dans les changements d'emploi. Par exemple, un changement professionnel peut suivre une naissance, et induire en retour un impératif de réorganisation familiale. C'est donc par la suite que j'ai ajouté les deux dernières colonnes sur les événements, et les conditions et relations de travail mentionnées. Mise à part la colonne concernant l'âge que j'ai déduit à partir du premier récit de vie, toutes les autres découlent de ce qu'a voulu mentionner Annie.

Nous nous éloignons alors du modèle de la matrice biographique car c'est la personne enquêtée qui produit les catégories d'analyse de son parcours et qui construit une vision linéaire et carriériste de son parcours. C'est pourquoi nous n'avons pas répété l'exercice avec les autres femmes qui mobilisaient d'autres formes d'expression temporelle de leur parcours.

Annexe 5

Données démographiques des émigrations mauriciennes de 1958 à 1993

Le tableau présenté ici a été conçu par I. Widmer et S. Chazan-Gillig dans un article de 2001 intitulé « Circulations migratoires et délocalisations industrielles à l'île Maurice » paru dans la Revue *Sociétés Contemporaines* dans le n°43, p. 83. Elles se sont inspirées des données collectées par la chercheuse M. Dinan dans son ouvrage *Une île éclatée. Analyse de l'émigration mauricienne 1960-1982* édité en 1985 dans Best Grafics Lld, Maurice.

	1958-1963	1964-1973	1974-1983	1984-1993
Population moyenne	662 286	784 145	914 601	1 011 773
Emigration nette totale de résidents	2 806	32 728	41 097	39 929
Emigration nette annuelle moyenne de résidents	468	3 273	4 110	3 993
Taux moyen annuel d'émigration nette de résidents pour 1000 personnes	0,7	4,17	4,49	3,95

TABLEAU – BILAN DE L'EMIGRATION NETTE DE MAURICIENS RESIDANTS, SOLDES MIGRATOIRES NETS ET TAUX D'EMIGRATIONS (SOURCES : CARTES D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT)

BIBLIOGRAPHIE

- ALAIMO A. (2000), « Le projet migratoire entre nomadisme et sédentarité », in Centlivres P. , Girod I. (dir.), *Les défis migratoires*, Zurich, Seismo, p. 211-217
- ALBER J-L (1994), « Ethnicité indienne et créolisation à l'île Maurice : les Madras, les Tamouls et les autres » in Fourier M. ; Vermès G. (dir.), *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*, Paris, L'Harmattan, p. 126-139
- AMBROSETTI E. , TATTOLO G. , TOADER A. , KATEB K. , DIGUET D. (2008), « Femmes, rapports de genre et dynamiques migratoires », *Population*, vol. 63, p. 767-793
- BENERIA L. (2010), « Travail rémunéré, non rémunéré et mondialisation de la reproduction », in FALQUET J. et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Les Presses de Sciences po, p. 71-84
- BERTAUX D. (2005), *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris, Armand Colin
- BERTAUX D. , DELCROIX C. (2009), « Transmissions familiales et mobilités », *Migrations Société*, vol. 21, n° 123-124, p. 89-96
- BESSIN M. , ROULLEAU-BERGER L. (2002), « Les armes du faible sont-elles de faibles armes ? », *L'Homme et la Société*, n°143-144, p. 3-11
- BESSIN M. , GAUDART C. (2009), « Les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre ? », *Temporalités*, n°9, mis en ligne le 30 septembre 2009, consulté le 22 février 2011, <http://temporalites.revues.org/index979.html>
- BISILLIAT J. (2000), « Migration féminine comme parcours initiatique. La conquête d'une nouvelle identité (Sao Paulo, Brésil) », *Cahiers du Cedref*, n° 8-9, p. 67-85
- BLOCH F. , MIRANDA A. (2010), « Introduction : Mobilités internationales : mondialisation du care et marché du sexe » in Falquet J. et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail* , Paris, Les Presses de Sciences po, p. 101-104
- BOOLELL S. (2000), « Femme, la portée de l'étiquette », Staudacher-Valliamée G. (dir.), *Les femmes et les sociétés pluriculturelles de l'Océan Indien*, Actes du colloque de Saint-Denis de La Réunion 24,25,27,28 novembre 2000, ed. Sedes, p.233-240
- BOUKHOBZA N. (2000), « Mémoire de filles, histoires de quartier, un regard ethnologique », *Les cahiers du Cedref*, n° 8-9, p. 241-254
- BOULY DE LESDAIN S. (1999), « Projet migratoire des étudiantes camerounaises et attitude face à l'emploi », *REMI*, vol. 15 n°2, p. 189-202

- BURGOS M. (1989), « Cheminement régressif et expression héroïque du moi dans le récit de vie », *Enquête*, n°5, mis en ligne le 4 janvier 2006, consulté le 22 février 2011. <http://enquete.revues.org/document108.html>
- CARMIGNANI S. (2006), « Figures identitaires créoles et patrimoine à l'île Maurice », *Journal des anthropologues*, n°104-105, p. 9-30
- CATANI M. (2001), « De ménagère à entrepreneur », *Migrations société*, vol. 13, n° 78, p. 113-125
- CATARINO C., MOROKVASIC M., HILY M., (2005), « Femmes, genre, migrations et mobilités », *REMI*, vol 21, n°1, p.7-27
- CEDEF(2005), Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, *Examen des rapports présentés par les Etats parties conformément à l'article 18 de Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, Maurice, 5/01/2005*
[www.unhcr.ch/tbs/doc.nsf/898586b1dc7b4043c1256a450044f331/b612ec56a1f1c63ec125727d003bff2d/\\$FILE/N0521551.pdf](http://www.unhcr.ch/tbs/doc.nsf/898586b1dc7b4043c1256a450044f331/b612ec56a1f1c63ec125727d003bff2d/$FILE/N0521551.pdf)
- CHAIB S. (2004), « Femmes, migration et marché du travail en France », *Les cahiers du Cedref*, n° 12, p. 211-237
- CHAN LOW L. J. (2006), « Affrontements inter-ethniques, démocratisation et décolonisation dans l'île Maurice de l'après-guerre », in Combeau Y. (dir.), *La Réunion et l'Océan indien. De la décolonisation au XXIème siècle*, Actes du colloque de Saint-Denis de la Réunion, 23, 24, 25/10/2006, Paris, Les Indes savantes, p. 49-64
- CHAZAN-GILLIG S. , WIDMER I. , (2001), « Circulation migratoire et délocalisations industrielles à l'île Maurice », *Société contemporaine*, n°43, p. 81-120
- CHAZAN-GILLIG S. (2001), « Les fondements du pluriculturalisme mauricien et l'émergence d'une nouvelle société », *Journal des Anthropologues*, n°87, mis en ligne le 03 novembre 2010, Consulté le 18 février 2011, <http://jda.revues.org/2754>
- CHAZAN-GILLIG S. , RAMHOTA P. (2009), « Genèse de la société multiculturelle mauricienne », in *L'hindouisme mauricien dans la mondialisation*, Paris, Karthala, p. 19-56
- CHEVALIER Y. (1979), « La biographie et son usage en sociologie », *Revue française de sciences politiques*, 29^{ème} année n°1, p. 83-101
- COSTA-LASCOUX J. (1981), « Les oubliés de la politique française de l'immigration : les femmes immigrées et les enfants d'immigrés », *Hommes et Terres du Nord, Numéro spécial, Actes du Colloque International Migrations Internes et Externes en Europe Occidentale*, 16, 17, 18, octobre 1981, Lille, p. 571-591

- DAVIS A. (1983), *Femme, race et classe*, Paris, Des femmes
- DE GOURCY C. (2005), *L'autonomie dans la migration. Réflexion autour d'une énigme*, Paris, L'Harmattan
- DELAFONTAINE R. (1998), « Les femmes et la famille au cœur de la société comorienne de Marseille », *Hommes et migrations*, n° 1215, p. 21-31
- DELCROIX C. (2001, rééd 2005), *Ombres et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent à la précarité*, Paris, Payot
- DEMAZIERE D. (2007), « Quelles temporalités travaillent les entretiens biographiques rétrospectifs ? », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n°93, p. 5-27
- DONATO K. M. , GABATTIA D. , HOLDAWAY J. , MANALANSAN IV M. , R. PESSAR P. (2006), « A glass half full ? Gender in Migration Studies », *International Migration Review*, vol. 40, n°1, p. 3-26
- DONIOL-SHAW G. , LADA E. , DUSSUET A. (2007), *Les parcours professionnels des femmes dans les métiers de l'aide à la personne. Leviers et freins à la qualification et à la promotion*, Rapport de recherche, http://.35h.travail.gouv.fr/IMG/pdf/Latts_rapport_definitif_21_mars_2008-2.pdf
- DORLIN E. (2009), « Introduction : vers une épistémologie des résistances », in Dorlin E. (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, p. 5-18
- DUREAU F., HILY M. (2009), « Introduction », in Dureau F. et Hily M. (dir.), *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 13-21
- FALQUET J. (2009), « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de « race » dans la mondialisation néolibérale », in Dorlin E. (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, p. 71-90
- FERRAROTTI F. (1983), *Histoires et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Méridiens
- FOUCAULT M. (1982), « Le sujet et le pouvoir » in *Dits et Ecrits*, vol4 n°306, 1993, Paris, Gallimard, p. 222-243
- GEERTZ C. (2003), « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », in D. Cefai (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 208-233
- GLENN E. N. (2009), « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », in Dorlin E. (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, p. 21-70
- GOLD R. (2003), « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in D. Cefai (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 340-349

- GOLUB A., MOROKVASIC M., QUIMINAL C. (1997), « Evolution de la production des connaissances sur les femmes immigrées en France et en Europe », *Migrations société*, vol 9 n°52, p. 19-36
- GOVINDAMA Y. (1993), « Une approche de la famille migrante réunionnaise à partir d'une expérience clinique », *Migrants-formation*, n° 94, p. 83-102
- GREEN N. (2002), *Repenser les migrations*, Paris, Puf
- GUENIF-SOUILAMAS N. (1996), « Vie amoureuse et projet matrimonial : les filles franco-maghrébines entre sentimentalité et légitimité », *Migrants formation : Femmes dans l'immigration*, n°105, p. 64-78
- GUILLAUMIN C. (1978, rééd 1992), « Pratiques de pouvoir et idée de nature », in *Sexe, race et pratiques de pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Côté-Femmes, p. 13-82
- GUILLEMAUT F. (dir.) (2004), *Femmes et migration en Europe : stratégies et empowerment*, Lyon, Ed. Le Dragon Lune
- HALAJKANN M. (1994), « Migration des femmes mauriciennes vers la France », *Migrations Société*, n°35, vol 6, p.18-25
- HIRATA H. , LABORIA. F, LE DAORE. H, SENOTIER.D (2000), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Puf
- HYLLAND ERIKSEN T. (1997), « Tensions between the ethnic and the post-ethnic. Ethnicity and mixed marriages in Mauritius », in Vermeulen H. , Govers C. (dir.), *The Politics of Ethnic Consciousness*, London, Macmillan, [En ligne], consulté le 25 février 2011 <http://folk.uio.no/geirthe/Post-ethnic.html>
- KERGOAT D. (2005), « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes », in Maruani M. (dir.), *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 94-101
- KERGOAT D. (2009), « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in Dorlin E. (dir.) *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, p. 111-125
- KNUDSEN S. (2005), *Intersectionality, a Theoretical Inspiration in the Analysis of Minority Cultures and Identities in Textbooks*, [En ligne], Consulté le 16 décembre 2009, www.caen.iufm.fr/colloque_iartem/pdf/knudsen.pdf
- LE ESPIRITU Y. (2005), « Filipina health care professionals to the USA », *REMI*, n° 1, vol 21, p.55-75
- LECLERC-OLIVE M. (1997), *Le Dire de l'événement (biographique)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion
- LEHEMBRE B. (1984), « La nouvelle politique d'émigration », in *L'île Maurice*, Paris, Karthala, p.173-195

- MA MUNG E., (2009), « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales ; « penser de l'intérieur » les phénomènes de la mobilité », in Dureau F. et Hily M. (dir.), *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 25-38
- MAILLOCHON F. (2009), « La femme du ménage. La préparation du mariage au principe du « partage inégal » du travail domestique », *Temporalités*, n°9 mis en ligne le 29 septembre 2009, Consulté le 24 février 2011, <http://temporalites.revues.org/index1047.html>
- MCHICHI H. A. (2007), *Genre et migrations internationales, Questions relatives à la contribution des migrantes au développement*, [En ligne] Site du Bureau de la Commission Economique pour l'Afrique du Nord des Nations Unies, Consulté le 18 janvier 2010, www.uneca-na.org/séminaires/Genre%20et%20migration%20internationale-Mchichi.doc
- MIRANDA A. (2004), « Une frontière dans l'intimité. La confrontation culturelle entre femmes étrangères et femmes autochtones dans l'espace domestique », *Les cahiers du Cedref*, n°12, p. 115-135
- MOLINIER P. , LAUGIER S. , PAPERMAN P. (2009), *Qu'est-ce que le care ?* Paris, Ed. Payot et Rivages
- MOLINIER P. (2009), « Temps professionnel et temps personnel des travailleuses du care : perméabilité ou clivage ? », *Temporalités*, n°9, mis en ligne le 30 septembre 2009, Consulté le 24 février 2011, <http://temporalites.revues.org/index988.html>
- MOROKVASIC M. (1984), « The Overview : Birds of Passage are also Women », *International Migration Review*, 18 (68), p. 886-907
- MOROKVASIC M. (2010), « Le genre est au cœur des migrations », in Falquet J. et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Les Presses de Sciences po, p. 105-119
- MOUJOURD N. (2003), *Migrations au féminin : des Marocaines entrées seules en France*, Colloque : Entre mondialisation et protection des droits. Dynamiques migratoires marocaines : histoire, économie, politique et culture, Casablanca, 13,14, 15 juin 2003, [En ligne], Consulté le 24 janvier 2010, www.generiques.org/migrations_marocaines/interventions/nasima_moujoud.pdf
- MOUJOURD N. (2011) (à paraître), « Genre et migrations de femmes seules. Entre androcentrisme et prisme de la culture d'origine »
- MOZERE L. (2004), « Des domestiques philippines à Paris : un marché mondial de la domesticité défini en termes de genre », *Journal des anthropologues*, n° 96-97, p. 291-319

- MOZERE L. (2004), « Travail informel et projet de vie. Les domestiques philippines à Paris », in N. Barbe et S. Latouche, *Economies choisies*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, p. 93-108
- MOZERE L. (2010), « La mondialisation comme arène des « trouvailles accumulées » ? Des domestiques philippines à Paris », in Falquet J. et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Les Presses de Sciences po, p. 151-164
- N' DAY-HOOKOOMSING P. (2000), « Les femmes et le pouvoir décisionnel au travail : Ile Maurice », in Staudacher-Valliamée G. (dir.), *Les femmes et les sociétés pluriculturelles de l'Océan Indien*, Actes du colloque de Saint-Denis de La Réunion 24,25,27,28 novembre 2000, ed. Sedes, p.173-180
- NOIRIEL G. (1990), « Histoire des femmes immigrées », in *Femmes immigrées : quelles chances pour quelles insertions sociale et professionnelle*, Rencontre-débat du 13/12/1990 par le Groupement de Recherches, d'Echanges et de Communication, Cahier n°8, Paris, G.R.E.C, p.11-25
- OSO CASAS L. (2002), « Stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne : femmes en domesticité : les domestiques du Sud, au Nord et au Sud », *Revue Tiers Monde*, n°170, p. 287-305
- OSO L. , CATARINO C. (1996), « Femmes chefs de ménage et migration », in Bisilliat J. (dir.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, p.61-99
- OLIVIER DE SARDAN J.P (1995), « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, Les terrains de l'enquête, n°1, p. 71-109, [En ligne], mis en ligne le 1 février 2007. Consulté le 25 avril 2011, <http://enquete.revues.org/document263.html>
- PANNELL K. , ALTMAN M. (2009), « Minding the Gap : Feminist perspectives on policies affecting immigration labour in the domestic services industry in Europe », *Cahiers de l'Urmis*, n°12, mis en ligne le 26 juin 2009, Consulté le 02 avril 2011, <http://urmis.revues.org/index810.html>
- PECCHINENDA G.(2000), « Histoire et mémoire d'une famille migrante. Du Sud de l'Italie vers les Amériques », *Migrations Société*, vol. 12 n° 67, p. 19-32
- PELLERIN H. (1996), « Global Restructuring and International Migrations : Consequences for the Globalization of Politics », in Kofman E. and Youngs G. , *Globalization : Theory and Practice*, London, Pinter, p. 81-96

- PERROT M. (1980), « L'émigration des femmes mauriciennes en milieu rural français, stratégie migratoire contre stratégie matrimoniale », *Annuaire des pays de l'Océan Indien Aix en Provence*, vol. 7, p. 247-255
- PERROT M. (1983), *Les mariées de l'île Maurice*, Paris, Grasset
- PETTMAN J. J. (1996), « An International Political Economy of Sex ? », in Kofman E. and Youngs G. , *Globalization : Theory and Practice*, London, Pinter, p. 191-208
- PHIZACKLEA A. (2003), « Transnationalism, gender and global workers », in Morokvasic M. (dir.), *Crossing borders and shifting boundaries : vol.1 Gender on the move*, Opladen, Leske + Budrich, p.79-101
- POIRET C. , (2005), « Articuler les rapports de sexe, classe et interethniques », *REMI*, vol 21, n°1, p.195-226
- POURCHEZ L. (2002), *Grossesse, naissance et petite enfance en société créole*, Paris, CRDP Réunion-Karthala
- PURTSCHERT P. et MEYER K. (2009), « Différences, pouvoir, capital. Réflexions critiques sur l'intersectionnalité », in Dorlin E. (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, p. 127-146
- RAMIREZ FERNANDEZ A. (2002), « Les migrations internationales et les rapports de sexe : femmes marocaines en Espagne », in Charef M. (dir.), *Les migrations au féminin*, Agadir, Ed.Sud Contact, p.85-98
- REYSOO F. (2004), *Féminisation de la migration*, [En ligne], Site de l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève, Consulté le 2 février 2010, www.graduateinstitute.ch/webdav/site/genre/shared/Genre_docs/2865_Actes2004/02-f.reysoo.pdf
- ROULLEAU BERGER L. , LANQUETIN M. (2004), « Première partie : Inscriptions segmentées des femmes immigrées sur le marché du travail », in *Femmes d'origine étrangère : travail, accès à l'emploi, discriminations de genre*, FASILD, Paris, La documentation française, p.17-38
- ROULLEAU-BERGER L. (2010), *Migrer au féminin*, Paris, Puf
- RYGIEL P. , LILLO N. (1997), *Rapports sociaux de sexe et immigration. Mondes atlantiques, XIXe-XXe siècles*, Paris, Publibook Université
- SASSEN S. (2005), «Restructuration économique mondiale et femmes migrantes : nouveaux espaces stratégiques de transformation des rapports et identités de genre», in Vershuur C. , Reysoo F. (dir.), *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, Paris, L'Harmattan, coédition IUED EFI (Cahiers Genre et Développement, n°5), p. 103-108

- SASSEN S. (2010), « Mondialisation et géographie globale du travail », in Falquet J. *et al.* (dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Les Presses de Sciences po, p. 27-41
- SCHELLER L. (2009), « Le temps des conductrices de bus », *Temporalités*, n°9, mis en ligne le 12 novembre 2009, Consulté le 24 février 2011, <http://temporalites.revues.org/index1020.html>
- SCRINZI F. (2004), « « Ma culture dans laquelle elle travaille ». Les migrantes dans les services domestiques en Italie et en France », *Les cahiers du Cedref* n° 12, p. 137-162
- SIMMEL G. (1908), « Le problème de la sociologie », in *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, traduit en français en 1999, Paris, Puf, p. 39-79
- TALAHITA F. (2010), « Genre, marché du travail et mondialisation », in Falquet J. *et al.* (dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Les Presses de Sciences po, p.43-56
- TEMIME E. (2007), « L'immigration au féminin », in Stora B. , Temime E. , *Immigrances : l'immigration en France au Xxème*, Paris, Hachette Littératures, p. 97-117
- THOMPSON P. (1980), « Des récits de vie à l'analyse du changement social », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n°69, p. 249-268
- VARRO G. (2008), « Temporalité(s) et langage dans l'analyse d'entretiens biographiques », *Temporalités*, n°8, mis en ligne le 09 juillet 2009, Consulté le 14 janvier 2011, <http://temporalites.revues.org/index123.html>
- VEITH B. (2004), « De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux », *Bulletin de méthodologie sociologique*, p. 49-61
- VUDDAMALAY V. (1990), « L'insertion socio-professionnelle chez les nouveaux immigrés : le cas des Mauriciens en France », *Espace, Populations, Sociétés*, vol. 2, p. 231-239
- VUDDAMALAY V. (1993) *Les mécanismes de structuration du mouvement migratoire mauricien en France*, Thèse de Doctorat de Géographie, Paris, EHESS

Expériences migratoires de femmes mauriciennes employées de maison.**Les avatars de la « bonne » et de la « nénéne »****Résumé :**

Depuis les années 1970, on assiste à une amplification des migrations de femmes seules des pays du Sud et de l'Est qui viennent travailler dans le secteur des services domestiques, notamment dans les pays du Nord. A cette époque, des femmes mauriciennes empruntent les filières migratoires des employées de maison, initiant alors les mouvements migratoires mauriciens vers la France. Cette recherche met en évidence le rôle de ces pionnières de la migration dans les changements des rapports de genre et de l'ethnicité, à travers l'analyse des récits biographiques de cinq femmes mauriciennes arrivées comme employées de maison dans les années 1970. En abordant leur histoire par le travail domestique hérité de mère en fille, il s'agit de souligner comment elles envisagent autrement en migration leurs conditions de travail et leur profession, et comment elles conquièrent, de manière singulière, le droit à bénéficier d'un temps et d'un espace privés. En déconstruisant les couples dichotomiques continuité/discontinuité, tradition/modernité, l'étude des « projets migratoires genrés » permet de comprendre les stratégies des femmes migrantes par lesquelles elles repensent leur place dans les rapports de genre, malgré les contraintes du réseau migratoire du travail domestique qui naturalise leurs compétences.

Mots-clés : *care* domestique, expériences migratoires, naturalisation des compétences, projet migratoire genré